

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Spécialité - archives numériques

Les écrits personnels et leur archivage à l'heure du numérique

Camille Bresch

Sous la direction d'Evelyne Cohen
Professeure des universités - Enssib

Remerciements

Merci à Evelyne Cohen pour le suivi bienveillant de mon travail.

Un grand merci à Philippe Lejeune, Christine Coutard et Bernard Massip de s'être rendus disponibles pour répondre à mes questions et m'apporter de précieux éclairages et des sources inédites. Merci également à Christine Genin et Véronique Montémont.

Je remercie aussi Sophie Gebeil, Marilyn Himmesoëte et Noémie Cadet, qui ont travaillé, chacune à leur manière, au contact d'écrits personnels et qui ont partagé avec moi les problématiques auxquelles elles ont été confrontées durant la réalisation de leurs travaux.

Merci à ma mère pour la relecture attentive de ce travail.

J'adresse enfin mes pensées affectueuses à Gisèle Grimm.

Résumé : L'intérêt discret mais croissant porté aux écrits personnels par la recherche en sciences humaines et sociales tant que par une communauté d'amateurs, multiplie les initiatives d'archivage. Avec le numérique, les pratiques d'écriture personnelle évoluent vers des formes « extimes » qui complexifient un patrimoine déjà difficile à circonscrire. Dans le même temps, l'archivage de ces écrits s'organise selon qu'ils relèvent du web ou non. Ce travail présente un état des lieux de l'archivage et interroge l'espace numérique comme lieu de la construction narrative, identitaire et mémorielle.

Descripteurs : journal intime, autobiographie, blog, extimité, archivage numérique, archivage du web, dépôt légal web, identité numérique, Association pour l'autobiographie.

Abstract :The discreet but inscreasing interest of Humanities and social science as well as the amateur community for personal writings multiplies archiving initiatives. Practices of personal writing evolve towards « extim » forms which complicate this already difficult to circumscribe heritage. At the same time their archiving is organized depending the fact that the writings belong to the web or not. This work presents an overview of the archiving. It questions the digital space as a place for narrative, identity and memory construction.

Keywords : diary, autobiography, blog, extimacy, digital archiving, web archiving, web legal deposit, digital identity, Association pour l'autobiographie.

Droits d'auteurs



Cette création est mise à disposition selon le Contrat : « **Paternité-Pas d'Utilisation Commerciale-Pas de Modification 4.0 France** » disponible en ligne <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr> ou par courrier postal à Creative Commons, 171 Second Street, Suite 300, San Francisco, California 94105, USA.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION.....	8
I) LES ECRITS PERSONNELS AU XXI^{EME} SIECLE	11
1) Les écrits personnels	11
a) <i>Eléments de définition</i>	<i>11</i>
b) <i>Un patrimoine hétéroclite.....</i>	<i>20</i>
2) Les écrits personnels natifs numériques	27
a) <i>Eléments de contexte et problématiques</i>	<i>27</i>
b) <i>Nouvelles pratiques d'écriture personnelle</i>	<i>38</i>
3) Les écrits personnels comme objets d'archive.....	44
a) <i>Constitution en archives</i>	<i>44</i>
b) <i>Spécificités des fonds.....</i>	<i>49</i>
II) LE NUMERIQUE APPLIQUE A L'ARCHIVAGE DES ECRITS PERSONNELS : ETAT DES LIEUX	54
1) L'archivage numérique des écrits personnels.....	54
a) <i>Acteurs.....</i>	<i>54</i>
b) <i>Processus d'acquisition.....</i>	<i>58</i>
c) <i>Apports et limites de la numérisation</i>	<i>63</i>
2) L'archivage des écrits personnels du web	67
a) <i>Genèse d'un projet d'archivage</i>	<i>67</i>
b) <i>Le parcours guidé « (S')écrire en ligne ».....</i>	<i>73</i>
c) <i>Suivi du projet.....</i>	<i>76</i>
III) BILAN ET ELEMENTS DE PROSPECTIVE.....	81
1) Faire corpus	81
a) <i>Archives versus archives du web.....</i>	<i>81</i>
b) <i>Pour une approche globale.....</i>	<i>83</i>
2) Evolution des pratiques d'écriture	85
a) <i>Le journal personnel</i>	<i>85</i>
b) <i>L'autobiographie.....</i>	<i>87</i>
3) Construction et gestion de l'identité en ligne.....	88
a) <i>Du blog au réseau social</i>	<i>88</i>
b) <i>Maîtriser son identité numérique</i>	<i>90</i>
CONCLUSION	93
SOURCES.....	95
BIBLIOGRAPHIE.....	99

ANNEXES.....105
TABLE DES MATIERES.....113

Sigles et abréviations

AFNIC : Association française pour le nommage internet en coopération

APA : Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique

BDIC : Bibliothèque de documentation internationale contemporaine

BnF : Bibliothèque nationale de France

CNIL : Commission nationale de l'informatique et des libertés

IMEC : Institut Mémoires de l'édition contemporaine

INA : Institut national de l'audiovisuel

ISSN : *International standard serial number*

ITEM : Institut des textes et manuscrits modernes

RSS : *Really simple syndication*

INTRODUCTION

La diversification des pratiques créatives et de divertissement qui s'opère par l'intégration des outils numériques dans le quotidien touche notamment les écrits personnels.

Les écrits personnels constituent un vaste ensemble de textes, largement méconnus, car rarement sortis de leur contexte de production. Partant de cette condition d'un patrimoine difficile à circonscrire, les variations numériques des écrits personnels contribuent à interroger le caractère intrinsèque de tels écrits, en même temps qu'elles remettent en question leurs caractéristiques traditionnellement admises.

Les écrits qui nous intéressent dans cette étude sont des écrits à caractère autobiographique, c'est-à-dire les écrits qui témoignent d'une recherche et d'une construction identitaire, à la croisée de soi, du temps et du monde. Nous pouvons les voir comme une première façon de s'archiver. Confronter ces écrits aux sélections opérées par les familles propriétaires, la critique littéraire, la recherche académique ou encore l'archivistique afin de les inscrire (ou non) dans la mémoire collective, nous permettra de mettre en lumière les enjeux de leur archivage.

Notre étude se situe au point de bascule entre le temps long de l'écriture et de la lecture, les virtualités offertes par le numérique et le caractère instantané du réseau internet. Le numérique reconfigure les pratiques d'écriture en tant qu'il échappe à la durée et la linéarité pour démultiplier les possibilités de communication et de médiation. Peut-on dès lors penser l'outil numérique et l'internet au service de l'écriture personnelle et son étude ? Que peut le numérique pour les écrits personnels et leur archivage ?

De l'autobiographie au journal intime, nous tenterons de circonscrire notre objet d'étude. Nous verrons que ces éléments de définition ne suffisent pas à embrasser un patrimoine qui évolue en même temps que ses outils et dont les projets sont multiples et difficilement saisissables.

Le devenir archive de ces textes pose un certain nombre de questions éthiques, juridiques et techniques auxquelles le numérique apporte des éléments de

réponses. En même temps, les acteurs de l'archivage des écrits personnels sont la plupart du temps des amateurs non archivistes. L'archivage est motivé par la passion mais ralenti par des limites budgétaires et de compétences. Nous observerons que les écrits personnels traditionnels et les écrits personnels du web ne sont pas soumis aux mêmes modalités d'archivage.

Enfin, nous verrons que la question de l'identité participe de cette dualité « matériel-immatériel ». Dans un contexte général d' « accélération du temps », quelle place l'internet accorde-t-il à la construction identitaire et à sa transmission, cette dernière faisant partie du processus même de construction identitaire ?

I) LES ECRITS PERSONNELS AU XXI^{EME} SIECLE

1) LES ECRITS PERSONNELS

a) Eléments de définition

De nombreuses pratiques d'écriture peuvent être comprises dans ce que nous appellerons dans ce mémoire les « écrits personnels », « qui concerne[nt] une personne, lui apparten[en]t en propre »¹, le terme « personnel » renvoyant à l'individuel mais aussi parfois à l'intime, à l'original et au confidentiel, au privé. Or, n'est-ce pas ainsi que se résume un texte autobiographique, « qui concerne la vie de l'auteur, ses souvenirs sur lui-même »² ? Mais n'est-ce pas également ainsi que peut se comprendre la tenue d'un journal intime ; d'un carnet de voyage, voire d'un poème ? En observant ce que les différentes démarches personnelles d'écriture peuvent avoir de singulier, nous mettrons en lumière ce qu'elles ont en commun et qui pourrait alors relever d'un patrimoine collectif. Leur grande diversité et la quantité inimaginable de textes existants suffisent à avancer l'hypothèse d'une grande richesse de ce patrimoine de l'ombre. Ces écrits, le plus souvent méconnus car très peu publiés, sont autant de traces des projets et de l'existence même de ceux qui les ont rédigés.

Nous parlerons dans ce travail d'écrits personnels comme écrits contenant une dimension autobiographique au sens large. Commençons par distinguer l'autobiographie du journal intime.

¹ S.v. « personnel », dans Alain Rey, Josette Rey-Debove, Paul Robert, *Le petit Robert*, Paris, Le Robert, 1991.

² S.v. « autobiographie », *Le petit Robert*, op.cit.

1. Typologie des écrits personnels³

L'autobiographie

D'après Philippe Lejeune, le théoricien français de référence des écritures personnelles :

« Nous appelons autobiographie le récit rétrospectif en prose que quelqu'un fait de sa propre existence, quand il met l'accent principal sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité »⁴.

L'objet du discours y est l'individu lui-même, l'histoire et notamment la genèse de sa personnalité, qui y est particulièrement prégnante, faisant de l'examen de l'enfance un moment privilégié du récit autobiographique. L'acte d'écrire sa propre biographie possède le caractère solennel de ce qui n'est fait qu'une fois dans sa vie, souvent à un âge avancé. L'autobiographie est l'œuvre de celui qui veut consolider sa personnalité présente.

L'autobiographie se distingue des traditionnelles mémoires, en ce que l'auteur y retrace l'histoire de sa personne, plus que celle de son époque. Si les mémoires contiennent toujours une dimension autobiographique, la part que l'auteur accorde à l'homme qu'il est ne prend pas le dessus sur l'événement auquel il a été mêlé et qu'il raconte. C'est à la fin du XVIII^e siècle que l'autobiographie s'érige en genre à part entière.

Si le « je » renvoie à l'auteur, rien dans le texte ne peut cependant le prouver : lire l'autobiographie implique donc un rapport de confiance à l'œuvre. Ainsi trouve-t-on souvent, au début d'une autobiographie, l'exposition d'un « pacte autobiographique »⁵, sorte de contrat de confiance entre l'auteur et le lecteur, expliquant la démarche - l'excusant parfois... L'intention autobiographique fait pleinement partie de l'œuvre autobiographique. L'auteur trace par l'écriture le sens de son vécu.

³ Voir Annexe 1 : « typologie des écrits personnels ».

⁴ Philippe Lejeune, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 2010, p. 12.

⁵ Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil (collection Poétique), 1975.

Le journal personnel

"J'avais eu à définir l'autobiographie, parce que ses frontières avec la fiction étaient poreuses. Rien de tel avec le journal. Si vous inventez votre vie dans votre journal, ce ne sera pas de la fiction mais du mensonge".⁶

Le terme « journal », adjectif qualificatif devenu à la Renaissance un substantif, désignait originellement le caractère de ce qui est « relatif à chaque jour »⁷. Sa forme ouverte et changeante le soustrait par essence à une définition stricte. Si l'autobiographie est avant tout un récit global, rétrospectif et qui tend vers la synthèse, le journal intime présente une structure bien plus morcelée : elle s'écrit au présent, jour après jour. Le regard porté sur soi et sur sa vie n'est pas rétrospectif : ce qui est raconté est contemporain de l'écriture. Selon Michel Braud, le journal intime se définit comme :

« l'évocation journalière ou intermittente d'événements extérieurs, d'actions, de réflexions ou de sentiments personnels et souvent intimes, donnés comme réels et présentant une trame de l'existence du diariste⁸ »⁹.

Le journal est fondé sur la répétition journalière de la tentative de s'écrire. En cela il est écriture de l'ordinaire, de ce qui est « conforme à l'ordre normal, habituel des choses ; sans condition particulière »¹⁰. Le terme « ordinaire » renvoie donc à la banalité, au « sans condition particulière », mais aussi au quotidien, à l'idée de pratiques répétées. Ecrire quotidiennement, par le travail et la constance que l'exercice exige, est en soi un engagement, un projet.

Le journal personnel est un espace privilégié d'une exploration par l'écriture, à la croisée de la littérature (parfois), de soi et du monde (toujours). Sa forme n'obéit qu'aux règles que l'auteur se fixe. Autrefois réservée à l'élite, la pratique s'est aujourd'hui démocratisée au point qu'elle est devenue le *leitmotiv* de l'introspection, voire de l'introversión, dans la culture littéraire et télévisuelle

⁶ Philippe Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, Paris, éditions du Mauconduit, 2015, p. 27.

⁷ S.v. « journal », dans Paul-Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, *Encyclopaedia Universalis*, 2007.

⁸ Du latin *dies*, le jour, qui a donné en anglais *diary*, qui désigne le journal personnel.

⁹ Michel Braud, *La forme des jours, pour une poétique du journal personnel*, Paris, Seuil (collection Poétique), 2006, p. 241.

¹⁰ S.v. « ordinaire », *Le petit Robert*, *op.cit.*

populaire (nous pensons à toutes ces séries télévisuelles dont la trame prend source dans la voix off qui est en fait la voix du journal, ou plus exactement la voix intérieure du protagoniste qui a rédigé le journal...¹¹).

Le journal personnel rend possible l'examen de soi, au moment de l'écriture ou par la relecture, se faisant souvent l'espace privilégié des grandes décisions de la vie. Des décisions qu'il enregistre pour ainsi échapper à l'oubli. Mais le journal est aussi tout simplement le lieu de l'écriture, un espace où jouir du plaisir d'écrire : les journaux sont souvent jonchés de poèmes, dessins, histoires... il est un véritable atelier d'écriture.

A posteriori, le journal intime peut également servir, comme cela arrive souvent, de matière première à l'élaboration d'une autobiographie.

Les autres types d'écrits personnels

Des écrits qui se sont constitués peu à peu en genres littéraires aux plus discrètes traces de soi laissées dans les écrits de quotidien (agenda, listes de courses et autres *memento*), les frontières des écrits personnels sont poreuses, et le sujet difficile à circonscrire.

Au fil des deux derniers siècles, les écrits autobiographiques édités se sont déclinés en une série de « sous-genres » dont voici les plus notoires. Le roman autobiographique, petit frère de l'autobiographie et des mémoires, est de naissance un genre littéraire puisque son sujet est un personnage de fiction. Sa vie, narrée à la première personne, est largement inspirée par la vie de l'auteur. Nous pensons à Georges Perec et *Je me souviens*¹², François-René de Chateaubriand avec *René*¹³ ou encore les romans de Louis-Ferdinand Céline ou John Fante¹⁴, maîtres du genre. Le poème autobiographique, *a priori* rédigé en vers, présente le plus souvent des fragments de vie, où le souci esthétique prime en tant que vecteur en lui-même de

¹¹ Pour n'en citer que quelques-unes (et pas forcément les meilleures), les séries parues dans les neuf dernières années : Journal d'une ado hors norme, Journal de Meg, Vampire diaries, Journal intime d'une call girl... L'intime peut faire partie des arguments « sensationnels » : par la proximité qu'il crée entre le spectateur et le protagoniste, il provoque l'émotion. En témoignent le nombre de cinéastes et documentaristes qui se rendent à l'APA pour préparer leurs projets (voir annexe 5 : « profils des chercheurs à l'APA »).

¹² Georges Perec, *Je me souviens*, Paris, Hachette, 1978.

¹³ François-René de Chateaubriand, *René*, Genève, Droz, 1970.

¹⁴ Notamment *Demande à la poussière*, Paris, éditions 10-18, 1988.

caractères *personnels* de l'auteur. Le *Prelude : Growth of a Poet's Mind, An autobiographical poem* (1888) de William Wordsworth en est la référence. L'autobiographie romancée est quant à elle rédigée à la première ou à la troisième personne. Elle mêle réalité et fiction pour recomposer la vie de l'auteur-personnage. Tout pacte autobiographique serait ici factice puisque l'auteur ne rend pas compte de ce qu'il a vécu – c'est d'ailleurs souvent qu'il utilise un autre nom que le sien pour incarner son personnage.

Mais il y a aussi tous les textes « marginaux », au sens littéral : griffonnements dans la marge, listes de courses, agendas qui se confondent avec les carnets de notes, et autant de feuilles volantes, billets que l'on garde sous l'oreiller, papiers de brouillon... Ces textes peuplent notre vie quotidienne, s'accumulent sur les bureaux et s'oublent dans les poches des vestes. Parfois, pour ceux qui tiennent un journal, les meilleurs d'entre eux sont consignés dans des cahiers : les petits dessins avec les petits dessins, les poèmes avec les poèmes... La jeune Ariane Grimm¹⁵ (1967-1985), par exemple, a accumulé, à partir de l'âge de sept ans, un impressionnant volume de notes sur différents aspects de sa vie, aujourd'hui toutes conservées à l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA) à Ambérieu-en-Bugey, dans l'Ain, et qui représentent environ cinq mètres linéaires d'archives. Ce sont ses journaux intimes, appelés « Cahiers de mémoire », subdivisés parfois en deux parties intitulées « Calendrier » pour « la vie de chaque jour » et « Impressions des choses » pour « la vie de chaque nuit : récits de rêves et de cauchemars » ; ce sont également des inventaires de ses vêtements, de « ce que je mange », etc, regroupés par elle-même dans une pochette orange.

2. Des écrits qui racontent quoi ?

L'intérêt porté aux écrits personnels d'écrivains « sans qualités » est relativement récent. Cet intérêt touche autant les récits qui contiennent explicitement un projet autobiographique que les traces de soi dans les multiples

¹⁵ Voir le site que sa mère lui a consacré et dans lequel elle a publié (et continue de publier) nombre de ses écrits numérisés : <http://www.arianegrimm.net/PAGES/sommaire.html>

pratiques d'écriture quotidienne : les écrits « ordinaires »¹⁶, les écrits du for privé... Si l'intérêt des historiens pour l'expression de soi n'est pas nouveau¹⁷, le tournant que représente notamment l'histoire sociale suscite de nouvelles interrogations sur l'écriture personnelle, qui questionne la contextualisation des pratiques d'écriture de soi¹⁸.

Devant la difficulté de circonscrire notre objet d'étude, il est en effet tentant de regarder d'une part du côté des modalités de communication, et d'autre part du côté du contenu et des thématiques abordées. Y a-t-il un motif récurrent, un caractère particulier, une saveur de l'écrit personnel ?

L'ordinaire

Une jeune fille de quinze ans, dans son journal intime¹⁹ conservé à l'association orléanaise Vivre et l'écrire²⁰, écrit en date du 28 décembre 1988 :

« Je fluote des trucs sans importance quelquefois, mais c'est parce qu'il faut qu'il y en ait plusieurs fois sur chaque page ».

Selon Daniel Fabre, trois critères définissent un écrit ordinaire²¹ : d'abord le statut amateur de l'auteur, qui n'est pas un professionnel de l'écriture, ensuite l'absence de destinataire ou un cercle très restreint de destinataires et enfin les motions de l'écriture qui sont variables, de l'obligation au libre choix d'écrire. Ce sont donc les pages de journal, notes en marge de cahiers de cours, prières griffonnées sur de vieux papiers et même les listes de courses... Cependant, une

¹⁶ Depuis les *Ecritures ordinaires* de Daniel Fabre : Daniel Fabre, Jean-Pierre Albert, *Ecritures ordinaires*, Paris, P.O.L., 1993.

¹⁷ Jacques Pesser invente dans les années 1950 le terme d'« ego-document », qui peut s'étendre à toute appropriation personnelle de la forme textuelle (voir Rudolf Dekker, *Egodocuments and History, Autobiographical writing in its social context since the Middle Ages*, Hilverum, Verloren, 2002) ; Madeleine Foisil catégorise dans les années 1960 le « for privé » (Madeleine Foisil, « L'écriture du for privé », dans *Histoire de la vie privée*, Seuil, t. III, 1986, p. 331-369) ; les travaux d'historiens portant sur le geste autobiographique des agents ordinaires dans les années 1970 (évoquons entre autres les travaux d'Alain Lottin, Daniel Roche, Pierre Ignace Chavatte...).

¹⁸ Voir à ce titre l'ouvrage consacré aux *Archives personnelles* de Philippe Artières, dans lequel les auteurs analysent de petits corpus d'écrits personnels pour mettre en lumière ce que disent les normes d'expressions du jeu social dans lequel l'individu évolue : Philippe Artières, Jean-François Laé, *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011, 191 p.

¹⁹ Carnet à serrure « I love you », 15x19,5 cm.

²⁰ <http://www.vivreetlecrire.fr/>

²¹ Fabre, *Ecritures ordinaires, op.cit.*, introduction.

liste de courses rédigée par un professionnel de l'écriture reste-t-elle ordinaire ? Sans parler des brouillons d'œuvres littéraires ou d'essais scientifiques...

C'est Georges Perec qui invente le néologisme « *endotique* »²², fusion de « quotidien » et d' « exotique » qui désigne cet état de totale absorption de ce à quoi nous sommes le plus habitués et que nous avons ainsi cessé de voir, non pas parce que nous ne le voulons pas, mais parce devenu banal, il n'offre plus rien à la vue qui capte le regard. C'est ainsi que les écrits personnels et en particulier le journal intime, peuvent être vus comme une façon de se réapproprier l'ordinaire.

L'intimité et le secret

Nombreuses sont les mises en garde au potentiel futur lecteur qui figurent sur la deuxième de couverture des cahiers ayant fait office de journal personnel. Ariane Grimm indique ainsi au début de chacun de ses « Cahiers de mémoire » que :

« La personne qui lira ce cahier sans la permission de son propriétaire ne sera pas hors de danger »²³.

Le souci du dévoilement de l'intimité par l'écriture se manifeste parfois aussi dans l'usage du petit cadenas qui scelle les journaux des jeunes filles : un cadenas anecdotique mais dont la force est symbolique. Il transparait également dans les écrits codés – forme dont l'inconvénient principal est que le code, paradoxalement, attire l'attention.²⁴

²² Georges Perec, *L'infra-ordinaire*, Paris, Seuil, 1989, « approches de quoi ? ».

²³ Cet avertissement figure au début des « Cahiers de mémoire » d'Ariane Grimm, conservés à l'APA. Voir annexe 2 : « Avertissement ».

²⁴ Adèle Hugo (1830-1915) a développé, pour rédiger en toute quiétude certains passages de son journal, une sorte de verlan syllabique consistant à inverser l'ordre des syllabes des mots longs et l'ordre des lettres des mots courts, tandis que certains mots sont laissés en clair. Ainsi s'exprime-t-elle dans son journal, en date du 28 mars 1852 :

« aupres ed iul, ej ess nieb euq sel tresau meshom siam cunau coupbeau, quepres tous, em tnof al uroc, cunau en a'm ulp. Saim em tialp.lis tnos desfa, platecomin, suip ec ne tnos sap des meshom rac ruop oim, nu mehom tse'n ereug mehom euq lorsqu il a ud niegé, de tébeau leviri ; te une retuna ed ref. ».

Traduction de Philippe Lejeune : « Auprès de lui, je sais bien qu'entre tous les autres hommes (beaucoup, presque tous m'ont fait la cour), aucun ne m'a plu, mais il me plaît. Ils sont fades, incomplets ; puis ce ne sont pas des hommes, car pour moi, un homme n'est guère un homme que lorsqu'il a du génie, de la beauté virile, et une nature de fer. » Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Un journal à soi ou la passion des journaux intimes*, Lyon, Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, Bibliothèque municipale de Lyon, 1997, p. 90.

Dans l'imaginaire collectif, l'aura de mystère qui entoure les écrits personnels a sans doute souvent coïncidé avec un sentiment de nécessité à se créer un espace secret, un « jardin secret ». Sans doute cela a-t-il poussé certains à tenir un journal. En outre, la multitude des écrits inconnus, muets, oubliés ou perdus, et la difficulté de les cerner tout à fait, nourrit cette aura et peut renforcer le sentiment de secret qui se mêle à l'idée d'intimité.

Mais les écrits, s'ils sont qualifiés de « personnels », n'ont pas toujours un caractère *intime* - terme qui renvoie à ce « qui est contenu au plus profond d'un être », mais aussi à ce « qui est tout à fait privé et généralement tenu caché aux autres »²⁵. Du latin *intimus*, superlatif de *interior*, « intérieur », il implique cette idée de l'entrée, de l'invitation à pénétrer la sphère intime. Or, celui qui écrit et notamment le diariste, qui n'a pas formulé de pacte de sincérité avec le lecteur, choisit ce qu'il va dire et ce qu'il va garder pour lui ; ce qui va faire mémoire et ce qui va s'oublier. Il fait ces choix en fonction de la relation qu'il entretient avec ses écrits, c'est-à-dire avec la destination qu'il leur donne. L'apparition du numérique comme média de l'écriture augmentera l'idée d'un équilibre entre intimité et extimité qui ne dépend pas de la teneur « personnelle » du récit. Si le sujet du texte est l'auteur, sa personnalité ou sa vie, la teneur du récit n'est pas forcément toujours intime : elle ne dit pas toujours ce qui est le plus enfoui, le plus secret ni le plus cher.

Une écriture tournée vers soi ?

Si l'autobiographie s'adresse toujours à la postérité, le journal personnel et autres écrits ordinaires ne prétendent pas toujours ouvertement s'adresser à un lecteur, loin de là. Marjorie, 17 ans, témoigne²⁶ :

« Au fur et à mesure [que je tenais mon journal], je me suis adressée à une personne. D'abord elle n'avait pas de nom. Puis j'ai fini par la connaître et je l'ai appelée « Venceslas ». C'est comme une personne très proche. Une

²⁵ S.v. « intime », *Le petit Robert*, *op.cit.*

²⁶ Lejeune, Bogaert, *Un journal à soi ou la passion des journaux intimes*, *op.cit.*, p. 112

personne qui n'a pas de mal en elle. C'est un garçon, forcément. C'est vraiment une personne pure, très pure, très grande. »

Son désir d'échapper à la solitude s'exprime dans le fantasme d'un confident à qui l'on pourrait tout dire, se livrer entièrement sans la crainte du jugement, de l'abandon – fantasme mêlé ici à l'idée sous-jacente d'une âme sœur au nom sophistiqué, « Venceslas », qu'elle personnalise tout en l'idéalisant. Ce confident n'existe pas dans la réalité, elle le « rencontre » en rédigeant son journal, dans une période de sa vie empreinte de solitude. C'est paradoxalement le manque d'interlocuteur qu'elle va tenter de combler par l'écriture intime, sous forme de confidence au cahier devenu personne.

« J'ai encore vachement de trucs à raconter. Je les dirai à Popcorn²⁷./ Mon petit Copper, je veux pas te quitter comme ça. (Ça me fait du bien d'imaginer une personne dans Copper. Ça devient plus sympa.)/ Merci pour tout. Merci, Ariane. Je t'embrasse sur les lèvres, Copper. »

Ainsi s'achève « Copper »²⁸, le quinzième « cahier de mémoires » d'Ariane Grimm. Ces derniers mots sont significatifs de l'ambiguïté du contexte d'énonciation propre au journal personnel. Le diariste s'adresse à quelqu'un, sans savoir qui il est : son journal ? le lecteur du futur ? lui-même ? Ce qui est exceptionnel dans les écrits d'Ariane Grimm, c'est l'oscillation permanente du statut du destinataire en même temps que la conscience claire de cette ambiguïté. Ariane se remercie comme si elle était une autre...

Peut-on imaginer n'écrire vraiment absolument que pour soi-même ? Et l'acte de s'adresser à soi-même ne procède-t-il pas malgré tout d'un mouvement vers l'Autre, vers l'autre soi-même ? Le journal de Pierre Louÿs présente un exemple de dialogue avec soi-même. En 1887, à l'âge de dix-sept ans, il s'adresse avec défiance à celui qu'il craint de devenir : un employé de ministère emphatique et pansu. A quarante-huit ans, l'écrivain célèbre qu'il est devenu relit le cahier et ajoute en marge des commentaires, qui mêlent attendrissement et sarcasme. Le diariste s'adresse souvent à un destinataire inconnu car à connaître.

²⁷ Quinzième « cahier de mémoire » d'Ariane Grimm, conservé à l'APA.

²⁸ 18 juillet 1982 – 2 septembre 1982.

Et les écrits « marginaux » ? Le scientifique rédige un brouillon dans le but de faire avancer ses travaux ; il y revient. L'agenda ou la liste sont aussi des supports de gestion, d'organisation du quotidien : ils s'adressent au soi-même qui fera les courses, dans quelques heures, au conjoint quand il rentrera. Au présent, au futur, au conditionnel ou quelque part dans l'absolu, l'écrit est langage et suit par essence une direction, si discrète, hypothétique ou inconnu soit-elle.

Cependant, contrairement à la correspondance, dont les modalités du discours sont sous-tendues par l'interlocution, c'est-à-dire la vocation explicite d'un échange, d'une conversation, d'une inversion continue de la répartition des rôles entre émetteur et récepteur, les écrits personnels ne paraissent pas en première instance établir le dialogue avec l'autre. Publier ou archiver l'écrit personnel, c'est alors interroger le projet même de l'écrit, sa nature et sa vocation profonde et... personnelle.

b) Un patrimoine hétéroclite

Parmi ces textes innombrables et diffus, seule la partie immergée de l'iceberg s'est fait connaître par la publication. Ce que la littérature n'a pas fait connaître est resté dans l'ombre. Or, la variété des pratiques d'écriture et l'hétérogénéité de ces textes souvent très inégaux en qualité, en longueur et en destination, empêchent une circonscription claire de notre sujet. Les problématiques évoquées ci-dessous mettront en lumière une négociation parfois difficile entre les écrits personnels et la littérature, qui fut la première à décider de ce qu'il est important d'étudier et par là de transmettre... Autrement dit ce qui devient patrimoine, significatif, à conserver.

D'autant qu'il est difficile de dire pour chaque texte, pourquoi il est ou n'est pas devenu part du patrimoine littéraire - soit que cela n'était pas l'intention de l'auteur, soit qu'il n'a pas relevé l'attention du monde du livre. Nous verrons que la branche littéraire de la recherche scientifique n'est finalement pas forcément la plus avertie et à même de faire connaître ces écrits.

1. *Acceptation relative dans le champ littéraire*

Inscription de l'autobiographie dans l'histoire littéraire

Le genre littéraire autobiographique est relativement récent puisque l'autobiographie n'apparaît que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, peu après le roman. La notion-même d'« autobiographie » (du grec *graphein*, écrire ; *auto*, soi ; *bios*, vie) est moderne : elle apparaît quand le récit de vie sort du factuel pour rayonner à travers le prisme du point de vue individuel. Jusque-là, les récits de vie étaient construits dans des schémas de récit où l'identité du narrateur ne changeait rien à la perspective.

Les *Confessions* de Saint-Augustin (354-430) sont souvent considérées comme la première autobiographie, mais c'est véritablement à partir de la publication, en 1782, des six premiers livres des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau que l'acceptation moderne d'*autobiographie* commence à s'inscrire dans l'histoire littéraire.

La critique littéraire s'interroge depuis plusieurs siècles sur la pertinence de l'approche, *biographiste* à la Sainte-Beuve (1804-1859), qui consiste à penser que l'œuvre est le reflet du temps de l'auteur et que plus nombreux seront les éléments de la vie de l'auteur portés à notre connaissance, plus nous serons en mesure de comprendre son œuvre. Le conflit entre cette approche et son contraire sous-tend toute la critique littéraire moderne. Les éléments de biographie des auteurs sont donc d'abord lus dans cette perspective et l'autobiographie mettra du temps à s'imposer en tant qu'œuvre elle-même. Aujourd'hui, elle est largement reconnue comme un genre littéraire comme en témoigne la somme des textes publiés (de Chateaubriand à De Gaulle...).

D'autre part, si la recherche académique en littérature s'intéresse à ces autobiographies d'auteurs et de personnalités reconnues²⁹, les écrits personnels *ordinaires* tels que décrits par Daniel Fabre³⁰, c'est-à-dire les écrits personnels d'anonymes, n'ont été abordés par la recherche scientifique « que » (mais avec

²⁹ Nous pensons notamment au Séminaire Autobiographie et Correspondances de l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM), dirigé par un collectif composé de Pierre-Jean Dufief, Jean-Marc Hovasse, Philippe Lejeune, Marie-Françoise Lemonnier-Delpy, Véronique Montémont, Lydie Rauzier et Françoise Simonet-Tenant. Voir : <https://autobiosphere.wordpress.com/> ; <http://www.item.ens.fr/>.

³⁰ Fabre, *Ecritures ordinaires*, *op.cit.*

passion et générosité) par le biais de Philippe Lejeune, qui est indéniablement la référence dans le domaine.

Génétique des textes

De même, les écrits personnels d'écrivains (et notamment le journal personnel) se font en eux-mêmes souvent terrain d'exploration, voire carrément brouillons des œuvres littéraires, et constituent une source précieuse d'informations pour le généticien³¹. L'approche génétique des textes consiste à appréhender l'œuvre par l'étude des phases de sa construction. La discipline s'appuie donc sur toutes les étapes de la maturation de l'œuvre, matérialisées par l'organisation des brouillons. Cette approche, « en cherchant à construire une épistémologie historique et peut-être matérialiste de l'écriture littéraire (...) arrache la relation critique de la fiction à sa souveraineté et réinsère l'œuvre dans la logique profane de sa genèse »³². La discipline a été théorisée dans les années 1970 au CNRS. Elle est aujourd'hui confrontée à la disparition des brouillons entraînée par la mise au numérique des écrivains³³.

Histoire du journal personnel

La pratique du journal s'est développée à la Renaissance. Très vite elle se scinde entre écriture publique (qui donnera naissance à la presse à partir du XVII^e siècle) et écriture personnelle (du cercle privé à la sphère intime). Dès l'origine, il se fait support de mémoire – collective ! – et notamment un outil de gestion, comme en témoignent les différentes formes qu'il prendra jusqu'à la fin de l'Ancien Régime : livres de raison (livres de comptes des commerçants ou exploitants agricoles sur lesquels on inscrit non seulement les opérations financières, mais aussi les événements remarquables de l'entreprise, voire même

³¹ L'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA) a à ce titre plusieurs fois accueilli dans ses fonds des journaux intimes accompagnés de brouillons, voire d'œuvres éditées d'écrivains « non reconnus » ; voir aussi les fonds hybrides conservés à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine.

³² Pierre-Marc de Biasi, « le désarroi de l'herméneute », *Le Monde*, Paris, 14 février 1997.

³³ Voir notamment les travaux de l'équipe « Histoire de l'art. Processus de création et genèse de l'œuvre » de l'ITEM.

des éléments de la vie familiale et personnelle), livres de bord de bateaux de commerce ou de guerre et plus largement, les journaux de voyage... Enfin, la vie religieuse, notamment dans les milieux protestants, a encouragé ces pratiques d'écriture par la tenue de journaux spirituels. Au milieu du XVIII^e siècle, les éducateurs rédigent à l'attention des parents des journaux d'éducation, dans lesquels ils relatent activités, progrès et difficultés des enfants. Au XIX^e siècle, le journal faisait partie de l'éducation des jeunes filles et parfois aussi des jeunes garçons³⁴. La tenue du journal faisait partie intégrante de l'apprentissage de la langue et des règles de bonne conduite, sous la supervision de l'éducateur.

La reconnaissance en Europe du journal personnel comme lieu possible de gestion de sa vie intérieure accompagne la naissance de l'autobiographie en tant que genre littéraire.

Les journaux personnels restent inédits jusque vers le milieu du XIX^e siècle, en France. Les diaristes n'écrivaient donc pas dans l'idée de publier leurs écrits. C'est ensuite que viennent les premières publications posthumes, le plus souvent des extraits de journaux d'écrivains³⁵. Dans la première moitié du XX^e siècle, il devient fréquent pour les écrivains de publier eux-mêmes des parties de leurs journaux³⁶.

En 1994, 10% de la population française âgée de plus de 15 ans tient ou a déjà tenu un journal. Pratique essentiellement féminine, elle semble bien souvent liée à la crise d'adolescence et à la scolarité secondaire³⁷. Bien qu'aucun chiffre n'existe à ce sujet, il est probable que l'extension de la scolarité obligatoire à 16 ans en 1958 ait contribué encore au développement de sa pratique.

³⁴ Ce sujet a fait l'objet d'une thèse : Marilyn Himmesoëte, *Juvenilia : journaux personnels d'adolescents du XIX^e siècle*, thèse dirigée par José-Luis Diaz, Paris 7, 2012.

³⁵ Celui d'Alfred de Vigny en 1867, ceux de Jules Michelet et de Stendhal en 1888, celui d'Eugène Delacroix en 1893, celui de Benjamin Constant en 1895... tous écrits dans la première moitié du siècle.

³⁶ En 1939, André Gide rassemble son journal entier dans un volume de la Pléiade.

³⁷ Ministère de la Culture et de la Communication, *Les amateurs : enquête sur les activités artistiques des Français*, Paris, La documentation française, 1996. Cet ouvrage reprend les données d'Olivier Donnat, Ministère de la Culture et de la Communication, *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, La Découverte, 2009, s.p.

2. Des projets d'écriture irréductibles à la littérature

« Mais ce qu'il faut comprendre (...), c'est que dans une étude de ce genre, on n'est pas au grand jour de l'histoire littéraire, avec des publications, des écueils, des influences, des effets recherchés, mais dans la pénombre immense de milliers de gens ordinaires qui bricolent chacun dans leur coin en s'ignorant les uns les autres et en se moquant de la postérité. De cette pratique, nous n'avons que des épaves, conservées par le hasard des successions. Il reste imprudent de fixer à partir de ces bribes un paysage organisé. »³⁸

Réception *versus* vocation

...autrement dit, critique littéraire *versus* projet d'écriture.

Les auteurs reconnus des récits autobiographiques sont donc des écrivains, souvent romanciers, très rarement poètes (Michel Leiris est peut-être le seul). Ce sont aussi des religieux, dont l'écriture autobiographique ne s'inscrit pas dans la même histoire que celle de l'autobiographie « profane » et pour qui la rupture que marque le XVIIIe siècle est inexistante : on trouve en France une production égale, bien qu'abondante, de ces récits, depuis Saint-Augustin. De même que les autobiographies d'artistes, intéressantes pour l'histoire de l'art, c'est plutôt comme mémoires que véritablement comme autobiographies qu'ils intéressent la théorie. C'est que l'autobiographie au sens où elle s'entend dans l'histoire littéraire, c'est-à-dire le *genre* autobiographique, est véritablement un projet littéraire, une œuvre littéraire car elle comprend toutes les caractéristiques esthétiques et de construction qui font littérature. Les écrivains reconnus n'ont pas besoin de prouver le caractère littéraire de leurs écrits.

Mais en-deçà des textes d'auteurs connus, en-deçà des textes sélectionnés pour être publiés, il y a la foule d'auteurs inconnus. C'est le rêve de nombreux adolescents que Henri-Frédéric Amiel (1821-1881) réalise, en faisant de son journal intime un chef d'œuvre autobiographique. Si la critique littéraire s'est appropriée journaux intimes et brouillons comme autant d'outils d'analyse, elle n'a jamais pris en considération l'impublié comme œuvre. Comme le dit Philippe Lejeune :

³⁸ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique, op.cit.*, p. 84.

« Un des drames des études sur l'écriture personnelle, c'est que l'attention se concentre sur les rares œuvres publiées qui ont eu du succès et qui ont survécu – alors qu'avant de se constituer en genre littéraire, l'écriture autobiographique est une pratique immense : il est imprudent de ne l'aborder qu'à travers le filtre de sa réception. »³⁹

Norme *versus* singularités

Le journal personnel, lui, étant écrit pour soi, sans souci d'harmonie ni de style, sans corrections, est *a priori* tout à fait le contraire de la littérature. Mais il offre un prodigieux espace d'exploration *via* l'écriture, par la liberté qu'il offre (aucune forme ni aucun contenu ne sont imposés) en même temps que ses contraintes structurantes (dater, dire vrai, ne pas corriger, écrire par fragments... et toutes les règles que l'on se crée) :

« Parce que la forme est contraignante, l'idée jaillit plus intense »⁴⁰

Le journal peut ainsi devenir un atelier d'écriture personnel. La bascule entre le journal et l'œuvre est ambivalente : d'un côté, le journal est la coulisse de l'œuvre, réservoir de la matière littéraire, le brouillon ; de l'autre côté le journal se fait œuvre lui-même et répond à l'intérêt d'un nouveau type de lecteur qui n'est plus soumis aux codes littéraires traditionnels. Souvent, ce lecteur écrit lui-même et cherche dans la lecture des échos à ses propres recherches.

Il existe enfin de nombreuses autres formes d'écriture personnelle qui, si leur vocation initiale n'est pas littéraire, sont quand même porteuses d'un projet en tant que l'écriture fait trace et que l'acte singulier d'écrire donne toujours à cette trace une dimension subjective, voire esthétique dans la subjectivité. Un écrit personnel quel qu'il soit, atteste la présence d'une subjectivité, d'une personnalité, à un endroit et un moment donnés.

Il y a donc deux espaces de développement pour ces écrits personnels. Les œuvres littéraires autobiographiques, par le dialogue engagé avec la critique littéraire depuis plus de deux siècles, ont bien pu faire évoluer leur forme, avec le

³⁹ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, *op.cit.*, p. 19.

⁴⁰ Charles Baudelaire l'écrivait à son ami Armand Fraisse dans une lettre en 1860.

risque d'une normalisation. Mais dans le monde *ordinaire*, ces formes sont à la fois plus variées et à la fois, évoluent beaucoup plus lentement, car elles ne sont pas comprises dans le dialogue constructif de l'analyse littéraire.

Projets de sincérité

Malgré sa mauvaise réputation, souvent considéré comme lieu de complaisance, l'écrit à caractère autobiographique ne revendique bien entendu jamais le narcissisme de l'auteur comme explication du projet⁴¹.

Revenons sur la notion de « pacte autobiographique »⁴² : le premier acte de l'autobiographie est de s'interroger sur le sens du geste qui lui donne forme. C'est souvent ainsi que commence une autobiographie, de même que les mémoires ont leur propre rituel de présentation. On expose les circonstances de l'écriture, son intention, jusqu'à parfois anticiper les critiques, prenant le ton de la justification. C'est particulièrement fort dans le cadre de l'autobiographie puisque nous l'avons vu, la vérité que l'autobiographe entreprend de dévoiler est la sienne en propre.

Car l'écrit personnel est de caractère apocryphe :

« dont l'authenticité n'est pas établie »⁴³.

Il interroge la sincérité de l'auteur tout en ne pouvant la prouver. L'auteur sollicite la confiance du lecteur. C'est que le « pacte autobiographique » est le pacte d'une sincérité par nature impossible, qui avoue et dépasse à la fois cette impossibilité. La sincérité est prouvée par l'aveu de son impossibilité. Ecrire un pacte autobiographique, c'est alors endosser son rôle et le justifier, choisir le ton du récit. C'est ainsi dévoiler au lecteur la nature de leur relation.

⁴¹ En 2014, alors que la BnF conservait déjà depuis 2004 ses papiers et manuscrits, l'écrivain Pierre Guyotat, auteur de romans souvent largement inspirés de sa propre vie, recontacte la BnF pour proposer l'archivage de ses documents personnels électroniques (mails et sms). Cette démarche coïncidait avec la vocation du département des manuscrits d'élargir sa mission de conservation au domaine numérique. Ses archives sont donc téléchargées à même ses appareils électroniques tous les deux mois, hébergées sur les serveurs de la BnF et font l'objet des mêmes migrations que les archives de l'internet. Claire Richard, « Preuves de vie : les sms et e-mails de Pierre Guyotat entrent à la BnF », *Le nouvel observateur*, avril 2015. (<http://rue89.nouvelobs.com/rue89-culture/2015/04/15/preuves-vie-les-sms-e-mails-lecrivain-guyotat-entrent-a-bnf-258656>).

⁴² Lejeune, *Le pacte autobiographique*, *op.cit.*

⁴³ S.v. « apocryphe », dans Littré, *Dictionnaire de la langue française*, *op.cit.*

Peut-être que ce qui fait finalement littérature dans une autobiographie, ce n'est pas le fait de parvenir à l'attention de la critique littéraire ; avant toute chose, c'est la relation toujours actualisée entre le passé et le présent, intrinsèque au projet. Le récit du passé passe par le regard et les mots du présent. C'est l'écriture même qui est mise en scène.

2) LES ECRITS PERSONNELS NATIFS NUMERIQUES

Avec l'irruption du numérique, jamais nous n'avons eu autant de moyens d'accéder à la culture, de la partager, de la faire vivre et circuler, de créer de nouvelles œuvres et de les diffuser. Le numérique semble ouvrir grand ses portes au monde amateur et non marchand. Il devient un banc d'essai pour de nombreuses formes de communication, de coopération, de cogestion de biens communs...

Les distinctions que nous avons observées entre autobiographie et journal intime sont confrontées à un internet qui redistribue les cartes, neutralisant certaines oppositions traditionnellement admises (public et privé), en accentuant d'autres (communication et transmission⁴⁴).

a) Eléments de contexte et problématiques

Nombreux sont les travaux qui interrogent la nature du changement induit par le numérique depuis trois décennies et qui affecte notre société à tous les niveaux. Il s'agira pour nous d'introduire quelques éléments qui nous permettront de comprendre comment l'outil numérique se place dans l'histoire plus large de l'écriture et comment, en tant qu'outil permettant de nouvelles pratiques, il rayonne dans une sorte d'écosystème - dans un environnement et sa culture. Nous observerons, à travers le prisme de l'histoire de l'écriture, comment l'outil influence la culture, afin de comprendre que l'utilisation du numérique a engendré de nouvelles pratiques d'écriture personnelle.

⁴⁴ Telles qu'elles ont été définies par Régis Debray.

1. *L'écriture en environnement numérique*

De l'outil à la culture numérique

Le terme « numérique » lui-même est aujourd'hui, dans notre société de l'information – où toute information se capitalise - difficile à définir, tant sont nombreuses les dimensions qu'il recouvre.

« Il est en train de devenir un mot passe-partout qui sert à définir un ensemble de pratiques qui caractérisent notre quotidien et dont nous avons peut-être encore du mal à saisir la spécificité. »⁴⁵

Il peut renvoyer au « virtuel », terme aujourd'hui dépassé car mettant en évidence une antinomie qui tend à se résorber : l'écart entre le monde réel et le monde parallèle des nouvelles technologies.

L'emploi du terme « numérique », qui désigne originellement cette chaîne de 0 et de 1 qui permet la reproduction à l'identique et (*a priori*) illimitée de l'information, prend une valeur sociale et culturelle avec l'émergence de l'internet dans les années 1990. Dans la mouvance de Milad Doueïhi, qui affirme que « l'humanisme numérique est dans ce contexte un effort pour penser la transformation culturelle du calcul et de l'informatique en général en ce que l'on a choisi de désigner en français par le nom de « numérique » »⁴⁶, les sciences de l'information et de la communication analysent le numérique comme un outil informationnel et communicationnel, c'est à dire un réseau d'interactions.

« Le numérique par sa nature même opère des ruptures dans une continuité apparente, portant sur des valeurs, des objets et des pratiques culturelles »⁴⁷.

La mise en réseau des ordinateurs est à l'origine de nouveaux modèles de circulation du savoir. C'est le rapport même au monde qui se transforme, par l'évolution des pratiques.

Comme le dit Louise Merzeau :

⁴⁵ Marcello Vitali-Rosati, « Pour une définition du numérique », dans Michael E. Sinatra, Marcello Rosati (dir.), *Pratiques de l'édition numérique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal (collection « Parcours Numériques »), 2014, p. 63-75. <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/pour-une-definition-du-numerique>

⁴⁶ Milad Doueïhi, *Pour un humanisme numérique*, Paris, Seuil, 2011.

⁴⁷ Milad Doueïhi, *Qu'est-ce que le numérique ?*, Paris, PUF, 2013.

« L'essor du numérique ne conduit ni à une nouvelle codification des contenus, ni à l'introduction d'un nouveau canal de circulation. C'est une transformation environnementale, qui affecte les structures et les relations. »⁴⁸

L'homme, de plus en plus connecté, n'interagit plus *avec* mais *par* le numérique⁴⁹. Le numérique n'est plus seulement une technique pour la reproduction, qui se comprend en opposition avec l'analogique, mais devient, par les grands enjeux sociaux, politiques et éthiques qu'il met sur la table, une véritable culture.

Dès lors, si le numérique ne représente plus un outil pour les actions de l'homme, mais l'espace-même de ces actions, la technologie informatique détermine et façonne la culture. Parler de « culture numérique », c'est finalement mettre en évidence le fait que le numérique n'existe pas qu'en tant qu'outil, que technique permettant d'augmenter les capacités, mais qu'en tant qu'espace ouvert sur de nombreuses virtualités (entendues ici au sens de potentialités) qui permet à la fois une évolution des pratiques et de leur sens :

« L'outil produit les pratiques et produit aussi le sens de ces pratiques »⁵⁰.

Ce qui semble immatériel s'introduit dès lors dans la réalité comme influant tangiblement sur elle. La culture numérique incarne pour Milad Doueïhi :

« le triomphe de l'espace hybride, du passage continu entre le réel et le virtuel, entre le concret et l'imaginaire »⁵¹.

L'écriture et la raison computationnelle

Si l'on se place dans la lignée de Jack Goody, le terme d' « écriture », qui désigne à la fois « la représentation graphique d'une langue » et « l'action d'écrire »⁵², renvoie à

⁴⁸ Louise Merzeau, « Du signe à la trace : l'information sur mesure », dans La Revue 1/2009, n° 53, Hermès, p. 21-29. www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-1-page-21.htm.

⁴⁹ Avec l'émergence du web 3.0, la domotique place le numérique partout dans l'environnement quotidien...

⁵⁰ Vitali-Rosati, « Pour une définition du numérique », *op.cit.* p. 63-75.

⁵¹ Doueïhi, *Pour un humanisme numérique*, *op.cit.*

⁵² S.v. « écriture », dans *Centre national de ressources textuelles et lexicales*.

une véritable « *technologie de l'intellect* »⁵³. De fait, toute écriture dépend du système technique qui la produit - système que l'on gagne dès lors à maîtriser : si n'importe qui peut assister à une pièce de théâtre, tout le monde n'a pas pu écrire la pièce. C'est donc le dramaturge qui peut avoir de l'influence, faire trace⁵⁴.

L'apparition de l'écriture permet le retour en arrière dans la pensée, par changement de plan : on passe de la linéarité de l'oralité à la deuxième dimension, on soulage la mémoire de la quantité des connaissances et l'esprit allégé peut dès lors développer de plus grandes capacités d'analyse. On peut revenir sur le passé, s'en nourrir, le transformer : l'évolution, c'est souvent - voire toujours - la redéfinition par rapport à ce qui a déjà été établi.

Toujours dans la lignée de la *raison graphique* de Goody, Bruno Bachimont soutient l'existence d'une « raison computationnelle » :

« Le passage à l'écriture numérique n'est pas seulement un changement de support, c'est une reconfiguration du système technique de production et de manipulation qui agit sur la nature même de la connaissance »⁵⁵.

En effet peut-on voir, avec le numérique, une évolution qui affecte directement le cognitif. Ce changement de paradigme est illustré par Michel Serres par l'analogie avec la tête coupée de Saint Denis. La masse d'informations stockée sur le web, associée aux systèmes qui la brassent, c'est la tête coupée de Saint-Denis, qu'il tient dans ses mains⁵⁶.

« Si l'image de la lumière peut nous servir encore pour illustrer la connaissance, nos ancêtres en avaient choisi la clarté, tandis que nous optons plutôt pour sa vitesse. Le moteur de recherche peut, parfois, remplacer l'abstraction. »⁵⁷.

Le numérique ne permet plus seulement de mettre à plat et de stocker la mémoire du monde : il met en œuvre et développe de façon de plus en plus autonome ses propres capacités d'analyse, déchargeant l'*homo numericus* des facultés cognitives qu'il avait

⁵³ Jack Goody, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Les éditions de Minuit, 1978, 274 p.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ Stéphane Crozat *et al.*, « Éléments pour une théorie opérationnelle de l'écriture numérique », dans Document numérique 3/2011, Vol. 14, p. 9-3. www.cairn.info/revue-document-numerique-2011-3-page-9.htm.

⁵⁶ Ajoutons : sa tête, il ne l'a pas perdue puisqu'il la porte toujours...mais il paraîtrait étonnant qu'elle lui appartienne encore tout à fait...

⁵⁷ Michel Serres, *Petite poucette*, Paris, Editions le Pommier, 2012, p. 46-47

ainsi pu développer, laissant désormais toute la place à l'imagination et à la créativité pour celle que Serres appelle « Petite Poucette »⁵⁸.

Ecriture et web 2.0

Car c'est enfin la nature même de l'écriture qui change. Philippe Lejeune souligne le paradoxe :

« Dans les années 1980-1990, on a pu avoir l'impression que l'informatique, puis Internet, marquaient, après un siècle d'innovations centrées autour du son et de l'image (...), une sorte de retour à l'écriture »⁵⁹.

Or, la multiplicité des virtualités de l'internet a été investie par les internautes créatifs, d'une part, et par la communication et le marketing, d'autre part, et cette impression a bien vite été engloutie par le *multimedia* :

« Il est vite apparu que l'écriture, d'abord privilégiée, n'avait été récupérée que pour être fondue, avec les autres médias (son et image), dans un nouveau langage qui les intégrait tous »⁶⁰.

Le *multimedia*, en même temps qu'il fédère les canaux d'expression, participe de la fragmentation du discours – fragmentation qui se systématisait dans le web sémantique. Milad Doueïhi souligne en effet :

« La tendance anthologique de la culture numérique et la fragmentation accrue dans nos rapports à la présence comme au savoir et à tous les objets numériques »⁶¹.

Synthétiquement, l'internaute est au web 2.0 ce que l'histoire individuelle est à la mémoire collective, fonctionnant à travers de nouvelles formes d'écriture et de lecture : les fragments de connaissance, gravitant autour de thèmes plus généraux, sont sans cesse enrichis et échangés. La réunion des fragments en anthologie constitue ainsi une sorte de mise en récit par laquelle le lecteur se transforme en auteur. C'est ainsi que Milad Doueïhi montre que la culture anthologique s'accompagne « d'un retour au

⁵⁸ Petite Poucette, dont les pouces tapent frénétiquement sur le smartphone.

⁵⁹ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, op.cit., p. 107-108.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 108.

⁶¹ Doueïhi, *Pour un humanisme numérique*, op.cit., p.105.

narratif et au récit »⁶², qui construit de nouvelles formes de cohérence – intellectuelles, mais aussi individuelles et sociales. C’est enfin que le numérique entretient un rapport spécifique au temps :

« En somme, il se pourrait que les mots, et même pire encore les arguments (...) soient devenus trop lents pour la vitesse du monde de la modernité tardive »⁶³.

Fragmentation et vitesse vont de pair - une vitesse entretenue par les effets du *multimedia*. Dans la lignée de Jacques Ellul⁶⁴, Christian Vandendorpe avait souligné, à l’aube des années 2000, comment « la rhétorique visuelle de plus en plus riche » du texte à l’écran pouvait favoriser une « primauté de l’effet sur le sens », à l’encontre de « la neutralité et la linéarité de la machine textuelle, telle qu’elle s’est développée au cours des derniers siècles, et qui privilégiait l’abstraction »⁶⁵. Aujourd’hui, la « rhétorique visuelle » est d’autant plus riche que l’hypertexte a évolué vers le *multimedia*, incluant sons et images en mouvement au discours.

A la fois expression narrative, fragments et construction de l’identité, quelle forme l’écriture personnelle peut-elle prendre en ligne ?

2. La construction de l’identité autobiographique à l’heure du numérique

Le numérique, lieu de communication ou de transmission ?⁶⁶

Au commencement de son journal⁶⁷, une jeune parisienne écrit, le 31 décembre 1910 :

⁶² *Ibid.*, p.45.

⁶³ Hartmut Rosa, *Accélération : une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010, p. 76-77.

⁶⁴ Jacques Ellul, *La parole humiliée*, Paris, Seuil, 1981, 301 p.

⁶⁵ Christian Vandendorpe, *Du papyrus à l’hypertexte. Essai sur les mutations du texte et de la lecture*, Paris, La Découverte, 1999, p.250.

⁶⁶ Selon la distinction théorisée par Régis Debray, *Introduction à la médiologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, 223 p.

⁶⁷ 24 agendas semestriels de 9,5 x 15 cm (1911-1916), conservés à l’APA. Texte dont on retrouve des extraits dans Lejeune, Bogaert, *Un journal à soi, op.cit.*

« Pourquoi vais-je écrire ces notes ? Quelqu'un m'a dit qu'elles pourraient peut-être intéresser les chercheurs de l'an 2000 quoique j'ai peine à le croire, je me décide. »

Nous l'avons montré, il est bien rare que celui qui écrit n'aie pas en tête un destinataire de ses écrits, même imaginaire. La volonté de transmission motive l'écriture. La construction de l'identité narrative et du récit, qui s'inscrivent dans la durée, semble trancher avec un Internet basé sur l'instantanéité des interactions.

Plus largement, les rythmes de vie s'accélèrent toujours, laissant moins de place à la contemplation, à la méditation, à la lecture... Le temps moyen consacré à la lecture a baissé d'un tiers depuis 1986⁶⁸. L'écriture autobiographique est-elle toujours un lieu idéal de la transmission, passerelle entre les générations ?

Surtout, l'espace numérique est-il le plus conseillé pour la construction de l'identité et la transmission par l'écriture autobiographique ?

Temporalité et autobiographie

Michel Serres s'exprime ainsi :

« L'objet de la cognition vient de changer. Nous n'avons pas un besoin obligatoire de concept. (...) Nous pouvons nous attarder aussi longtemps que nécessaire devant les récits, les exemples et les singularités, les choses elles-mêmes".⁶⁹

Mais si l'outil numérique ouvre de tels espaces pour la contemplation, plaçons-nous à présent, avec Philippe Lejeune, dans la lignée de la théorie critique qui s'intéresse à l'*accélération* du temps⁷⁰ :

⁶⁸ Ministère de la Culture et de la Communication, *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2016*, Paris, DEPS, 2016, s.p.

⁶⁹ Serres, *Petite poucette, op.cit.*, p.47.

⁷⁰ En faisant émerger l'idéologie contemporaine dominante, par la construction d'une théorie critique des phénomènes tels que « la culture de l'éphémère, [l'] hyperactivité effrénée, [la] communication sans contenus », Fabio Merlini tente de comprendre pourquoi la culture est incapable d' « assumer la responsabilité d'une projectualité de long terme » (Fabio Merlini, *L'époque de la performance insignifiante. Réflexion sur la vie désorientée*, Paris, Les éditions du Cerf, 2011, p.85).

Hartmut Rosa, théoricien de l'accélération du temps, participe de ce même mouvement réflexif et résistant, évoquant la déperdition de sens à travers le prisme de la transmission intergénérationnelle qui devient *intragénérationnelle* :

« Aujourd'hui, tout va si vite que notre identité ne peut plus s'appuyer sur la permanence du monde qui nous entoure. (...) l'avenir disparaît puisque demain, c'est déjà aujourd'hui. Nous perdons les attaches à long terme, l'enracinement dans le passé, la projection dans l'avenir, qui nous permettraient de nous construire une identité narrative. Nous patinons à toute vitesse dans un présent qui tue le passé et nie l'avenir. »⁷¹

C'est l'identité même – l'identité autobiographique - qui se dissout dans le tourbillon du monde. C'est ainsi que Fabio Merlini, professeur d'éthique à l'Université de Varèse, met en lumière cette déperdition de sens qui accompagne paradoxalement l'augmentation de la densité du rythme de vie :

« Nous nous trouvons, aujourd'hui, face à un incroyable renforcement des moyens mis à notre disposition pour communiquer, travailler, produire, accroître, renforcer et améliorer la gamme de nos prestations. C'est comme si, pour la première fois de notre histoire, se frayait un chemin l'idée selon laquelle il n'y a plus aucun obstacle à la possibilité de disposer de façon inconditionnée non seulement du monde, mais encore de nous-mêmes. Pourtant, dans cette prolifération sans bornes de dispositifs fonctionnels, quelque chose semble paradoxalement ne pas fonctionner comme cela devrait. La « *machine* » tourne à une vitesse inouïe, mais dans ce tourbillon — que notre quotidien subit comme un destin inévitable — nous peinons à trouver une position capable de donner sens à nos actions. La désorientation est totale. »⁷²

« Dans la société pré-moderne, (...) le présent reliait au moins trois générations car le monde ne changeait guère entre celui du grand-père et celui du petit-fils, et le premier pouvait encore transmettre son savoir-vivre et ses valeurs au second. / Dans la haute modernité, la première moitié du XX^e siècle, il s'est contracté à une seule génération : le grand-père savait que le présent de ses petits-enfants serait différent du sien, il n'avait plus grand-chose à leur apprendre, les nouvelles générations devenaient les vecteurs de l'innovation, c'était leur tâche de créer un nouveau monde, comme en Mai 68 par exemple. / Cependant, (...) de nos jours, le monde change plusieurs fois en une seule génération. Le père n'a plus grand-chose à apprendre à ses enfants sur la vie familiale, qui se recompose sans cesse, sur les métiers d'avenir, les nouvelles technologies, mais vous pouvez même entendre des jeunes de 18 ans parler d'"avant" pour évoquer leurs 10 ans, un jeune spécialiste en remonter à un expert à peine plus âgé que lui sur le "up to date". Le présent raccourcit, s'enfuit, et notre sentiment de réalité, d'identité, s'amenuise dans un même mouvement. » (Rosa, Accélération : une critique sociale du temps, *op.cit.*).

⁷¹ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, *op.cit.*, p.108.

⁷² Fabio Merlini, *L'époque de la performance insignifiante. Réflexion sur la vie désorientée*, *op.cit.*, p.85.

Comme le soulignait déjà Paul Valéry lors d'une conférence en 1935⁷³, le chaos se manifeste aujourd'hui dans notre rapport au temps. L'Histoire, qui semblait suivre un cours relativement linéaire, devient indéchiffrable au futur proche, voire même, plus encore, au présent, le développement exponentiel des nouvelles technologies ces dernières décennies accompagnant ce mouvement.

"Le présent raccourcit, s'enfuit, et notre sentiment de réalité, d'identité, s'amenuise dans un même mouvement."⁷⁴

L'effondrement de la mémoire autobiographique ?

La promesse de libération que le progrès semble offrir au monde, repose en réalité sur l'hypothèse que chacun porte en soi son projet d'existence, qui donne un sens à sa vie et à ses actions. Dès lors, le progrès offre (dans l'idée) la possibilité de choisir sa vie.

« C'est pourquoi dans les sociétés modernes, les gens développaient de véritables "identités narratives" qui leur permettaient de relater l'histoire de leur parcours comme autant d'histoires de conquêtes, certes semées d'embûches, mais allant vers cette "bonne vie" dont ils rêvaient. Désormais, il devient impossible de développer ne serait-ce qu'un début de projet d'existence»⁷⁵.

C'est ainsi que Fabio Merlini va jusqu'à prévoir l'effondrement de la mémoire autobiographique. Ce qui la tue, c'est justement le paradoxe de la vitesse qui, d'une part, contribue à la perte du sens que l'on donne à ses actions, et d'autre part empêche la projection, la construction de soi dans le long terme.

Dans ce contexte, l'écriture autobiographique devient malgré elle une forme de résistance : celle de la linéarité contre la fragmentation, celle du temps long contre l'instantané... celle du papier contre le numérique ?

⁷³ Paul Valéry, *Le bilan de l'intelligence*, Paris, Allia, 2011, 61 p.

⁷⁴ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, op.cit, p.108-109

⁷⁵ *Ibid.*, p.109.

3. *L'internaute autobiographe*

La place de l'utilisateur

Le temps de plus en plus long consacré au petit écran accompagne le fait que l'accès à la culture passe de plus en plus par internet. Les internautes représentent 84% de la population en 2015, contre 55 % en 2006⁷⁶. La part de la population disposant d'une connexion internet est de 83 % en 2015, soit la quasi-totalité des personnes possédant un ordinateur, contre 46 % seulement en 2006.

« Dès ses origines, cette technique devenue culture a été animée par un souci de l'intelligent et de l'humain, de l'intelligent comme expression de l'humain. Le calcul s'est très vite transformé en lieu de sociabilité, et l'humain s'est du coup en partie numérisé. »⁷⁷.

C'est dans cette réalité hybride que la place de l'internaute doit se définir. Avec un nombre croissant d'utilisateurs, l'histoire du numérique se construit pas à pas et sans recul sur lui-même. Un recul d'autant plus important quand le numérique gagne la sphère personnelle et intime (et non seulement professionnelle et de loisir).

« On le sait, la place de l'utilisateur dans l'offre informationnelle et culturelle a considérablement changé depuis une cinquantaine d'années. Progressivement, l'ensemble des discours, des politiques et des outils ont été revus afin de lui accorder un rôle plus central, plus stratégique ou plus performant. »⁷⁸

L'utilisateur numérique 2.0 n'est plus réductible ni à un consommateur ni à un utilisateur, il est un acteur de l'évolution de son environnement.

⁷⁶ Ministère de la Culture et de la Communication, *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2016*, op.cit.

⁷⁷ Doueïhi, *Pour un humanisme numérique*, op.cit.

⁷⁸ Louise Merzeau, « L'intelligence de l'utilisateur », *INRIA. L'utilisateur numérique*, ADBS éditions, 2010, p.9-37.

Profil de l'écrivain⁷⁹ numérique

Le support numérique et ses contenus tiennent aujourd'hui dans la poche, à la manière d'un carnet de notes. En 2015, 6 Français sur 10 possèdent un *smartphone*, et un tiers des français, une tablette – supports qui s'additionnent entre eux⁸⁰. Cette même année, 44 % des visites de site web⁸¹ se sont fait *via* un *smartphone*. Nous pouvons imaginer cette tendance allant croissant. Le numérique gagne du terrain, il a quitté le bureau pour s'emporter partout.

Le grand nombre de français écrivant⁸², couplé au caractère marginal, parfois secret, des écrits qui nous intéressent ici, rend la population d'écrivains difficile à dénombrer. En outre, la dimension éphémère des pratiques numériques s'associe au caractère prospectif de notre sujet qui observe des pratiques en constante évolution.

Quelques éléments cependant. Si le phénomène numérique se diffuse avec le renouvellement des générations et que la nouvelle technologie est de mieux en mieux maîtrisée, les écarts dans les taux de pratique sont importants selon l'âge. Si le temps consacré à la lecture a diminué d'un tiers depuis 1986, les retraités restent les plus grands lecteurs, avec plus d'une demi-heure de lecture par jour. A l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, créée en 1992 notamment par Philippe Lejeune, les membres des comités de lecture, en charge de la lecture de chaque texte déposé et de la rédaction, pour chacun, d'un écho de lecture, sont en totalité des personnes à la retraite. *A contrario* de la tendance à la baisse pour la lecture, de plus en plus de gens écrivent : ils étaient 3 % en 1973, ils sont 22 % aujourd'hui⁸³.

⁷⁹ Notons qu'il n'existe pas de vocabulaire pour désigner celui qui écrit sans être reconnu pour ses qualités littéraires comme si l'écriture n'existait que pour les écrivains.

⁸⁰ Ministère de la Culture et de la Communication, *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2016, op.cit.*

⁸¹ Mesures saisies par le dispositif *eStat* de Mediamétrie.

⁸² Un tiers d'entre eux songerait à écrire un livre selon une enquête Le Figaro Littéraire – OpinionWay, dont 1,4 millions de personnes posséderait déjà un manuscrit. Mohammed Aïssaoui, « Un français sur trois rêve d'écrire », *Le Figaro Littéraire*, 25/09/2009.

⁸³ Ministère de la Culture et de la Communication, *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2016, op.cit.*

b) Nouvelles pratiques d'écriture personnelle

L'écrivain, fort de ces nouveaux supports numériques, a la possibilité de diversifier ses pratiques. S'est ouvert un nouvel espace de création et d'exploration de soi. Si l'on envisage les écrits personnels comme supports d'une transmission, celle-ci semble dépendre de l'accent mis sur le didactique, d'une part, et d'autre part d'un rapport au temps qui tranche avec la tendance générale actuelle : la réflexion et la construction narrative de soi, de même que la lecture, impliquent une inscription dans la durée. Mais les nouvelles formes d'écriture personnelle qui émergent des nouvelles technologies et en particulier de l'internet, sont-elles à l'image de ces conditions ? Quelles expérimentations en sont-elles faites ?

1. Historique et typologie⁸⁴

Les premières pages personnelles

Les premières pages personnelles francophones font leur apparition au Québec dans les années 1995. Le phénomène est au départ réservé à une toute petite communauté de personnes. En effet, à l'époque, créer une page web personnelle supposait de maîtriser soi-même le langage de balisage. C'est pourquoi apparaissent des sites collectifs – voire collaboratifs, qui permettent aux diaristes de s'entraider techniquement, de partager le goût du journal personnel, d'écrire à plusieurs... Les quelques particuliers se trouvent et s'organisent en minuscules réseaux, partageant non seulement le contenu de leurs sites – les textes – mais aussi leurs pratiques. Tous ces sites prennent le nom et la forme de recueils de journaux, cercles de journaux, ateliers d'écriture personnelle...

Le phénomène gagne ensuite la France. Philippe Lejeune dénombre, en préparant son ouvrage « *Cher écran...* ». *Journal personnel, ordinateur, Internet*⁸⁵ en 1999, 67 journaux francophones en ligne. Ce chiffre double rapidement puisqu'il en dénombre déjà 126 en 2000. Avant l'apparition des plates-formes de blogs (type *Skyblog*⁸⁶), « on

⁸⁴ Voir « Annexe 1 : typologie des écrits personnels ».

⁸⁵ Philippe Lejeune, « *Cher écran...* ». *Journal personnel, ordinateur, Internet*, Paris, Seuil, 2000, 443 p.

⁸⁶ <http://www.skyrock.com/blog/>

en compte sans doute un petit millier »⁸⁷. Nous pouvons voir dans cette façon de produire du contenu, au sein de ce qui devient un petit réseau de personnes, une préfiguration des l'avènement du web 2.0.

Les blogs

Les premiers outils de gestion de contenu sont créés en 1997 et en 1999, plusieurs services de publication automatisée de weblogs sont disponibles, comme *Live Journal* ou *Blogger*. Les premiers *weblogs* (de *web*, toile et *log*, carnet de bord en anglais) apparaissent en 2000 mais la pratique demeure d'abord assez confidentielle.

Peu à peu, le besoin de simplifier l'outil, pressenti avec les sites collectifs, débouche sur l'émergence de plates-formes de blogs, qui prennent véritablement leur essor en France au cours de l'année 2003.

Enfin, l'immense démocratisation du blog advient quand les adolescents s'emparent des outils tels que Skyblog dans les années 2005-2010. L'expression en ligne est alors simplifiée et s'ouvre à un public large. Les petites communautés de blogueurs disparaissent dans la masse.

Tout billet, qui ressemble aux *entrées* des journaux personnels, peut être commenté.

Le blog se distingue ainsi du forum par la place qu'il accorde à l'auteur plutôt qu'à la thématique abordée.

Le journal personnel numérique : l'exemple de Di

D'une part, le journal personnel, nous l'avons vu, constitue pour l'écriture, la littérature et soi, un espace d'exploration privilégié, qui s'accorde bien avec les virtualités offertes par le numérique :

⁸⁷ Page de présentation du parcours guidé de valorisation des archives web de la BnF « (S)écrire en ligne : journaux personnels et littéraires ».

« Qui plus est, en redessinant les frontières de l'espace public et de la vie privée, devenues plus poreuses et complexes que jamais, ce média offre un vaste terrain d'expérimentation qui prolonge ou bouscule les genres connus. Vies parallèles, imaginaires, témoignages bruts ou choisis, la palette est immense et reste à explorer »⁸⁸.

D'autre part, les écrivains sont souvent à la recherche de cadres (voire contraintes) dans lesquels épanouir leur créativité⁸⁹.

Noémie Cadet⁹⁰ présente dans ses travaux le résultat d'une exploration de l'emploi de la contrainte pour générer l'écriture de soi sur support numérique. Après avoir exploré les potentialités diaires sous toutes leurs formes (photo, video, twitt ou notes thématiques quotidiens), elle développe l'application *Di, la fabrique à dire*, qui offre un espace numérique personnel d'écriture⁹¹ :

« L'utilisateur peut [y] écrire (...) des *di de jour* pour évoquer des faits vécus et des sensations ressenties au cours de la journée (avec la possibilité d'associer une ou plusieurs photographies personnelles à l'écrit) et des *di de nuit* pour raconter ses fictions nocturnes. (...) Au sein de l'espace d'écriture, il peut être aidé des systèmes de déclencheurs s'il en a besoin »⁹².

Ces systèmes déclencheurs sont autant de propositions de cadres et de contraintes par lesquelles puiser et enrichir le récit⁹³.

L'application présente un espace d'archivage, autogéré par l'écrivain, ainsi que des espaces de « références », comportant des bases de données d'exemples d'écrits personnels, quotidiennement enrichies⁹⁴ :

⁸⁸ Gildas Illien, « Les mémoires de la Toile. L'archivage d'internet à la bibliothèque nationale de France », *La faute à Rousseau*, n°45, Association pour l'autobiographie, février 2008, p.63-64.

⁸⁹ Ariane Grimm explore ainsi par exemple toutes les potentialités de l'écriture diaire en s'imposant alternativement une grande variété de contraintes et de cadres : listes, alphabets, journaux des rêves...

⁹⁰ Etudiante en design de produit à l'école Boule (Paris) en 2015-2016 et qui a consacré son mémoire de recherche aux pratiques d'écriture diaire.

⁹¹ Voir Annexe 3 : « Di de jour ».

⁹² Entretien avec Noémie Cadet, 29 juillet 2016.

⁹³ Propositions de thèmes, de sujets, de formats...

⁹⁴ Voir les sites internet de démonstration du concept de la rubrique de référence pour le journal de jour : <https://didsaa.hotglue.me/> et pour l'univers onirique : <https://di-nuit.hotglue.me/>.

« L'utilisateur peut naviguer parmi ces références visuelles, sonores et textuelles classées par disciplines (une sorte de grande archive sur la thématique du journal : entre la médiathèque/bibliothèque/cinémathèque en version numérique) ».

Enfin, l'application « offre la possibilité de passer du fragment texte numérique à une unité éditée. L'utilisateur peut éditer un recueil de « di de jour » et/ou « de nuit » (...). », dans une perspective de valorisation, mais aussi pour une plus grande potentialité d'autogestion des archives⁹⁵. L'archivage de l'écrit personnel accompagne ainsi souvent, dans un même mouvement, l'écrit lui-même – écrit qui est une façon de s'archiver soi-même.

2. *L'écriture personnelle en réseau*

L'écriture personnelle en ligne interroge à nouveau la vocation des écrits personnels à être lus, conservés et valorisés, puisqu'ils se soumettent par définition aux regards et aux commentaires des internautes.

La blogosphère

Le blog propose une sorte de « navigation intérieure » dont les liens sont des sortes de brèches ouvrant sur l'extérieur. Toutes ces brèches sont les passerelles internes d'une blogosphère géante et mouvante qui n'a cessé de croître dans les années 2000. Le blog s'inscrit dès lors dans un véritable réseau, renforcé par la technologie RSS mise au point par Dave Winer, qui permet entre autres la réception des dernières mises à jour de façon automatisée.

« Le blog est donc un journal de bord destiné à rendre compte d'une navigation personnelle sur le Net et à fédérer, autour de ce journal intime et de la navigation dont il rend compte, une communauté virtuelle »⁹⁶.

⁹⁵ Voir Annexe 4 : « éditer un Di ».

⁹⁶ Léo Scheer, Alexandra Varrin, Abeline Majorel, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations de blogueurs*, Paris, Léo Scheer, 2011, 158 p.

Blogs et médias sociaux sont aujourd'hui interconnectés dans un vaste réseau qui réunit sites de partages de vidéos et photos, réseaux sociaux et blogs.

Extimité *versus* intimité

On parle souvent des blogs comme des journaux *extimes*, terme introduit par Lacan et popularisé par Michel Tournier⁹⁷ bien avant la naissance des blogs, désignant le désir de rendre visibles certains aspects de soi jusque-là conservés dans la sphère intime. En effet, la logique publique/privée maintient une partition du monde entre espace intérieur et espace extérieur. Mais si le privé désigne ce que l'on possède, il ne signifie pas pour autant l'intime, *ce qui nous concerne*. Le blog propose une certaine maîtrise de ce qui est révélé au jour :

« L'auteur d'un blog réapprend et réinterprète un monde d'informations et de biens culturels dans un mouvement centrifuge le poussant à chercher une sorte de refuge, non à l'intérieur de lui-même, mais hors de lui. Cet « intime » qui reste extérieur au sujet est désigné par la notion paradoxale d'" extime » (...) »⁹⁸ .

Face à ce qui est écrit et qui tombe par définition dans l'extimité, l'intimité devient inaccessible car elle représente la part non dévoilée, c'est à dire cachée, de l'auteur. Le pacte d'une sincérité et d'une exhaustivité des contenus n'est plus formulé sur la toile, qui permet la lecture presque immédiate par d'autres de ce qui est écrit. Cependant, l'intimité se loge inconsciemment dans les recoins des informations mises en circulation, et si elle ne s'affirme pas, elle se devine. Le blogueur guette les commentaires et justifie ses contenus en constante interactions avec ses lecteurs, même peu nombreux. Sans s'en rendre compte, par cet élan de partage, c'est la validation de son parcours individuel que recherche le blogueur, en fonction des normes collectives. Le blog en dit ainsi parfois long sur les évolutions individuelles dans l'espace social – évolutions facilitées dans la blogosphère par l'usage de l'écriture et une maîtrise apparente de sa propre image.

⁹⁷ Michel Tournier, *Journal extime*, Paris, Musardine, 2002, 236 p.

⁹⁸ Scheer, Varrin, Majorel, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations de blogueurs, op.cit.*

Le blogueur met sa vie en scène dans une sorte de transparence, et c'est ce spectacle qui remplace implicitement l'authenticité de l'intimité.

« Le blog est (...) l'effet d'une tendance lourde de dissolution générale de l'intime dans la société de l'information »⁹⁹.

On peut dès lors voir les interactions du blogueur avec ses lecteurs comme des fragments de son journal intime.

"En réalité, à travers ces phénomènes de médiatisation [blogs], l'intimité ne se trouve ni diluée dans l'espace public, ni anéantie par l'indiscrétion sociale. Elle se trouve redéfinie."¹⁰⁰

Ainsi, le journal intime en ligne se verrait redéfini en "journal extime en ligne", l'extimité étant constitutive de l'intimité, comme l'altérité l'est de l'identité.

Écrire en ligne, c'est donc soumettre directement ses écrits au regard de l'autre – regard à la fois distant (le lecteur est souvent anonyme, virtuel) ; mais regard immédiat. L'écran, au contraire du carnet, répond, par le biais des commentaires. Mais s'écrire en ligne, ce n'est pas nécessairement pratiquer une nouvelle forme de correspondance. La réflexion, littéralement le *retour sur soi*, peut passer par le biais de différents *médias*, dont le lecteur fait ici directement partie. Depuis bien avant internet, l'écrivain s'observe comme s'il était un autre, se juge parfois, le lecteur hypothétique s'érigeant en miroir.

Une nouvelle construction du temps

Le blog s'organise, *a contrario* du journal mais sur le même principe, dans un ordre *retrochronologique* : les billets, forme logicielle permettant à chacun d'éditer ses contenus, s'affichent du plus récent au plus ancien. Le journal en ligne propose donc, en même temps qu'une nouvelle construction sociale de l'identité, une nouvelle construction du temps :

« Le temps ne coule plus, il flotte et s'enfoncé. Le présent vient avant le passé et émerge vers le rien. »¹⁰¹

⁹⁹ *Ibid.*

¹⁰⁰ Annabelle Klein, « Les pages personnelles comme nouveaux lieux de soi, entre espace public et espace privé. Comment se sentir chez soi sur internet ? », dans Totching *et al.* (dir.), *La communication médiatisée par ordinateur : un carrefour de problématiques*, Sherbrooke, Université de Sherbrooke, 2001, s.p.

En outre, la rapidité et l'instantanéité des interactions sur le web participent d'une écriture non plus linéaire, mais *en toile*.

3) LES ECRITS PERSONNELS COMME OBJETS D'ARCHIVE

« Comment parler de ces « choses communes », comment les traquer plutôt, comment les débusquer, les arracher à la gangue dans laquelle elles restent engluées, comment leur donner un sens, une langue : qu'elles parlent enfin de ce qui est, de ce que nous sommes. »¹⁰²

L'accélération récente de l'histoire et les évolutions technologiques nous mettent face à une indétermination du futur proche et donc du présent, devant laquelle le recours à l'écriture personnelle exprime une sorte d'entreprise de sécurité mentale. Il en va de même pour le recours à l'archive, en même temps qu'elle dessine la mémoire collective. L'écrit personnel devient une source de l'histoire, qu'il affine. De plus, l'écrit personnel natif numérique participe d'une nouvelle forme de culture populaire que l'histoire, la sociologie, la littérature et d'autres sciences commencent à appréhender et insérer dans leurs *corpus*.

a) Constitution en archives

1. *De l'ombre à la lumière*

S'écrire, c'est s'archiver

« Purée ! Non, ce que j'ai envie de rire de moi ! Soyons sérieuse. / Ce cahier à des dehors piteux. / Nous allons l'emplier de telles choses, que les bibliothèques rétrospectives des siècles prochains se l'arracheront, si l'encre tient encore... et si elle ne tient plus, ils la feront revenir sous des acides, des

¹⁰¹ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, *op.cit.*, p. 112.

¹⁰² Georges Perec, *Les choses. Une histoire des années soixante*, Paris, Juillard, 1965, 133 p.

oxydes et des drogues dont les formules dorment encore dans les circonvolutions des cerveaux futurs ! »¹⁰³.

Il y a dans le fait de s'écrire, une volonté propre de s'archiver. C'est documenter sa vie, se situer et se définir (les recherches en généalogie, par exemple, ne sont souvent pas exempt d'un projet autobiographique et les amateurs documentent souvent, en même temps que l'histoire de leurs aïeux, leur propre histoire¹⁰⁴) ; c'est se conserver ; c'est enfin parfois se valoriser (les écrivains qui tiennent un blog, par exemple).

Que l'écrit figure sur papier ou sur internet, quelle qu'en soit la teneur intime, l'écrit personnel met en forme, organise, une idée de soi, une image de soi. Il se fait le support de sa propre circulation et de sa propre conservation : l'écrit personnel porte en son projet le goût de l'archive.

Le témoignage individuel constitutif d'une mémoire collective

Si "les archives sont l'ensemble des documents, quels que soient leur date, leur forme et leur support matériel, produits ou reçus par toute personne physique ou morale, et par tout service ou organisme public ou privé, dans l'exercice de leur activité"¹⁰⁵, et qu'elle sont ainsi précieuses avant tout pour leur potentiel probant, leur valeur de témoignage est largement reconnue. La recherche scientifique - d'abord la recherche en histoire, utilise l'archive comme source. Cet usage s'élargit aux autres disciplines des sciences humaines. Les écrits personnels peuvent dès lors faire source pour l'Histoire, mais aussi la sociologie, la psychologie, la littérature... Le goût naissant de l'interdisciplinarité ainsi que l'émergence des *humanités numériques*, domaine de recherche au croisement de l'informatique et des sciences humaines, sont autant de mouvements dont les méthodologies peuvent

¹⁰³ Journal personnel de Catherine Pozzi (1882-1934), 30 sept 1900, collection Bourdet.

¹⁰⁴ « On savait l'écriture généalogique autographe, on la découvre autobiographique. Et de fait, il n'est pas rare que le généalogiste se livre lui-même par touche, inscrivant ici son adresse, notant là sa profession. (...) ce désir de transmettre en cache un autre, celui de se transmettre, de faire soi-même archive, de s'inscrire à son tour dans cette écriture qui sera son prolongement au-delà de la mort. (...) Comme l'archive s'offre au présent, l'écriture de la généalogie se garde pour le futur... ». (Sylvie Sagnes, « Faire saigner ses racines : archives et généalogie », *Actes de la journée d'études organisée le 9 mars 2007 par les étudiants du master 2 professionnel histoire et métiers des archives de l'université d'Angers, le CERHIO et l'AEDAA*, Patrice Marcilloux (dir.), Centre de recherches historiques de l'Ouest CERHIO - UMR 6258, Presses de l'Université d'Angers, 2009, s.p.).

¹⁰⁵ Article L 211-1 du Livre II du Code du patrimoine.

prendre en considération des aspects de la vie culturelle et sociale et l'ériger en patrimoine, soit :

« l'ensemble des biens hérités des ascendants ou réunis et conservés pour être transmis aux descendants"¹⁰⁶.

La reconnaissance du "patrimoine immatériel" par l'UNESCO attire l'attention sur les traditions régionales et par extension sur l'histoire et la transmission individuelles. Les "collectes de mémoire orale" sont une pratique de plus en plus courante dans les institutions patrimoniales, voire les services d'archives. Le récit de vie se fait une place de choix.

La place de plus en plus importante accordée à l'archive personnelle et au témoignage dans les institutions suit le mouvement de l'intérêt individuel pour les recherches généalogiques et l'histoire familiale. L'intérêt institutionnel, discret mais croissant, porté aux écrits personnels, rend compte d'une volonté de raconter le monde à travers la singularité des points de vue. L'Histoire s'intéresse à la petite histoire, l'histoire ordinaire, individuelle. Ces points de vue, ajoutés les uns aux autres, forment ensemble la mémoire d'un territoire.

L'archivage comme alternative à la publication

Les écrits personnels ordinaires ont souvent mauvaise réputation. Ceux qui n'ont pas passé l'épreuve de l'édition papier, souvent liée à la notoriété de l'auteur, doivent également passer la barrière des cinquante ans avant d'entrer dans les Archives, pour n'y être probablement jamais consultés...

« Les Archives ? Là, au mieux, on vous conserve, mais on ne vous lit pas. Et souvent, on n'accepte même pas de vous accueillir. En France, si vous venez aux Archives départementales avec votre journal intime sous le bras, on croira que vous êtes fou, et on vous dira : "Voilà la procédure à suivre, il y a trois choses à faire : 1) mourez 2) attendez 50 ans 3) et alors revenez nous

¹⁰⁶ S.v. « patrimoine », dans *Centre national de ressources textuelles et lexicales*.

voir". On n'accepte que les textes qui ont fait la preuve de leur capacité à survivre longtemps en milieu hostile. »¹⁰⁷

Tous les textes qui ne passent pas au moins l'une de ces épreuves mais qui les ont quand même tentées semblent dès lors attester les préjugés liés à la médiocrité littéraire et au narcissisme de l'écriture de soi ou d'une déconnexion, d'un repli sur soi, d'une non-présence au monde.

Or, le texte qui devient archive trouve, malgré lui, l'espace d'un rayonnement qui, s'il n'équivaut pas à la publication par un éditeur en terme de prestige, ouvre néanmoins à la possibilité d'être lu et, pourquoi pas, étudié. L'archiviste qui se penche sur l'écrit personnel lui offre une seconde chance, un espace pour rayonner¹⁰⁸.

2. Des liens paradoxaux entre propriétaires particuliers et services d'archives

Méfiance aristocratique

« Les archives privées qui présentent pour des raisons historiques un intérêt public peuvent être classées comme archives historiques, sur proposition de l'administration des archives, par décision de l'autorité administrative »¹⁰⁹.

Si les archives privées occupent aujourd'hui une place de choix dans les préoccupations des professionnels, notamment depuis la création de la cellule des archives privées (classées J) par Christine de Joux, les dons de fonds privés ne sont pas encore une démarche acquise et systématique. Une certaine méfiance aristocratique, héritée des confiscations de biens qui ont eu lieu pendant la Révolution, tient les institutions de l'état à distance de certains fonds privés de valeur.

Dès lors, l'archiviste joue un rôle important de médiation. Il est chargé de mettre en confiance ses interlocuteurs et de rétablir des liens francs avec les propriétaires. Le

¹⁰⁷ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, op.cit., p.31.

¹⁰⁸ Ce fut le cas des écrits d'Ariane Grimm : sa mère fit publier les quatre derniers « Cahiers de mémoire » chez Belfond (Ariane Grimm, *Journal intime d'une jeune fille : la flambe*, Paris, Belfond, 1987, 274 p.) mais l'ensemble de ses cahiers a véritablement trouvé un espace de résonance en intégrant les archives de l'APA : il a, depuis, été étudié par de nombreux chercheurs.

¹⁰⁹ Article L 212-15 du Code du patrimoine

rapport entre services d'archives et propriétaires particuliers continue ainsi d'évoluer et l'on parle autant aujourd'hui en terme de concurrence que d'échanges fructueux¹¹⁰.

Agressivité du marché des autographes

Reste que les documents personnels à forte valeur marchande ont souvent bien des raisons de se retrouver dans des collections privées. Pour les papiers de personnes célèbres et notamment d'écrivains, l'acquisition passe dès lors souvent par l'achat. Dans cette situation, ou bien les institutions parviennent à rassembler les fonds (la BnF organise ainsi régulièrement des appels aux dons), ou bien elles s'inclinent devant les familles et les collectionneurs privés. Si les Archives de France sont parvenues, en 2011, à amasser plus d'un million d'euros en quelques semaines pour acquérir les papiers de Robespierre, c'est grâce à la mobilisation du monde associatif.

Le marché des autographes est à la mode. Pour continuer de se développer, il a besoin d'une offre abondante et diversifiée. Et les collectionneurs sont souvent moins séduits par les qualités patrimoniales de l'autographe que par son intérêt financier. Une partie des générations actuelles ne répugne plus à vendre ce que leurs familles avaient conservé comme un héritage intangible. Des commissaires-priseurs sont désormais spécialisés dans le patrimoine écrit.

« Cette nouvelle façon d'appréhender les archives comme des gisements d'autographes présente un grave danger pour l'intégrité et la conservation des fonds ! »¹¹¹.

Accentuation du souci de conservation

Paradoxalement, ces manœuvres spéculatives ont pu contribuer à accentuer le souci de conservation des documents. Cela a participé du rapprochement entre

¹¹⁰ Pascal Even, « Les archives privées : rupture ou continuité ? », dans Marie Cornu, Jérôme Fromageau (dir.), *La préservation des archives privées et l'intérêt public. Mutations et ruptures*, Paris, L'Harmattan (Droit du patrimoine culturel et naturel), 2013, p. 11-20.

¹¹¹ Christine de Joux, « Les archives privées et les services publics d'archives. Enjeux et défis », dans Marie Cornu, Jérôme Fromageau (dir.), *La préservation des archives privées et l'intérêt public. Mutations et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 35-44.

propriétaires et services d'archives, ayant peu participé à cette spéculation, afin d'éviter l'aliénation, voire la dispersion des fonds.

L'heure est à la prévention et au bon respect des lois. Des mesures de protection existent pour les fonds privés, comme le contrôle des exportations et le droit de préemption, qui donne la priorité à l'état dans une vente publique¹¹².

b) Spécificités des fonds

1. Nature des fonds

Fonds d'archives privées

Les écrits personnels, s'ils sont la manifestation d'un désir de conservation, ne se faisaient jusqu'il y a peu rarement archives, seuls. Ils faisaient partie de fonds plus larges, hybrides, souvent fonds d'archives privées. Les archives privées sont entendues officiellement comme n'entrant pas dans le champ d'application des archives publiques :

« Documents qui procèdent de l'activité de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements et entreprises publics ou de l'activité des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public, ainsi que les minutes et répertoires des officiers publics ou ministériels »¹¹³.

Si archives publiques et privées sont complémentaires et peuvent parfois se retrouver mêlées (comme les papiers de politiciens, par exemple), ce sont dans les fonds privés que se cachent les écrits personnels et les écrits ordinaires.

Fonds d'archives personnelles, professionnelles et familiales

Si l'on trouve parfois des écrits personnels dans des archives d'associations, de syndicats, de partis politiques ou du monde du travail, ils sont alors noyés dans

¹¹² Article L 212-32 du Code du patrimoine

¹¹³ Articles L 221-4 et 5 du Code du Patrimoine

une masse d'autres documents, souvent en vrac. Ce sont dans les fonds d'archives personnelles et professionnelles (qui concernent les documents créés et rassemblés par un individu tout au long de son existence, au cours de sa carrière professionnelle ou en raison d'une activité spécifique) que l'on peut trouver le plus souvent les documents qui nous intéressent dans cette étude. Les archives familiales également semblent le lieu idéal de telles découvertes. Mais l'attitude familiale est souvent deux poids deux mesures à l'égard des écrits individuels, qui dévoilent l'intimité d'une famille en même temps qu'ils la conservent...

« Si les familles aiment la mémoire familiale, elles aiment beaucoup moins les écrits autobiographiques de leurs membres, les versions individuelles, dissidentes, indiscrettes de l'histoire du groupe. Cela crée de la gêne. Beaucoup d'écrits autobiographiques disparaissent au moment des successions et des déménagements »¹¹⁴

Les écrits sont tantôt oubliés dans les greniers, tantôt détruits, mais assez rarement communiqués par la descendance. Les positionnements à cet égard sont rarement neutres et quand les écrits sont communiqués, c'est avec enthousiasme.

Les archives de l'internet

Les supports numériques et réseaux internet recèlent enfin également, nous l'avons vu, leur lot d'écrits personnels, traces d'une culture populaire en constante évolution.

Le 1^{er} août 2006, la loi DAVDSI sur les droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information, applicable par le décret du 19 décembre 2011, étend dans son livre IV le dépôt légal à tous les « signes, signaux, écrits, images, sons ou messages de toute nature faisant l'objet d'une communication au public par voie électronique ». Les pages web et notamment les blogs, sont désormais juridiquement considérés comme des publications et peuvent ainsi être collectés dans le cadre du dépôt légal.

¹¹⁴ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, op.cit., p.31.

Depuis lors, les sites en .fr¹¹⁵ ainsi que les sites hors .fr dont les contenus ou auteurs sont situés en France, font l'objet de larges collectes régulières (deux fois par an) et sont conservés à la BnF (hors sites émanant des services des médias audiovisuels, conservés à l'INA). Les données antérieures proviennent de la base d'Internet Archive¹¹⁶. Des équipes de recherche travaillent à ce jour quotidiennement autour de corpus de pages web archivées. Une thèse portant sur l'archivage du web, la première sur le sujet, qui interroge notamment la difficulté de constituer des corpus pertinents de sites web tant sur le plan quantitatif que qualitatif, a vu le jour en l'hiver 2016¹¹⁷.

2. Hétérogénéité des fonds

Des contrats de différentes natures

Il arrive donc que les propriétaires d'écrits personnels, auteurs ou descendants d'auteurs, cherchent d'eux-mêmes à faire archiver leur bien, face à la difficulté de se faire éditer, ou s'ils sont autoédités, la difficulté de diffuser l'ouvrage, tant que par souci de conservation. A l'APA, les textes déposés le sont sous une forme quasi-informelle, reposant principalement sur une relation de confiance :

« Qui est propriétaire du texte déposé ? / Il faut distinguer la propriété du contenu du texte lui-même et celle des exemplaires sont vous faites don à l'APA. / L'association devient, par votre don, propriétaire des exemplaires déposés. En revanche, c'est vous et vos héritiers qui restez propriétaires du texte. Vous conservez sans réserve le droit d'éditer ultérieurement votre texte et, bien entendu, de le modifier et de le compléter. / L'association ne peut le communiquer que selon les règles que vous aurez fixées sur la déclaration du déposant et n'a pas le pouvoir de l'éditer »¹¹⁸

Si l'APA s'impose ces dernières années comme le lieu de référence pour conserver et valoriser les écrits personnels, il existe d'autres institutions spécialisées en France,

¹¹⁵ Leur ciblage fait l'objet d'une collaboration avec l'Association française pour le nommage internet en coopération (AFNIC).

¹¹⁶ Archive.org : Internet Archive, créé en 1996 par Brewster Kahle

¹¹⁷ Sophie Gebeil, *La fabrique numérique des mémoires de l'immigration maghrébine sur le web français (1999-2014)*, thèse dirigée par Maryline Crivello, Université Aix-Marseille, 12 décembre 2015, s.v.

¹¹⁸ F.A.Q de l'APA : « déposer un document autobiographique à l'APA. Pourquoi ? Comment ? ».

comme l'Institut mémoires de l'édition contemporaine (IMEC)¹¹⁹, qui accueille en dépôt des écrits personnels et brouillons d'écrivains. Selon Olivier Corpet, fondateur et directeur de l'IMEC jusqu'en 2013 :

« Le contrat de dépôt (...) peut être (...) une solution intéressante (...), car c'est une solution qui rend libre le dépositaire et le déposant et qui se fonde sur une procédure contractuelle d'obligations réciproques. L'IMEC dans un contrat de dépôt s'oblige à faire l'inventaire, à donner une date de réalisation d'inventaire, qui n'est pas toujours respectée, je dois le dire, parce qu'il est parfois difficile de faire une appréciation des expertises, des assurances, toute une série d'obligations et de conditions (...) Enfin, le déposant s'oblige lui aussi à (...) ouvrir ses archives à la recherche... ».

Le souci de préservation de l'intégrité des fonds confère à chacun des contrats de dépôt « une personnalité et des spécificités assez importantes »¹²⁰.

Cela arrive parfois que des déposants choisissent finalement de transformer leur dépôt en don, parce qu'ils ont plus confiance en des institutions qu'en leurs héritiers par exemple.

Enfin, les écrits personnels du web qui entrent aux Archives le font au titre du dépôt légal.

Ces différentes natures de contrats entraîneront des différences de traitement, de communication et de valorisation des archives.

Diversité des supports et formats

L'APA n'accepte en principe que les textes inédits, mais les limites ne sont pas évidentes aujourd'hui et l'association accepte les textes autoédités. Pour l'instant, peu de documents numériques sont proposés – l'association demande dans ce cas une impression des textes et une copie numérique est effectuée sur CD. Ces choix de

¹¹⁹ <http://www.imec-archives.com/>

¹²⁰ Olivier Corpet, « Logique d'accès aux documents en droit comparé. Table ronde sous la présidence de Jean Le Pottier », *Archives et recherche*, Paris, L'Harmattan, 2003, s.p.

support sont amenés à évoluer¹²¹. Si la diversité de ces formes provoque parfois des hésitations, elle pousse surtout l'APA à "prendre de nouvelles habitudes"¹²²...

L'originalité des fonds réside aussi dans la grande variété des textes, tantôt courts ou longs, tantôt écrits et / ou conservés sur support papier ou numérique... Et de leur situation géographique : les écrits provenant de fonds variés et dissociés de leur contexte de production (c'est souvent le cas des écrits qui font l'objet de spéculation et que l'on a mis de façon brutale sur le marché de l'art), les écrits arrivés par accident au milieu d'un fonds d'archives personnelles et dont on ne sait que faire...

De la difficulté de faire *corpus*

Dès lors, c'est la nature même des documents qui semble dissociée. Comment rapprocher ces documents les uns des autres ? Les écrits personnels, dans une visée scientifique, semblent ne pouvoir fonctionner que par corpus.

La diversité des projets d'écriture ; la diversité des contrats de dons et des supports ; ajoutés à la diversité de nature et de fonction des structures susceptibles de conserver des écrits personnels, des critères de sélection à l'entrée et des politiques d'archivage, posent problème. Nous verrons dans la suite de ce travail que l'archivage numérique participe de cette dissociation, de cette divergence des approches des écrits personnels papier et numériques.

¹²¹ Lors de notre entretien du 28 juin 2016 avec Christine Coutard, chargée de mission à l'APA, nous avons évoqué les différents supports numériques à privilégier lors des dépôts et notamment les supports SSD.

¹²² Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, op.cit, p. 52.

II) LE NUMERIQUE APPLIQUE A L'ARCHIVAGE DES ECRITS PERSONNELS : ETAT DES LIEUX

1) L'ARCHIVAGE NUMERIQUE DES ECRITS PERSONNELS

Il arrive que des écrits personnels se retrouvent aux Archives, ce n'est pas nouveau : soit qu'ils y parviennent au milieu d'un fonds plus large, hybride, soit qu'ils représentent un intérêt particulier, dû souvent à la renommée de leurs auteurs¹²³. Avec la création de structures spécialisées dans l'archivage des écrits personnels, une multitude d'écrits s'ajoute à la liste des textes conservés et consultables par le public et/ou les chercheurs. Le numérique ne contribue pas seulement à transformer les pratiques d'écriture : il renouvelle l'approche archivistique des textes et ouvre sur un espace nouveau d'échange et de documentation. Il favorise la formation et le développement de groupes amateurs, souvent composés d'écrivains, qui parallèlement au développement de leur activité créative, s'organisent pour prendre en main l'archivage et la valorisation des écrits qu'ils produisent, collectent et tentent de conserver.

a) Acteurs

1) Organismes

Une prise en charge institutionnelle limitée

Si les institutions publiques reconnaissent la valeur historique et patrimoniale des archives personnelles et que les services d'archives publics collectent de plus en plus de

¹²³ Brouillons d'écrivains, papiers d'hommes politiques... Dans ce dernier cas, la conservation et la valorisation posent des questions éthiques, qui mettent en exergue le fait que la frontière privé/public y est ténue : car en politique, « rendre publique sa dimension humaine, sa vie quotidienne, son passé politique, les étapes de son ascension au sein du pouvoir favorise (...) un processus d'identification », l'écrit personnel se transformant dès lors en instrument politique, tourné vers la publication. (Mohamed Maalej, « Ecrits intimes des hommes politiques : quelle visibilité ? », dans Nicole Aubert, Claudine Haroche (dir.), *Les tyrannies de la visibilité. Être vu pour exister ?*, Toulouse, Erès, 2011, p. 205-214).

Dans le cas d'écrits découverts *a posteriori* du décès, « la redivulgence de faits révélés dans une autobiographie est tolérée par la Cour de cassation lorsque la démarche est historique. » (Nathalie Mallet-Poujol, « Exploitation des archives politiques : les frontières public/privé », dans Marie Cornu, Jérôme Fromageau (dir.), *Archives et recherche. Aspects juridiques et pratiques administratives*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 145-174).

documents privés, elles ne peuvent prendre en charge l'archivage de fonds souvent volumineux¹²⁴ et qui s'additionnent en corpus pour être pertinents au regard de l'Histoire. L'archivage du web par la BnF constitue *a contrario* un exemple par excellence de la tentative d'exhaustivité et se confronte directement à ces problématiques.

De plus la méfiance résurgente des particuliers vis-à-vis de l'Etat se retrouve chez certaines associations de partis politiques, de syndicats ou encore de mouvements altermondialistes, qui voient à l'Etat un caractère "policier". Paradoxalement, ces associations peuvent aussi reprocher à l'Etat sa neutralité, préférant valoriser leurs archives dans une perspective militante, à laquelle l'Etat n'a pas le droit de contribuer... Ce qui rappelle que confier ses archives à un service public d'archives est aussi un choix politique¹²⁵.

Les associations

Des associations privées pallient donc ce qu'elles considèrent comme des lacunes en matière d'archivage.

« L'engouement pour les archives autobiographiques est un mouvement européen qui remonte au début du XXe s. Tout démontre l'existence d'un désir européen d'archives autobiographiques. L'école sociologique polonaise érige en méthode d'exploitation des documents personnels dès les années vingt et durant tout l'entre-deux-guerres, des concours sont lancés pour recueillir des mémoires d'ouvriers ou de paysans. »¹²⁶

Les associations sont nombreuses à fleurir en Europe¹²⁷, constituant aujourd'hui un véritable réseau de centres d'archives autobiographiques¹²⁸.

¹²⁴ Certains journaux de toute une vie, conservés à l'APA, constituent plusieurs mètres linéaires d'archives.

¹²⁵ Magali Lacousse, « Les archives d'associations en France : se faire connaître ou se protéger ? », *Du papier à l'archive, du privé au public: France et îles Britanniques, deux mémoires*, Jean-Philippe Genet, François-Joseph Ruggiu (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, s.p.

¹²⁶ Patrice Marcilloux, *Les égo-archives. Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 85.

¹²⁷ D'abord en 1984 la création par le journaliste Saverino Tutino à Pieve Santo Stefano de l'Archivio Diaristico Nazionale, puis l'APA en 1992, suivie des centres allemand (Emmendingen), belge (l'APA-Bel) ou encore suisse (les Archives de la vie ordinaire).

¹²⁸ En témoigne la rencontre professionnelle qui a réuni les acteurs européens de l'archivage des écrits autobiographiques à Louvain en 2012. Voir : Béatrice Barbalato, Albert Mingelgrün (dir.), *Télémaque. Archiver et*

En France, ce sont souvent des associations spécialisées dans un domaine et qui, entre autres activités de médiation/militantisme/etc, rassemblent une documentation autour de ce domaine. L'importance de la force du témoignage chez les minorités place parfois les récits de vie au centre de leur documentation. Les récits individuels ont pu être à l'origine d'une prise de conscience, elle-même à l'origine de la création des associations. C'est le cas pour l'association Sida-mémoires, créée en 1999 et dont les documents ont été déposés en 2000 à l'IMEC. Le fonds rassemble une abondante littérature provenant de tous les acteurs (médecins, malades, proches...). En effet, outre les discours de personnes connues (comme Hervé Guibert), un petit groupe d'historiens et de chercheurs a pris en charge la profusion de discours inédits et dispersés de personnes inconnues, que les archives nationales ne pouvaient pas récupérer tous, en créant le fonds « sida-mémoires »¹²⁹.

L'association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique

L'APA est exemplaire par la clarté de sa politique d'acquisition :

« Nous acceptons tout, nous n'avons pas à choisir, puisque nous ne publions rien »¹³⁰.

Tous les documents qui parviennent à l'association sont acceptés et immédiatement envoyés à des groupes de lecture composés de membres de l'association, chargés de les « lire en sympathie »¹³¹. L'APA a ceci d'original par rapport aux autres initiatives européennes, que la conservation des écrits personnels est immédiatement accompagnée d'un dispositif de valorisation à destination du public comme des déposants-mêmes :

interpréter les témoignages autobiographiques, Belgique, Presses universitaires de Louvain, 2012, 220 p. Cette journée d'échanges a notamment été l'occasion d'aborder les problématiques liées au classement des écrits personnels, car il n'existe pour ces archives pas de forme *a priori* de classement. Chaque structure a ses méthodes d'indexation, de description, de classement et de conditionnement, qui sont pensées en fonction de chaque fonds et repensées régulièrement. Par exemple, l'entrée du fonds « sida-mémoires » à l'IMEC a généré le besoin d'imaginer de nouvelles techniques d'inventaire répondant aux caractéristiques d'un fonds d'écritures à la fois thématiques et « ordinaires »...

¹²⁹ Ici les archives se font mémorial. Malgré la petitesse du fonds (environ 100 pièces), il porte une forte valeur symbolique. Voir : <http://www.imec-archives.com/fonds/sida-memoires/>.

¹³⁰ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, op.cit., p.33.

¹³¹ *Ibid*, p. 46.

tout texte déposé est lu et un « écho de lecture » est rédigé à la fin de la lecture puis publié, avec l'accord du déposant, dans la revue de l'association¹³². Il est extrêmement rare que des textes soient refusés :

« Bien, sûr, nous recevons parfois des textes personnels aux présentations incertaines, parfois déroutantes, ou "autofictionnelles" : nous les acceptons »¹³³.

L'APA conserve à l'heure actuelle environ 3600 textes, avec une moyenne de 150 nouveaux textes par an, tous conservés au siège de l'APA, à Ambérieu-en-Bugey (Ain). L'APA a été fondée et est gérée avant tout par des passionnés bénévoles. L'association fonctionne par des groupes de lecture très soudés par la passion de la lecture et, bien souvent, de l'écriture personnelle. Il n'est pas rare que ces membres fassent aussi partie des déposants.

2) Particuliers

S'archiver, archiver les autres : telles sont les vocations de nombreux rédacteurs d'écrits personnels. Par intérêt, mais aussi souvent par besoin – le besoin de partager, dans une activité qui implique traditionnellement beaucoup de solitude ; le besoin de confronter ses écrits à ceux des autres et d'échanger ainsi sur les problématiques auxquelles l'écriture les confronte. Les membres de l'APA pratiquent ainsi pour la quasi-totalité d'entre eux l'écriture personnelle.

Nous l'avons vu, dès le début de l'internet, les écrivains en ligne se rassemblent en réseau et forment de petites communautés d'amateurs de l'écriture personnelle. Ce sont des communautés de partage et d'expérimentations d'écriture ; ce sont aussi des lieux de réunion, d'indexation, voire d'archivage des écrits personnels en ligne : *la Société des diaristes virtuels*, *le Cercle des jours écrits et imagés*, *le Cercle des diaristes francophones* ou encore *Souvent*¹³⁴, site réservé aux diaristes qui s'engagent à alimenter

¹³² *Garde-mémoire*, revue annuelle de l'APA.

¹³³ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, *op.cit.*, p. 52.

¹³⁴ Enquête réalisée par Philippe Lejeune en 1999 (Lejeune, « *Cher écran...* ». *Journal personnel, ordinateur, Internet*, *op.cit.*, p.218). En 1999, ces sites réunissent respectivement 37 sites actifs, 47 sites actifs et 28 sites arrêtés mais toujours en ligne, 3 sites actifs.

leur site au moins trois fois par semaine. A l'aube des années 2000, Mongolo¹³⁵, étudiant en informatique, très actif parmi les possesseurs de pages personnelles, crée notamment *l'Orphelinat des journaux intimes*, qui rassemble les journaux en ligne abandonnés par leur propriétaire et préfigure une volonté d'archiver le web...

Aujourd'hui ces *webrings*¹³⁶ n'existent plus. L'essor exponentiel des blogs a bien vite balayé cette vocation anthologique... Les internautes ne forment plus de communautés fermées, restreintes, mais sont parts d'un réseau sans cesse en reconfiguration. La plupart des journaux en ligne de l'époque n'existe plus et les diaristes en sont revenus, ayant souvent vécu l'écriture numérique de soi comme une étape dans la construction de leur propre écriture personnelle. Face à l'infinité des sites web et au caractère éphémère des contenus, le souci n'est plus aujourd'hui pour les particuliers à l'inventorisation des pages personnelles, qui en laissent la prise en charge à la BnF et l'INA...

b) Processus d'acquisition

1) Politiques d'acquisition

Entre élitisme et désir d'exhaustivité

Le journal intime et l'autobiographie sont porteurs de ce qui a voulu être gardé, formulant déjà une sélection de ce que l'on retient et de ce que l'on oublie. La constitution des écrits personnels en archives passe *a priori*, nous l'avons vu, par une étape de sélection supplémentaire qui repose principalement sur les critères que sont la notoriété du producteur, mais aussi l'intérêt du document dans une perspective historique et notamment le contexte de production de l'œuvre. Les écrits d'un simple particulier, dans un contexte de guerre des tranchées, acquièrent une valeur historique certaine comme en témoignent les nombreuses initiatives de collecte et de valorisation qui ont précédé la commémoration de 1914¹³⁷. Mais ces critères sont à la fois

¹³⁵ De son pseudonyme. Ses écrits personnels en ligne sont aujourd'hui conservés sous la forme de copies papier et CD à l'APA.

¹³⁶ De « *web* » et « *ring* », le cercle.

¹³⁷ Nous pensons notamment à l'initiative du Musée de la Grande Guerre de Meaux pour faire connaître la vie des poilus : les documents personnels de nombreux poilus ont été compilés pour donner naissance à un personnage historique fictif, Léon Vivien. Celui-ci raconte son quotidien de jeune soldat par le biais d'un faux compte Facebook (voir : <https://www.facebook.com/leon1914/>). Le travail d'écriture a donc été réalisé par l'agence de communication du

normalisés et à la fois contraignants, à l'image sans doute des budgets alloués aux archives privées dans les institutions publiques.

L'écrit personnel contient en son sein un projet qui lui est propre et qui ne peut qu'être deviné, s'il n'est pas exposé explicitement dans le texte. Nous l'avons vu, l'intime s'oppose à la représentation sociale de soi et ce qui est intime n'est dès lors *a priori* pas destiné à être public. La part de secret du texte n'a pas toujours vocation à être dévoilée publiquement. Faire le choix d'archiver un écrit personnel sans s'être entretenu avec son auteur, c'est prendre le risque déontologique de ne pas respecter son intimité, parfois ses dernières volontés.

L'*hybris* institutionnelle parfois à l'œuvre, la tendance à vouloir tout conserver, pousse parfois loin le paradoxe. Ainsi, les journaux du dramaturge Ludovic Halévy (1834-1908), dont les cinquante-cinq cahiers ont été mutilés par leur auteur dans un geste dépressif et destructeur, sont aujourd'hui ironiquement conservés à la BnF.

L'entrée « par le bas »

Comme l'exprime Philippe Lejeune :

« Un des drames des études sur l'écriture personnelle, c'est que l'attention se concentre sur les rares œuvres (...) qui ont eu du succès et qui ont survécu – alors qu'avant de se constituer en genre littéraire, l'écriture autobiographique est une pratique immense : il est imprudent de ne l'aborder qu'à travers le filtre de sa réception »¹³⁸.

... y compris la branche archivistique de cette réception, traditionnellement tournée vers l'histoire et héritière des approches historiographiques classiques. Aujourd'hui, l'intérêt pour l'histoire individuelle et les croisements interdisciplinaires avec des disciplines telles que sociologie ou la psychologie encouragent l'ouverture vers les écrits personnels.

musée, documenté par les archives, et à partir de ces archives personnelles directement. (Michel Rouger, « Un poilu sur la Toile », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, 2013, p.44-48).

Nous pensons également aux « Ressources » en « écrits personnels » présentés sur le cartable numérique de la Bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) de Nanterre : <http://cartablevirtuel.u-paris10.fr/categorie/1>.

¹³⁸ Lejeune, *Editer sa vie : d pacte au patrimoine autobiographique, op.cit.*, p.19

En outre, des chercheurs ont commencé à s'intéresser au phénomène de l'écriture personnelle, non plus comme un témoignage historique ou une tentative littéraire plus ou moins réussie, mais comme une expérience sociale en elle-même¹³⁹. Les années 1980 voient en parallèle apparaître une série de structures privées, sur le modèle associatif, chacune avec sa spécialisation prenant en charge des documents spécifiques. De fait, avec les associations, l'archive devient un objet social. Souvent créées pour combler un vide, face aux limites certaines manifestées par les services publics d'archives de collecter les archives personnelles, les associations proposent en quelque sorte une prise en charge autogérée de ces archives.

Enfin, avec la numérisation des documents, les archives voient leur potentiel d'exploitation augmenter et leur public se diversifier, ouvrant toujours vers d'autres branches de la recherche et vers des particuliers de plus en plus avisés (avec l'engouement actuel pour la généalogie).

Campagnes de collecte

Outre la collecte régulière menée par l'APA, qui repose sur « le postulat de l'intérêt *a priori* de tout texte autobiographique comme trace forcément singulière d'une expérience de vie dans la société et dans l'histoire »¹⁴⁰, des fonds ont pu se constituer par des collectes thématiques et autres appels aux dons. A l'association sida-mémoires, c'est la présidente même, l'historienne Michèle Perrot, qui a organisé la collecte avant de confier le fonds à l'IMEC pour sa conservation et sa valorisation¹⁴¹. Un mois après le lancement dans la presse de ce fonds, de nombreux textes étaient déjà parvenus de la part de particuliers ou d'autres associations.

Il est ici intéressant d'observer l'inventivité et la multiplicité des approches et démarches de nos voisins. En Angleterre, dans les années 1930, le mouvement dit du *Mass Observation*¹⁴², fondé « comme un organisme de recherche sociale qui visait à

¹³⁹ Voir les travaux de Philippe Artières : *Les archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie, op.cit.* ; *Clinique de l'écriture, une histoire du regard médical sur l'écriture*, Paris, La Découverte, 2013, 256 p. Dans cet ouvrage, Artières souligne le fait que l'écriture individuelle est un espace d' « opacité » (p.15), qui révèle les secrets de chacun.

¹⁴⁰ Patrice Marcilloux, *Les égo-archives. Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 86.

¹⁴¹ L'IMEC est exemplaire en matière de valorisation : publications, organisation de colloques et d'expositions...

¹⁴² Voir : <http://www.massobs.org.uk/>.

enregistrer la vie quotidienne et celle de l'opinion en Grande-Bretagne »¹⁴³, a produit une énorme quantité de textes. Il s'agissait d'entreprises principalement scientifiques destinées à susciter des collectes programmées et orientées vers une finalité de recherche. L'*Archivio Diaristico Nazionale*¹⁴⁴ a, elle une approche plus "médiatique", en organisant des concours annuels de journaux intimes, destinés à la valorisation des textes lauréats, et ainsi à faire connaître l'association. Plus récemment, l'Université de Harvard a organisé une campagne de collecte pour la création d'un fonds d'archives sur les attentats de janvier 2015 à Paris¹⁴⁵ :

« Un fonds d'archives constitué de publications, d'affiches, de badges, de chansons, de caricatures, de tweets, de tracts, de tags, mais aussi de récits... »¹⁴⁶.

2) Dispositifs participatifs

Sites web collaboratifs

Les fonctionnalités participatives du web 2.0 ont encouragé ces dernières années la création de plates-formes dont les contenus sont enrichis au fil de l'eau par des communautés d'utilisateurs. Dans le cas du récit de vie, cette dynamique est particulièrement intéressante car elle propose de réunir en un même lieu les points de vue singuliers, développés : c'est ce « retour au narratif et au récit »¹⁴⁷ qui accompagne la culture anthologique du web de données.

Le site web « Raconter la vie »¹⁴⁸, lancé par l'historien et sociologue Pierre Rosanvallon¹⁴⁹, collecte et valorise des écrits personnels. Tous les textes sont acceptés, à condition cependant d'obéir à une série de normes réunies dans la charte éditoriale du site (volume, registre de langue et thématique forte). Les textes, souvent écrits pour le

¹⁴³ Fiona Courage, « Observing Britain by Mass Observation », dans *Télémaque. Archiver et interpréter les témoignages autobiographiques*, op.cit., p. 49-58.

¹⁴⁴ Voir : <http://archiviodiari.org/>.

¹⁴⁵ Voir : <http://cahl.io/>.

¹⁴⁶ Clémence Jost, « Archives Charlie : Harvard crée un fonds d'archives sur les attentats de janvier », *Archimag*, 02/10/2015. (Voir : <http://www.archimag.com/archives-patrimoine/2015/10/02/archives-charlie-harvard-fonds-archives-attentats-janvier>).

¹⁴⁷ Doueïhi, *Pour un humanisme numérique*, op.cit., p. 45.

¹⁴⁸ Voir : <http://raconterlavie.fr>.

¹⁴⁹ Ses travaux portent principalement sur l'histoire de la démocratie et la question de la justice sociale dans les sociétés contemporaines. Il occupe la chaire d'histoire moderne et contemporaine du politique au Collège de France depuis 2001.

site et donc natifs numériques, sont envoyés spontanément par leurs auteurs et en grand nombre. Des collectes thématiques sont également lancées régulièrement. Une partie des textes est ensuite éditée en version papier, la fonction participative du site étant alors une première étape du projet éditorial. Les collectes thématiques ont ainsi une « valeur d'expérimentation »¹⁵⁰ pour la directrice éditoriale du projet.

Implication des internautes et *crowdsourcing*¹⁵¹

Avec l'internet, les projets institutionnels et individuels sont mis sur le même plan. Le numérique démultiplie les canaux de communication et d'accès aux archives. Tout le monde peut mettre en ligne ses archives personnelles. L'outil numérique donne les moyens à n'importe qui de créer et de communiquer sur ses activités - des réseaux de particuliers se constituent en rapport à leurs pratiques créatives et de divertissement. La fréquence de consultation d'un site est fonction des communautés d'internautes, dont les membres *actifs* sont autant de relais de l'information. Les internautes, d'abord lecteurs, deviennent *acteurs* et se spécialisent par leurs usages du web. La prise en charge de la hiérarchisation de l'information, activité informatique mais surtout archivistique, se fait dès lors par les particuliers et selon leurs propres logiques¹⁵².

Les appels à participation fleurissent sur la toile : appels aux dons, à la description ou à la correction¹⁵³ de contenus. Les institutions ont ainsi la possibilité d'externaliser des tâches chronophages et d'enrichir leurs contenus. Le recours des organismes d'archivage au *crowdsourcing* obéit aussi parfois à la nécessité d'associer des

¹⁵⁰ Entretien avec Pauline Péretz, « Raconter la vie, mode d'emploi », *La Faute à Rousseau*, 2014, p.8.

¹⁵¹ De l'anglais *crowd* qui signifie la « foule », « le terme (...) n'a pas d'équivalent en français et est traduit par « externalisation ouverte » ou « production participative », suivant le contexte ». (Ariane Néroutidis, *Le crowdsourcing appliqué aux archives numériques : concepts, pratiques et enjeux*, mémoire dirigé par Céline Guyon, Enssib, juin 2015).

¹⁵² C'est le cas de Jean-Philippe Toussaint, auteur belge, qui met en ligne ses brouillons selon une organisation structurée (A) « états du manuscrit » à plusieurs dates données, B) « plans, variantes, débris », C) « brouillons, notes, dessins ») accompagné d'un petit travail éditorial de sélection... Car la démarche a ici aussi un goût de communication. « Je n'ai pas fait le site tout seul. J'ai travaillé avec Patrick Soquet, un informaticien belge qui a travaillé pour Apple et Sony. Avec lui, nous avons déterminé deux principes pour le site : le côté horizontal de la présentation (ce qui est assez original, car, en général, les présentations des sites sont toujours verticales) ». (Jean-Philippe Toussaint, « mettre en ligne ses brouillons », dans *Littérature*, 178 n°2, 2015, p.119). Voir aussi le site : <http://www.jptoussaint.com/>

¹⁵³ Par exemple *Correct*, plateforme collaborative de correction des documents numérisés, par *crowdsourcing*, lancée par la Bnf. La phase d'expérimentation a rassemblé environ cinq cents participants motivés. L'étude d'usages a démontré un réel intérêt pour le projet et un potentiel de participation et d'implication des utilisateurs autour des ressources numériques de Gallica (Josse, Isabelle. « La BnF engagée dans un projet de R&D pour la conception de la plateforme Correct (Correction et enrichissement collaboratifs de textes) ». *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 5 (2013): 37-38 ; dit, María-Cristina Duque-Correa. « Résultats de l'étude d'usages de la plateforme Correct | Gallica ». Consulté le 9 novembre 2015. <http://blog.bnf.fr/gallica/index.php/2015/06/01/resultats-de-letude-dusages-de-la-plateforme-correct/>.)

compétences métier spécifiques, comme la paléographie pour les écrits anciens.

Du contenu contre la pérennité

Les contenus « crowdsourcés » sont en fait échangés contre le soulagement de la prise en charge de la pérennité par les institutions commanditaires, ainsi que souvent, un accès à des possibilités de valorisation qui dépassent le potentiel individuel (reprenons ici l'exemple de raconterlavie.fr).

Si de nombreux écrits sont envoyés chaque année à l'APA, c'est avant tout parce que l'association a pour vocation de leur assurer une conservation sur le long terme, en plus de proposer une nouvelle vie aux écrits, c'est-à-dire une potentielle valorisation.

c) Apports et limites de la numérisation

« Pour bien lire et pouvoir transmettre, il faut d'abord transcrire. J'adore cela, mais c'est très long, même quand l'écriture est facile, et elle ne l'est pas toujours. Heureusement, dans la plupart des dépôts d'archives, on peut maintenant photographier soi-même, ou commander des numérisations, pour travailler ensuite chez soi sur écran. D'autre part, rien n'est moins limpide que le texte d'un journal : il est souvent allusif, troué, plein d'implicite. Il faut faire des recherches pour savoir qui est qui, de quoi il s'agit, de quoi on parle et...de quoi on ne parle pas. Chaque découverte demanderait un travail d'un ou deux ans à temps complet »¹⁵⁴.

1) La dématérialisation des écrits personnels

Facilitation de la consultation

En 2016, les services d'archives français ont numérisé plus de cinq cents millions de documents, en ont mis plus de quatre cents millions en ligne, dont deux millions et demi ont été consultés¹⁵⁵.

¹⁵⁴ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, op.cit., p.81.

¹⁵⁵ Ministère de la Culture et de la Communication, *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2016*, op.cit.

L'internet présente des potentialités avantageuses dans le cas de textes souvent longs¹⁵⁶ et accompagnés d'une documentation riche.

« Je me suis dit que, si je décidais de mettre ces brouillons en ligne, ce serait une démarche vraiment spécifique à Internet. Il serait en effet inimaginable d'envisager de publier cela sur papier », écrit Jean-Philippe Toussaint à propos de la mise en ligne de ses brouillons¹⁵⁷.

L'autre avantage de la numérisation et la mise en ligne des archives, c'est bien entendu l'accès aux documents étendu, dans le même temps, au monde entier.

Renforcement de la pérennité

La numérisation des archives représente donc le double avantage d'en faciliter l'accès, tout en renforçant leur pérennité. En effet, l'archive numérisée, copie de l'original, représente un exemplaire de plus du document. Surtout, l'accès en ligne permet de limiter la consultation de l'original et lui évite ainsi une trop grande fréquence d'exposition aux facteurs de dégradation classiques¹⁵⁸.

A l'APA, un projet de numérisation des textes antérieurs à 1914 et dont l'association possède les originaux est en cours, « cela pour une raison de sauvegarde »¹⁵⁹ car les documents anciens sont les plus exposés à la dégradation naturelle. Ces textes, s'ils ne sont pas très nombreux (environ vingt-cinq), sont pour certains « extrêmement étendus »¹⁶⁰ et parfois seulement partiellement inventoriés¹⁶¹.

Une numérisation relative

A l'APA, la documentation qui entoure les écrits personnels archivés est parfois très riche. Photographies, correspondances personnelles et parfois même

¹⁵⁶ Le journal le plus long du monde est celui de Claude Mauriac (1914-1996), tenu de 1927 à sa mort : il fait 3,5 mètres de long.

¹⁵⁷ Jean-Philippe Toussaint, « mettre en ligne ses brouillons », *op.cit.*

¹⁵⁸ Chocs thermiques, humidité, lumières, ainsi que tous les risques humains (dégradations volontaires ou involontaires). La numérisation des archives suppose en revanche une gestion rigoureuse des risques liés à l'environnement numérique (supports et formats) et de systématiser les migrations.

¹⁵⁹ Entretien avec Philippe Lejeune, 12 décembre 2015

¹⁶⁰ *Ibid.*

¹⁶¹ Notamment dans le cas d'un fonds comportant de nombreuses correspondances.

correspondance avec les membres de l'association, viennent compléter les fonds. Le numérique, s'il ne règle pas totalement la contrainte de l'espace de stockage, apporte néanmoins un élément de réponse à l'abondance documentaire en permettant tout de même sa diffusion. Cependant, les écrits personnels natifs papier sont encore assez peu présents sur le web. A cela plusieurs raisons.

D'une part, la coordination de projets de numérisation dépasse souvent les moyens des associations, en termes financiers comme de compétences. Les procédés de numérisation de documents souvent fragiles, nécessitent du matériel coûteux et sa maîtrise technique. La numérisation est une étape longue et délicate.

2) *Enjeux économiques et éthiques*

Déontologie de la mise en ligne

D'autre part, les questions relatives à la propriété intellectuelle et au respect de la vie privée compliquent considérablement les initiatives de mise en ligne des écrits personnels, reléguant à un futur lointain la mise en ligne des écrits contemporains.

Au musée de la Grande Guerre de Meaux, le projet de création du poilu fictif Léon Vivien, est né entre autre de la volonté de respecter ces droits : plutôt que de valoriser directement les écrits de quelqu'un, il a été décidé de compiler les textes de plusieurs personnes, pour rester au plus près d'une réalité historique tout en évitant de porter atteinte à leur vie privée.

A l'APA, certains textes archivés ne sont mêmes consultables que plusieurs années, voire décennies, après la mort du déposant.

Il est significatif d'observer que l'association la plus au fait du sujet en France n'a ainsi pas de projet de numérisation, bien qu'elle y pense. Les limites sont relatives aux moyens de l'association, dont les ressources diminuent, mais elles sont aussi déontologiques :

« Il n'est pas question que l'APA puisse mettre en ligne sur son site les textes qui lui sont confiés, c'est exclu par la "déclaration du déposant" ; il faudrait changer le formulaire pour les dépôts à venir et solliciter des autorisations pour les dépôts jusqu'à maintenant. De toute façon, nous ne le

souhaitons pas. L'APA a été créée pour constituer des archives pour des textes non publiés, non pas pour les publier. »¹⁶²

Contrairement aux américains¹⁶³, les chercheurs qui travaillent avec des écrits personnels français doivent dès lors se rendre sur place, venant parfois de loin¹⁶⁴.

Une déperdition d'essence ?

Avec internet, les frontières entre archivage, valorisation et publication se brouillent. Des plates-formes telles que « Raconter la vie » constituent un formidable *media* de communication des écrits mais ne garantit en rien l'archivage des écrits personnels sur le long terme. Plus encore, les textes sont soumis à une « charte éditoriale » et sont écrits dans la perspective de leur publication en ligne, voire sur papier. La plate-forme en elle-même fait partie du projet de l'écriture.

La numérisation, enfin, ôte à l'écrit personnel natif papier, en le rendant immatériel, une grande part de sa singularité. De la photographie à pire, la transcription des textes qui ôte, même à la vue, les petits détails physiques des textes, les petites singularités, sont déchargés de leur sens. Un écrit personnel est souvent accompagné de détails personnels matériels : mèches de cheveux, traces de larmes ou de baisers, dessins, photos... jusqu'à la graphie même de l'auteur, sa signature :

« Une fois composés en Time 12, tous les journaux se ressemblent(...) Tout signifie : le support, la qualité du papier, les dimensions, l'épaisseur, le paratexte et ses rituels, l'utilisation de la page, le soin ou la négligence de l'écriture, les corrections ou les ajouts (...) ici, l'intimité du support a rapport avec celle de l'acte et du contenu »¹⁶⁵.

¹⁶² Entretien avec Philippe Lejeune, entretien du 12 décembre 2015.

¹⁶³ Marilyn Himmesoëte, qui a rédigé sa thèse à partir de plus de deux cents journaux personnels conservés à l'APA, a pu observer ces différences en vivant aux Etats-Unis, où les écrits personnels « ordinaires » sont largement pris en charge par la critique et hébergés par les bibliothèques autant que par les services d'archives, bénéficiant d'un grand travail de numérisation, de communication et de valorisation. Source : entretien, 26 février 2016.

¹⁶⁴ C'est avec un chercheur australien que j'ai partagé la salle de lecture de l'APA lors de mes recherches, en juin 2016. Ces trois dernières années, ce sont également des chercheurs américains, irlandais et allemands qui se sont rendus à l'APA. Voir Annexe 5 : « profils des chercheurs à l'APA ».

¹⁶⁵ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, *op.cit.*, p. 87.

De plus, la communication à l'ère du numérique entraîne une plus grande rapidité des échanges, y compris dans l'interaction billets-commentaires des journaux intimes en ligne, soit une plus grande rapidité de l'écriture et une perte de qualité : on fait plus de fautes, on se relit moins.

Les écrits personnels numérisés perdent donc de leur singularité, tandis que les écrits natifs numériques sont en général moins soignés que leurs homologues papier. Une négligence entraînée par la facilité de créer et transférer des copies, c'est-à-dire le présupposé que l'internet réglerait, en même temps que les problèmes de communication, les problèmes de transmission des documents. Effacer les données semble en effet bien peu efficace dans un système où elles sont redondantes et déjà bien référencées...

2) L'ARCHIVAGE DES ECRITS PERSONNELS DU WEB

« Pour avoir choisi la communication immédiate, [les journaux personnels en ligne] ont-ils perdu pour autant toute chance de transmission intergénérationnelle ? »¹⁶⁶

Les écrits personnels du web participent de la manifestation d'une certaine culture de notre temps. Si les *corpus* d'écrits personnels se sont longtemps fait rares, notamment à cause des difficultés liées au volume, un archivage massif semble aujourd'hui possible et nécessaire pour rendre compte de la culture populaire.

a) Genèse d'un projet d'archivage

1) *Inscription dans le cadre du dépôt légal web*

Cadre juridique

Depuis la loi DAVDSI, l'archivage du web constitue un défi pour la BnF et l'INA.

Contrairement aux autres supports soumis au dépôt légal, les éditeurs ou auteurs du web ne sont pas tenus de déposer eux-mêmes leur production. Cependant, si les

¹⁶⁶ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, op.cit., p. 114.

éditeurs de pages web ne sont pas toujours informés du fait que leur site est archivé, ce nouveau cadre juridique les oblige à coopérer avec la BnF lorsque celle-ci peine à capturer leurs productions. Les blogs et autres journaux d'expression personnelle en ligne entrent dans le champ de ce dépôt légal et peuvent donc être collectés sans que les internautes concernés n'aient en rien à intervenir (*a priori*) mais sans non plus qu'ils aient à donner leur accord.

Cette mission colossale « s'inscrit dans la continuité historique et la philosophie du dépôt légal : garder la trace du plus grand nombre pour constituer un miroir de la production culturelle et sociale française, sans préjuger de la qualité de ses contenus : on garde le pire comme le meilleur »¹⁶⁷.

Dispositif technique

Les milliards de pages sont stockés dans la salle des machines de la BnF, sur de grands *racks*¹⁶⁸. Des milliers de récits jamais lus à ce jour attendent ainsi quelque part dans ces espaces de stockage.

Cependant, Internet est bien vaste et sa portion « française » est ici aussi difficile à circonscrire, tant techniquement que juridiquement : la collecte ne peut être exhaustive.

La BnF utilise des robots, les *crawlers*¹⁶⁹, qui aspirent périodiquement un très grand nombre de sites (plusieurs centaines de milliers de pages web). Cette capture est réalisée depuis 2004 chaque automne pendant six semaines, en partenariat avec Internet Archive, qui effectue par ailleurs des instantanés du web mondial et met ses archives à disposition du public depuis son propre site par le biais de la *Way back machine*¹⁷⁰. Le robot utilisé par la BnF s'appelle Heritrix :

« Un nom qui reflète aussi bien la notion d'héritage que la tactique arborescente du robot : à partir d'une liste de sites (...), celui-ci parcourt la

¹⁶⁷ Illien, « Les mémoires de la Toile. L'archivage d'internet à la bibliothèque nationale de France », *op.cit.*, p.64.

¹⁶⁸ Ce terme, anglophone, désigne le support d'entreposage des sous-ensembles électroniques.

¹⁶⁹ Ou, en français, « moissonneurs », soit les robots d'indexation qui parcourent les pages web pour en vue de leur « capture ».

¹⁷⁰ Pour naviguer sur la *Way back machine* : <https://archive.org/index.php> .

Toile de lien en lien, à la manière d'un internaute automatique : chaque site « père » renvoie vers des « fils » qui sont capturés les uns après les autres »¹⁷¹.

Les archives ne sont hébergées que sur des serveurs propres à la BnF et ne sont pas mises en ligne, afin de protéger les auteurs.

Pour une collecte ciblée

Les spécialistes en charge de l'archivage du web parlent d'« entité web » plutôt que de « site internet », tant l'objet est, encore une fois, difficile à circonscrire. Dès lors, la priorité est à la représentativité, plus qu'à l'exhaustivité :

« A défaut d'une impossible exhaustivité, il était nécessaire de développer des procédures permettant d'engranger des échantillons significatifs »¹⁷².

L'archivage du web a donc été approfondi par la constitution de *corpus* d'entités web :

« C'est ce qui les pousse à privilégier l'idée de « collecte » (...), afin de mettre en avant le mouvement spécifique à cette partie du dépôt légal qui, contrairement à celui des imprimés, ne reçoit pas de communication de la part des éditeurs de contenu, mais élabore une cible documentaire, va à sa recherche suivant deux modes principaux de collecte : la collecte large, et les collectes ciblées »¹⁷³.

Si le plus gros des collectes ne peut s'organiser que de façon massive et automatique, des acteurs – en premier lieu des bibliothécaires - se mobilisent pour repérer sur la Toile certains sites qu'ils jugent essentiels, et notamment représentatifs de nouvelles formes d'écriture. Une veille s'est progressivement organisée pour les signaler à Héritrix.

¹⁷¹ Illien, « les mémoires de la Toile. L'archivage de l'internet à la Bibliothèque nationale de France », *La Faute à Rousseau, op.cit.*, p.64.

¹⁷² Bernard Massip, « L'archivage des blogs d'expression personnelle à la Bibliothèque nationale de France », *Itinéraires*, février 2010, p.65-71.

¹⁷³ Evelyne Cohen, Julie Verlaine, « Le dépôt légal de l'internet français à la Bibliothèque nationale de France », *Sociétés et représentations 1/2013*, p. 208-219.

« Le modèle retenu repose sur la complémentarité de diverses procédures, associant collectes larges à grande échelle et collectes ciblées et plus approfondies sur des sujets particuliers, réalisées éventuellement en collaboration avec des partenaires extérieurs. La BnF a inclus la thématique des « écritures du moi » dans ses champs d'exploration et a souhaité sur ce thème pouvoir profiter de l'expertise de l'APA »¹⁷⁴.

2) Pilotage du projet

La collaboration avec l'APA

C'est ainsi qu'est lancé, en juin 2007, un appel à la collaboration dans le numéro 45 de la revue de l'APA, *La faute à Rousseau* :

« Pour le Département de la BnF en charge de la Littérature et des Arts, la thématique des écritures du moi fait (...) partie des nouveaux chantiers d'exploration. Ses bibliothécaires seraient heureux de profiter de l'expertise de votre association pour les aider à localiser sur la Toile les perles rares ou ordinaires que vous aurez trouvées au gré de vos investigations virtuelles. »¹⁷⁵

A l'automne 2007, le rendez-vous est pris entre l'APA et la BnF, représentée par le chef du projet Gildas Illien et Christine Genin, du Département de littérature française contemporaine et chargée du dépôt légal du web pour le Département littérature et art. Outre les autres bénévoles qui prennent part à l'aventure, l'APA est principalement représentée par Bernard Massip et Elizabeth Legros-Chapuis, tous deux blogueurs : Bernard Massip tient depuis 2003 un blog comme un journal personnel¹⁷⁶, tandis qu'Elizabeth Legros-Chapuis tient un blog culturel. Comme toujours, les amateurs-« pratiquants » sont au cœur du projet d'archivage.

L'objectif pour l'APA est de constituer, sous la tutelle de la BnF, « une sorte de

¹⁷⁴ Bernard Massip, « Une collaboration entre l'APA et la BnF : l'archivage des journaux personnels en ligne », *La faute à Rousseau*, n°47, février 2008, s.p.

¹⁷⁵ Illien, « les mémoires de la Toile. L'archivage de l'internet à la Bibliothèque nationale de France », *op.cit.*, p.64.

¹⁷⁶ <http://chroniquesbm.blogspot.fr/>.

petite Grenette¹⁷⁷ virtuelle »¹⁷⁸. Le projet est au point de croisement entre la vocation patrimoniale de l'APA et celle de la BnF.

Mise en place de la veille

La veille menée par les membres de l'APA est une veille de réseau, qui s'appuie sur leurs connaissances et leurs pratiques. Elle se fait au fil de la navigation, sans que rien ne soit systématisé. Avant transmission à la BnF, vérification est faite de la qualité du site, qui se mesure par la fréquence des mises à jour.

A chaque proposition de site web sont associés des mots-clefs qui permettent déjà un petit référencement des sites, l'indexation de la totalité des pages archivées étant à l'heure actuelle impossible pour des raisons évidentes de moyens et de temps.

La première phase de la collaboration est très active. L'APA¹⁷⁹ fournit donc à la BnF une liste d'une centaine de blogs représentatifs, dans la lignée des premiers journaux en ligne recensés par Philippe Lejeune pour la rédaction de *Cher Ecran*¹⁸⁰. Sur cette liste figuraient des sites qui se voulaient représentatifs de diverses tendances de l'expression personnelle en ligne¹⁸¹ :

« Cette sélection est naturellement forcément subjective et nous n'avons pas la prétention de la juger scientifiquement représentative. Nous avons cependant cherché à intégrer des sites d'expression personnelle les plus variés possibles, tant dans les contenus et les thématiques (blogs à dominante plutôt culturelle ou plutôt intime-relationnelle par exemple, blogs anecdotiques ou de réflexion, blogs centrés sur des expériences professionnelles, etc) que dans les modes d'expression (billets longs et très écrits, billets courts et ton du dialogue familier, dessin, photos, musique,

¹⁷⁷ La Grenette est le nom du lieu où les archives de l'APA sont conservées, à Ambérieu-en-Bugey.

¹⁷⁸ Massip, « Une collaboration entre l'APA et la BnF : l'archivage des journaux personnels en ligne », *op.cit.*

¹⁷⁹ Le travail est mené bénévolement par des membres non-salariés de l'association.

¹⁸⁰ Lejeune, « *Cher écran...* ». *Journal personnel, ordinateur, internet, op.cit.*

¹⁸¹ On peut aujourd'hui les consulter en navigant parmi les premiers chapitres du parcours guidé « (S')écrire en ligne : écrits personnels et littéraires ».

etc.), produits par des personnes d'âge et de conditions sociales les plus diverses possibles »¹⁸².

Les entités web incluses dans la sélection n'étaient pas forcément les plus visibles sur la toile :

« Nous nous sommes efforcés d'y inclure certains sites publics mais relativement discrets, peu fréquemment mis en lien, donc peu susceptibles d'avoir été inclus dans les collectes de masse »¹⁸³.

Deux mois après, en août 2007, une première opération d'archivage est effectuée à partir de cette liste.

Premier bilan

Un premier bilan a été réalisé en novembre 2007.

Tout d'abord, la valeur d'expertise de l'APA a été confirmée par le fait que sur la centaine de sites répertoriés par l'APA, une quarantaine seulement étaient déjà présents au titre de la collecte large, et de façon parfois très lacunaire.

Ensuite, la collecte ciblée s'est montrée satisfaisante, la plupart des sites ayant été récupérés de façon assez complète. Les éléments manquants étaient en général des éléments de mise en forme non indispensables à la bonne lecture des textes ni à la navigation. Ces éléments manquants ont à leur façon permis d'approfondir la maîtrise du moissonnage :

« De plus dans chacune de ces situations des hypothèses ont pu être faites sur la cause de ces lacunes permettant d'envisager des solutions. Certains sites à l'architecture particulièrement complexe (...) posent des problèmes plus difficiles mais qui permettent aux ingénieurs de la BnF d'améliorer les procédures de collecte pour la rendre efficace dans toutes les situations. »¹⁸⁴.

¹⁸² Massip, « L'archivage des blogs d'expression personnelle à la Bibliothèque nationale de France », *op.cit.*

¹⁸³ Massip, « Une collaboration entre l'APA et la BnF : l'archivage des journaux personnels en ligne », *op.cit.*

¹⁸⁴ Bernard Massip, « Une collaboration entre l'APA et la BnF : l'archivage des journaux personnels en ligne », *op.cit.*, s.p.

b) Le parcours guidé « (S')écrire en ligne »

1) Description du parcours guidé

Historique

A partir du printemps 2008, la BnF ouvre ses archives du web à la consultation.

La création du parcours guidé « (S')écrire en ligne : écrits personnels et littéraires » a lieu entre 2007 et 2010. Les parcours guidés donnent à voir un panel d'archives du web, tout en permettant à l'utilisateur de se familiariser avec les outils de consultation, proposant ainsi deux niveaux de valorisation.

Ce parcours dédié aux écrits personnels du web est le deuxième parcours guidé dans les archives de l'internet réalisé par la BnF.

Architecture du parcours

Le parcours « (S')écrire en ligne : écrits personnels et littéraires » est l'un des quatorze parcours guidés de la BnF.

Il est lui-même subdivisé en quinze thèmes, qui contiennent chacun en moyenne une dizaine de sites archivés. Les thèmes sont organisés entre eux de façon chronologique (nous l'avons vu, les premiers thèmes donnent à voir les sites collectés lors de la première phase), mais également thématique¹⁸⁵. Le parcours donne en effet à voir les évolutions des pratiques d'écriture personnelle sur internet, allant, parallèlement au cours du temps, de l'intime au collectif. Les pages web archivées sont chacune référencées et décrites dans un petit sommaire thématique¹⁸⁶.

¹⁸⁵ Les thèmes qui intéressent particulièrement notre sujet sont les premiers et notamment : « les premiers journaux intimes », « les communautés de l'intime », « se raconter » ...

¹⁸⁶ Voir Annexe 6 : « Parcours guidé, thème 1 : Les premiers journaux intimes »

2) *Spécificités de l'archivage*

L'archivage des bases de données en ligne

La profondeur de la capture est d'importance pour les sites qui archivent eux-mêmes les journaux intimes en ligne, tels que les sites de Mongolo.

En outre, les bases de données en ligne donnent parfois accès au *web profond*, difficilement parcourable par les *crawlers* : cela est potentiellement intéressant dans une démarche d'archivage...

Rappelons que ce sont des copies des sites qui sont archivées et non les sites eux-mêmes, dans un contexte où l'original peut disparaître à tout moment.

L'archivage des commentaires

Les commentaires font partie intégrante des écrits personnels en ligne. Ils permettent une mise en résonance des écrits. Ils font partie, nous l'avons vu, par l'interaction qu'ils génèrent, de la mise en lumière d'une certaine intimité qui échappe au blogueur.

« Le commentaire (re)devient (...) une nécessité aussi pour tout blogueur. Car c'est une des règles du genre : pour être lu, il faut aller lire les autres. Il s'agira alors de regarder de tous les côtés, aussi bien ce qui est dit par l'un que ce que les autres en disent. Les deux versants de la montagne se rejoignent sur une même page pour former un nouveau paysage écrit, qui est plus souvent celui d'un groupe (...) que celui d'un individu. »¹⁸⁷.

3) *Tracer l'évolution des contenus*

Saisir la quête initiale

Nombreux sont les billets de blog qui interrogent la pratique de l'écriture intime en ligne. Souvent, l'écrivain ouvre même son blog par une sorte de contrat,

¹⁸⁷ Illien, « les mémoires de la Toile. L'archivage de l'internet à la Bibliothèque nationale de France », *op.cit.*, p.63.

de pacte qui rappelle celui qui ouvre généralement les autobiographies. Les archives des écrits personnels permettent, par le caractère toujours réflexif de celui qui s'interroge par définition sur lui-même et donc sur l'usage qu'il fait de l'écriture pour se comprendre lui-même, de saisir ce qui a poussé des diaristes à ouvrir leur pratique diaire à l'outil numérique et à l'internet :

« Rendre publique mon écriture du quotidien, m'aide à la rendre plus ordonnée, plus régulière, plus approfondie. J'ai le sentiment que si je n'écrivais que pour moi, comme je l'ai fait par le passé dans mes journaux d'adolescente, mon journal ne serait qu'un flot brut d'émotions et de sentiments encore trop gravés dans leur matière première pour être véritablement mis à jour »¹⁸⁸.

Comme si le fait d'être lu était une étape pour la fonction cathartique de l'écriture.

L'internaute qui écrivit ceci en 2007 faisait un usage du web très éloigné de ce vers quoi a aujourd'hui évolué l'écriture en ligne. Le rythme de son actualisation était même à l'opposé des pratiques de *blogging* d'aujourd'hui, basées sur la communication immédiate et le percutant¹⁸⁹. Présent sur la toile à partir de 1999, ce journal en ligne contient en effet des textes très denses et fournis et les mises à jour sont peu fréquentes.

Coup de pouce pour la génétique des textes

La plupart des pages web archivées a aujourd'hui été supprimée de la toile. Leur archivage permet non seulement, le temps de leur consultation, leur « résurrection » telles qu'elles se présentaient à un instant T, mais aussi la mise à plat de leurs états successifs. La traçabilité de l'évolution des contenus répond en outre à une menace actuelle, celle de la perte des documents de genèse :

« En matière d'archives de la création, nous sommes en train de vivre une sorte de catastrophe sans précédent : pour les vingt années qui viennent

¹⁸⁸ regardsolitaire.free.fr (page archivée le 27 août 2007 à 08h05).

¹⁸⁹ D'où les évolutions vers le « *microblogging* », à l'image des tweets (twitter.com) ...eux-mêmes archivés aujourd'hui.

de s'écouler, au cours desquelles la majorité des créateurs s'est progressivement convertie au tout numérique, il ne subsiste déjà plus aucun document de genèse, aucun brouillon, aucune trace génétique interprétable qui permettrait de re-parcourir ces fameux « sentiers de la création » ... »¹⁹⁰.

Suivant le même mouvement qu'une œuvre d'art en construction, qui nécessite des états de brouillons successifs, les pages web évoluent et les articles et billets de blog sont perfectibles à l'infini. Archiver les pages web, c'est ouvrir la possibilité de retracer l'évolution des pages et la genèse des textes, qu'ils contiennent ou non un projet littéraire ; la consultation du journal *se faisant*.

c) Suivi du projet

1) Evolution du projet

Une veille en déclin

L'opération se poursuit à raison de deux collectes par an. En 2009, ce sont déjà près de cinq cent sites qui figurent dans les archives de la BnF¹⁹¹. En 2011, ils sont environ un millier. Tous ne sont évidemment pas présentés dans le parcours guidé et leur accès n'est possible que par saisie de son URL. En seulement deux ans, un certain nombre des sites archivés a déjà disparu du web, apportant une justification quasi immédiate de la démarche, même si elle ne prendra tout son sens que dans un futur plus lointain.

A partir de 2012, la veille continue, mais de façon moins soutenue. Au départ, Christine Genin supervisait la veille en donnant aux veilleurs des *deadline* pour la remise des listes de sites. Cette contrainte de temps donnait un cadre au travail des veilleurs. Les jalons régénéraient la veille et faisaient en quelque sorte converger les acteurs de la collecte en un point donné¹⁹². A partir de 2012, une nouvelle interface mise en place par la BnF, « BnF – Collecte du Web », permet aux acteurs externes d'y proposer directement de nouveaux sites à collecter.

¹⁹⁰ Pierre-Marc de Biasi, « Trous de mémoire », *Medium*, n°32-33, 2012, s.p.

¹⁹¹ Bernard Massip, « L'archivage des blogs d'expression personnelle à la Bibliothèque nationale de France », *op.cit.*, p.68.

¹⁹² Entretien avec Bernard Massip, 6 juillet 2016.

« J'ai aperçu un phénomène »¹⁹³

Entre 2005 et 2010, les blogs se développent de façon exponentielle et les pratiques d'écriture personnelle en ligne se multiplient. Peu à peu, « le paysage se diversifie »¹⁹⁴ avec l'apparition de nouvelles écritures en ligne.

Aujourd'hui, avec l'engloutissement des communautés du début sous les millions de blogs d'adolescents uniformisés par les plates-formes dédiées, les pratiques de *blogging* se tournent vers le « moins intime ». Nombreux sont les blogueurs qui sont retournés à l'écriture papier.

Bernard Massip a lui-même cessé de tenir son blog. Aujourd'hui, quand il dresse le bilan de ces années d'écriture numérique et de veille, il a le sentiment d'avoir simplement « aperçu un phénomène », qui se consume à toute vitesse et évolue vers des formes difficiles à anticiper.

De la difficulté d'archiver le web

« La difficulté à circonscrire l'objet, le genre, le périmètre des investigations, [existe] précisément parce que les manières et les raisons d'écrire sont à la fois dans la continuité des pratiques antérieures et à l'origine de leur renouvellement. »¹⁹⁵.

Malgré les avancées de la technologie, la masse et le renouvellement constant des écrits personnels en ligne ne permet pas un archivage exhaustif. Entre les écrivains lassés et les hébergeurs peu scrupuleux qui suppriment tous les contenus sans prévenir, les sources elles-mêmes sont éphémères. Il est possible que l'archivage du web s'oriente vers une approche de plus en plus « qualitative ».

¹⁹³ Entretien avec Bernard Massip, 6 juillet 2016.

¹⁹⁴ *Ibid.*

¹⁹⁵ Gildas Illien, « les mémoires de la Toile. L'archivage de l'internet à la Bibliothèque nationale de France », *op.cit.*, p.63.

2) *Entre droit à la mémoire et droit à l'oubli*

Des publications qui s'ignorent

L'APA, si elle constitue une sorte de « Grenette virtuelle » en participant à la mission d'archivage de l'internet de la BnF, constitue une Grenette cette fois-ci bien inconsciente d'elle-même... Car la démarche n'implique pas ici l'adhésion active des écrivains, ni un souhait qu'ils auraient formulé d'archiver leurs productions. Les internautes concernés le sont bien souvent malgré eux, et rares sont ceux qui, détectant le passage du robot, ont eu même l'occasion de s'en étonner.

La collecte des écrits personnels du web a soulevé des problématiques inhérentes à l'archivage du web et au caractère de ce qu'est une publication en ligne.

Premièrement, le caractère de ce qui est publié est généralement associé à l'œuvre d'art, à vocation littéraire ou scientifique ; deuxièmement, à ce qui relève du public. Or, les écrits personnels en ligne flirtent toujours avec la notion d'intimité. Considérer ses écrits personnels en ligne comme des publications n'est donc pas automatique.

Emettons enfin l'hypothèse que la dématérialisation de l'écriture induit de la part de l'écrivain une attitude moins conservatrice que vis-à-vis d'un support papier¹⁹⁶. Les possibilités d'effacement font partie de l'écriture numérique, tandis que l'évènement est quasi-rituel concernant le support papier.

Droit à l'oubli

Car si le robot s'identifie lors de son passage comme « procéd[ant] à une opération de collecte réalisée dans le cadre du dépôt légal d'internet », il n'est pas repérable par tous. Son passage sur le site, si discret doit-il, a très vite suscité l'étonnement. Dès la première campagne de collecte, un internaute attentif, Swâmi Petaramesh¹⁹⁷, a repéré le robot de la BnF et s'en est étonné publiquement. S'en est suivi un échange entre lui et les membres de la BnF :

¹⁹⁶ En témoigne par exemple le soin qu'ont apporté des milliers d'adolescentes à décorer leurs « carnets secrets ».

¹⁹⁷ Dont le blog a aujourd'hui disparu... pour « évoluer » vers un compte Twitter suivi par presque deux mille abonnés : <https://twitter.com/petaramesh>

« Sans remettre en cause l'intérêt du dépôt légal, il s'interrogeait sur sa pertinence et sa justification pour des sites à public volontairement restreint ou à vocation très temporaire »¹⁹⁸, prenant pour exemple le blog de sa fille de 9 ans : « Ma fille tient son site pour une douzaine de copines de classe, par pour la bibliothèque nationale ou je ne sais quel dépôt légal »¹⁹⁹.

La seule façon de transformer ses écrits en ligne en écrits privés est d'en limiter l'accès par un mot de passe, il n'est dès lors plus susceptible d'être versé au dépôt légal. Rares sont ceux qui, conscients du statut juridique de leur site web, se positionnent pour ou contre son archivage. Si François Bon, « écrivain numérique », valorise le statut de publication de son site web en faisant figurer son ISSN en bas de page, c'est un averti²⁰⁰.

Depuis quelques années, la revendication d'un droit à l'oubli met en exergue ce malaise²⁰¹. Un malaise né de la difficulté pour l'internaute lambda d'identifier précisément les mécanismes d'enregistrement des traces numériques.

Des archives peu visibles

L'archivage du web trouve peut-être sa cohérence dans le fait qu'il permet une mise sur le même plan de situations parfois très contrastées, entre revendication du droit à la mémoire et du droit à l'oubli, et regrets parfois d'avoir effacé son blog :

« Il se constitue en fait chez chacun une articulation complexe et parfois mouvante dans le temps entre expression de l'immédiateté sans volonté de conservation, désir de conservation pour soi et désir de conservation pour autrui »²⁰².

Si les traces numériques ne s'effacent jamais tout à fait mais s'accumulent, les

¹⁹⁸ Massip, « L'archivage des blogs d'expression personnelle à la Bibliothèque nationale de France », *op.cit.*, p.68-69.

¹⁹⁹ Voir le billet posté sur son blog le 27 août 2007, consultable aux Archives web de la BnF ou lisible dans l'article de Bernard Massip, « L'archivage des blogs d'expression personnelle à la Bibliothèque nationale de France », *op.cit.*, p.69.

²⁰⁰ François Bon a été l'un des premiers écrivains français à mettre en ligne, fin 1997, un site personnel, qui est en évolution constante, alimenté très régulièrement. Voir : <http://www.tierslivre.net/>.

²⁰¹ La progression des plaintes pour droit à l'oubli est de 42% entre 2010 et 2011. Voir le rapport de la CNIL du 10 juillet 2012 : www.cnil.fr/fileadmin/documents/La_CNIL/actualite/CNIL-Dossier-Presses-10-07-2012.

²⁰² Bernard Massip, « L'archivage des blogs d'expression personnelle à la Bibliothèque nationale de France », *op.cit.*, p.70.

pages web en tant qu'archives ne sont en fait pas encore bien connues : la science commence tout juste de s'y intéresser et le grand public ignore leur existence. Il faut dire qu'elles ne sont consultables que sur place à la BnF ou dans les bibliothèques françaises qui ont un poste d'accès à distance, et sur accréditation :

« C'est le grand paradoxe du dépôt légal du web en France : les données qu'il collecte sont en ligne, donc universellement et librement accessibles, mais la consultation après archivage est soumise à condition et ne peut se faire qu'entre les murs de la bibliothèque. Il y a à cette politique plusieurs raisons, à commencer par le respect du droit de la propriété intellectuelle et par le souci de suivre les recommandations de la CNIL²⁰³ en matière de protection des données personnelles, en rendant inaccessibles les contenus sans accréditation »²⁰⁴.

Ces publications et ces archives, en même temps qu'elles s'ignorent, manqueraient paradoxalement de visibilité (c'est d'ailleurs tout l'objet du parcours guidé).

« On pourrait souhaiter aussi que certains de ces documents entrent aussi dans notre fonds d'Ambérieu qui accepte désormais d'accueillir et d'archiver des documents multimédias sur des supports tels que des cd-rom. Cela permettrait qu'ils soient lus dans nos groupes de lecture, qu'ils fassent l'objet d'un écho et d'un catalogage, bref que leur soit assuré ce petit supplément de visibilité que confère l'intégration dans le réseau de l'association. Nous ne manquerons pas de réfléchir dans les mois qui viennent aux méthodes qui seraient les plus adaptées pour développer pour nous-mêmes ces collectes d'un nouveau type. »²⁰⁵.

²⁰³ Commission nationale de l'informatique et des libertés.

²⁰⁴ Evelyne Cohen, Julie Verlaine, « Le dépôt légal de l'internet français à la Bibliothèque nationale de France », *op.cit.*, p. 208-219.

²⁰⁵ Bernard Massip, « Une collaboration entre l'APA et la BnF : l'archivage des journaux personnels en ligne », *op.cit.*

III) BILAN ET ELEMENTS DE PROSPECTIVE

1) FAIRE *CORPUS*

a) Archives *versus* archives du web

1. *Clivage de l'archivage*

La dématérialisation des écrits personnels permet l'extension de l'accès aux archives. L'exploitabilité des fonds ainsi optimisée va dans le sens du développement des travaux sur le sujet, et notamment les approches interdisciplinaires. D'un autre côté, les conditions de consultation réservées aux archives du web collectées par la BnF en limitent relativement l'accès.

« Internet et le papier ne sont définitivement pas des espaces pour les mêmes choses »²⁰⁶.

Si la nature des écrits personnels est remise en question par le passage à l'écriture numérique de soi, les différences de modalités d'archivage entre les écrits natifs papier et les écrits natifs numériques n'encouragent pas une approche globale de ces écrits. Penser l'articulation entre les pratiques d'écriture personnelle traditionnelles et numériques n'est pas une démarche acquise dans un contexte où les *corpus* archivés ne se mélangent pas encore.

« La collaboration entre l'APA et la BnF était une façon de dire : voilà une réponse possible ! »²⁰⁷.

Elle était pour l'association une façon de répondre à la difficulté d'articuler pratiques d'écriture personnelle « traditionnelles » et web, en étendant son domaine d'expertise aux productions en ligne.

²⁰⁶ Entretien avec Bernard Massip, 6 juillet 2016.

²⁰⁷ *Ibid.*

2. *Division des approches*

Pour rendre visible ce travail, des compte-rendus ont régulièrement été publiés dans la revue de l'association. Cependant, seuls les quelques membres actifs dans la collaboration ont réellement bénéficié de l'expérience en inscrivant véritablement l'écriture numérique dans leur paysage mental des écrits personnels. Cela est sans doute lié aux profils des membres de l'association, pour la plupart retraités et dont les pratiques numériques sont souvent limitées.

Emettons aussi l'hypothèse que l'écriture sur support numérique souffre encore des préjugés d'une écriture impure ou superficielle :

« Lorsqu'on vient du vrai journal intime, on a le sentiment d'une caricature ou d'une prostitution : tout semble sonner faux »²⁰⁸.

Il aura en effet fallu à Philippe Lejeune une expérience approfondie de la lecture et de l'interaction sur le web, pendant la rédaction de « *Cher écran...* » pour changer de point de vue sur les journaux en ligne.

Enfin, les mutations incessantes du web et les reconfigurations des pratiques d'écriture peuvent devancer l'intérêt des chercheurs et amateurs.

De fait, les archives du web n'étant consultables qu'à la BnF, l'association n'a pas pu faire bénéficier de ses travaux de veille en interne, à la Grenette, où il n'y a pas de poste de consultation à distance des archives web de la BnF. Les écrits personnels du web sont dès lors tenus à distance non seulement des autres activités de valorisation de l'APA, mais surtout des fonds. De fait, les chercheurs qui se rendent à l'APA le font exclusivement dans la perspective de consulter des textes non issus du web.

3. *Écrit versus numérique*

Si certains écrits natifs numériques sont conservés à l'APA, ils le sont sous forme papier, ou CD, comme le journal personnel en ligne de Mongolo et son « Orphelinat des journaux intimes », comme si pour être transmis dans le temps, l'écrit devait se soustraire de l'agitation du web.

²⁰⁸ Lejeune, « *Cher écran...* ». *Journal personnel, ordinateur, internet, op.cit.*, p. 191.

Si l'internet est reconnu comme un formidable outil de communication et de diffusion, l'espace de valorisation privilégié des écrits numériques n'est pas forcément la toile. Le « retour au papier » est souvent signe d'évolution et de reconnaissance pour ces écrits personnels numériques. Par exemple, les publications papier de « Raconter la vie », qui manifestent un travail de sélection. De même, les blogs parmi les plus connus ont pu faire l'objet de publications papier, comme certains blogs à thématiques « professionnelles »²⁰⁹.

En fait, l'outil numérique représente un formidable outil d'étude, qui permet la juxtaposition de manuscrits numérisés avec différentes transcriptions... En revanche, il ne restitue pas forcément tous les plaisirs d'une lecture courante.

b) Pour une approche globale

1. De la constitution de corpus hybrides

Les écrits personnels natifs papier et les écrits personnels du web n'ont donc pas la même nature, ne sont pas conservés dans les mêmes lieux et n'obéissent pas aux mêmes modalités de consultation. La constitution de *corpus* hybrides, comprenant à la fois des écrits personnels natifs papier et des écrits personnels du web, n'est pas encore monnaie courante. Appréhender les écrits personnels traditionnels et numériques dans un même ensemble est compliqué par les lieux d'archivage, entre des écrits traditionnels épars et peu dématérialisés, et écrits du web conservés à la BnF. La littérature commence tout juste de franchir le cap :

« Il y a là un terrain de recherche gigantesque pour des études sur les formes du récit, sur les stratégies d'identité narrative, mais aussi sur la syntaxe, le lexique et les inventions stylistiques. Nous serons patients, nos archives sont là pour durer, chaque année qui passe augmente leur valeur, l'éventail des "cas" s'enrichit : un jour, la recherche littéraire et linguistique ouvrira les yeux et viendra à nous... »²¹⁰

²⁰⁹ Voir par exemple « Le journal de Max. Manuel de démission mentale » : <http://www.lejournaldemax.com/> . Egalement qualifié par son éditeur de « blog de décompression chié pendant mes heures de bureau ». Sa notoriété a entraîné sa publication : Max, *Le blog de Max. Roman*, Paris, Robert Laffont, 2005, s.p.

²¹⁰ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, op.cit., p. 64.

Véronique Montémont²¹¹ invente le néologisme « égotrope »²¹² pour désigner les écrits personnels dans un champ d'observation plus large, le moins excluant possible, dans la perspective de situer les évolutions historiques des écrits personnels. Si de nombreux travaux ont déjà observé la façon dont le blog et les journaux en ligne interrogent l'écriture personnelle, l'étude *dans le texte* des moments charnières de ces évolutions (et notamment de ces phases d'expérimentation) devrait mettre en perspective des entités web archivées et des archives plus classiques. La base de données « Frantext »²¹³ propose ainsi un *corpus* d'environ 4500 textes, qui se veulent représentatifs de la langue française :

« C'est pourquoi la base ne se fonde pas sur une *hiérarchie académique* des textes, mais sur la *diversité* et à la *représentativité* des corpus offerts. On pourra trouver dans Frantext des textes littéraires classiques, mais aussi de la presse, des ouvrages scientifiques, des livres de cuisine, des traités de cynégétique, des manuels, des romans policiers, etc, parmi lesquels l'utilisateur fait son choix. L'objectif est d'offrir un répertoire des différents états de la langue et de la création françaises. »²¹⁴

Ce type de base de données peut être une solution pour articuler les différents types d'écrits personnels et croiser les fonds des différentes institutions²¹⁵.

2. Contextualiser les conditions de conservation

Dans une perspective de recherche, il est nécessaire pour les futures générations de chercheurs de s'intéresser aux conditions qui ont permis aux archives de leur parvenir. Finalement, la mise en contexte des conditions d'écriture doit s'assortir de la mise en contexte des conditions d'archivage pour un recul optimal sur les objets d'études. La diversification des supports d'archivage

²¹¹ Membre de l'équipe « Genèse et Autobiographie » de l'ITEM-CNRS.

²¹² Véronique Montémont, *Les mots pour se dire : petite cartographie des écrits égotropes*, habilitation à diriger les recherches dirigée par Christelle Reggiani, Université Lille III – Charles de Gaulle, 2 décembre 2011 (inédit).

²¹³ <http://frantext.fr>

²¹⁴ FAQ : question 2 : « Frantext : pour quel type de recherches ? ». voir : http://www.frantext.fr/scripts/regular/7fmr.exe?CRITERE=QUI_QUEL_TYPE_RECHERCHE:ISIS=isis_bbibftx.txt:OU_VRRIR_MENU=0;s=s101e39ec:ISIS=isis_bbibftx.txt

²¹⁵ Voir aussi la base de données suisse « Egodocuments » : <http://wp.unil.ch/egodocuments/accueil-test/>, ainsi que la base de données du groupe de recherche « Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen-Âge à 1914 » (Sorbonne) : <http://ecritsduforprive.huma-num.fr/accueilbase.htm>.

réactualise la nécessité d'intégrer à tout projet de recherche, un rapport critique aux *medias* – un rapport d'autant plus important dans le cadre d'études sur le texte et notamment dans le cas de documents-témoignages, où les risques d'interprétation sont réels – celui de voir en l'écrit personnel un témoignage vérité, qui engendrerait un abus de confiance, une exploitation à outrance qui sortirait l'écrit de son contexte...

Nous l'avons vu²¹⁶, l'approche qualitative de l'archive web permet une meilleure compréhension de l'archive. Le cartable numérique de la BDIC, qui « vise à mettre en valeur et à faciliter l'accès à des documents en lien avec des thèmes des programmes d'histoire de collège » ne présente que quelques documents archivés : dans la catégorie des écrits personnels ne sont que quelques lettres de poilus et le carnet de Gaston Lavy²¹⁷.

2) EVOLUTION DES PRATIQUES D'ECRITURE

Finalement, le numérique n'a pas changé grand-chose à la pratique de l'écriture à caractère autobiographique. Les chiffres sont stables : peu de gens écrivent sur ordinateur mais beaucoup de gens écrivent tout court²¹⁸. L'écriture personnelle est ainsi l'une des formes d'écriture qui résiste le plus au numérique, contrairement à l'écriture littéraire.

a) Le journal personnel

1. Profil de l'écrivain

Le profil des personnes écrivant n'a guère changé. Concernant le journal, les femmes sont toujours dans l'ensemble deux fois plus nombreuses à s'adonner à

²¹⁶ Entretien avec Sophie Gebeil, 21 février 2016.

²¹⁷ <http://cartablevirtuel.u-paris10.fr/typedocument/2>.

²¹⁸ Tous les chiffres qui suivent sont tirés de l'enquête 2008 d'Olivier Donnat : Olivier Donnat, Ministère de la Culture et de la Communication, *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique : enquête 2008, op.cit.*

l'écriture personnelle (10% contre 5% des hommes), en particulier pendant l'adolescence et les études (un quart des étudiantes tient un journal intime contre 9% des étudiants). Et les écrivains sur papier sont toujours aussi nombreux :

« Il est intéressant de noter que le succès des blogs et des sites personnels n'a pas condamné le journal intime puisque cette forme d'écriture conserve sensiblement le même niveau de diffusion qu'en 1997. »²¹⁹

« Les écrivains restés fidèles au papier sont le plus souvent des femmes et sont dans l'ensemble plus âgés et moins diplômés que les autres. Ce choix s'explique notamment par le fait que certains d'entre eux ne disposent pas d'ordinateur »²²⁰.

2. Fidélité au papier

« Mais le fait que les deux tiers [des diaristes] soient internautes montre à l'évidence qu'il s'agit dans la plupart des cas d'une réelle préférence pour le papier, au moins pour certaines formes d'écriture. »²²¹

Les modalités d'écriture semblent avoir relativement peu évolué puisque le recours au papier demeure largement majoritaire, quel que soit l'âge des personnes : 74 % de ceux qui écrivent un journal utilisent un cahier ou des feuilles de papier, 18% un ordinateur et 8% ont recours aux 2 supports²²².

A l'APA, le nombre de textes déposés reste à peu près égal au fil des ans²²³, manuscrits comme dactylographiés.

« Toutefois, il semble que le journal intime constitue à cet égard un cas particulier et que le transfert vers l'écran ait été plus massif pour d'autres formes d'écriture personnelle. »²²⁴

²¹⁹ *Ibid.*

²²⁰ *Ibid.*

²²¹ *Ibid.*

²²² *Ibid.*

²²³ Pour donner une idée : 108 en 1995, 146 en 2000, 155 en 2005, 132 en 2010 et 122 en 2015.

²²⁴ Olivier Donnat, Ministère de la Culture et de la Communication, *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique : enquête 2008, op.cit.*

b) L'autobiographie

1. *Inhérence d'une résistance à l'internet*

Pour ce qui est de l'autobiographie à proprement parler, elle échappe par essence à la forme numérique : proprement linéaire, construite dans la durée, projet de sincérité qui se dessine loin des regards, le numérique n'est pas un média privilégié de sa construction ni de sa lecture.

Si rien n'empêche de publier son autobiographie en ligne, elle ne sera probablement jamais lue : le billet de blog se prête mieux à la lecture sur le web. La lecture longue reste du côté du papier, ou du livre numérique (qui cherche à imiter le confort de lecture du papier). Sur « Raconter la vie », les textes autobiographiques ne racontent qu'une partie de la vie de l'auteur et surtout, ils ne doivent pas dépasser trois pages. Quand Martin Winckler publie son autobiographie sur le site de son éditeur²²⁵, il le fait sous la forme d'un feuilleton...

En revanche, l'histoire de la famille encourage une certaine écriture autobiographique en ligne, qui est au goût du jour avec l'engouement pour la généalogie, que nourrissent la mise en ligne des archives publiques et le développement de plates-formes telles que « Geneanet »²²⁶.

2. *Le souci de la mise en page*

Les publications d'autobiographies documentaires et littéraires continuent de se vendre au même rythme. Les textes sont toujours aussi nombreux à rejoindre les magasins de l'APA, et de plus en plus sont autoédités.

« On constate même, depuis une dizaine d'années, une mutation spectaculaire de la présentation matérielle des « tapuscrits » reçus : reliure, mise en page, illustrations plus nombreuses, tout s'améliore ».²²⁷

²²⁵ Martin Winckler, *Légendes*, P.O.L., 2002, 446 p. ; *Plumes d'Ange*, P.O.L., 2003, 524 p.

²²⁶ Voir <http://geneanet.org>.

²²⁷ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, op.cit., p.118.

Le soin apporté à la présentation du texte et à la qualité de la mise en page donne aux textes un goût de publication. De fait, la frontière entre l'édité et l'inédit se brouille de plus en plus.

3. Un avenir numérique pour l'autobiographie ?

Avec le numérique, la diminution des frontières entre pratiques amateurs et professionnelles, institutions et particuliers, culture et distraction, monde de l'art et divertissement ; entre les différents *media*, contribue à ouvrir un immense espace d'exploration par l'écriture.

Nous pourrions imaginer un avenir pour l'autobiographie dans la richesse d'un croisement des *medias* (texte, son, image). En effet, ces trente dernières années ont vu l'autobiographie se développer dans la bande-dessinée, depuis *Maus*²²⁸, et dans le cinéma²²⁹. Le domaine de l'édition numérique est à cet égard plein de promesses. Le caractère toujours évolutif de la publication numérique est analogue à celui du journal.

De même, avec l'abolition de la frontière auteur/lecteur, nous pouvons imaginer un prolongement du participatif dans la co-construction de récits de vie à plusieurs voix.

3) CONSTRUCTION ET GESTION DE L'IDENTITE EN LIGNE

a) Du blog au réseau social

1. Impact des réseaux sociaux numériques

La percée des réseaux sociaux numériques dans les années 2005-2010 a contribué de faire évoluer les blogs vers une écriture toujours moins personnelle, tandis que les réseaux sociaux nourrissent la construction d'une identité qui ne

²²⁸ Art Spiegelman, *Maus. Un survivant raconte*, Paris, Flammarion, 1998, 295 p.

²²⁹ Voir notamment *Le filmeur* d'Alain Cavalier, ou encore les films d'Hervé Guibert, dont certains font partie du fonds « Sida-mémoires » conservé à l'IMEC.

passer plus tant par le texte que par l'image. Les différents types de plates-formes voient alors leurs fonctionnalités évoluer pour devenir complémentaires les unes des autres, selon ce que l'internaute veut dire et montrer :

« Différentes études (...) ont mis en évidence que l'interface du blog permet aux individus d'exprimer différents traits de leur identité : ainsi, par exemple, les discours d'intériorité (blogs intimistes) permettent de révéler aux autres ce qui relève de l'identité profonde alors que les blogs traitant de pratiques quotidiennes, socioculturelles, viennent révéler, caractériser l'identité sociale (...). Les représentations de ses identités numériques sont ensuite déclinées sur les différents médias sociaux à sa disposition (sites de partage, réseaux sociaux...) »²³⁰.

D'une certaine façon, les réseaux sociaux sont le paroxysme de la dynamique relationnelle qui confère aux blogs leur caractère d'extimité, comme l'exprime Dominique Cardon :

« Facebook, comme l'ensemble des réseaux sociaux, doit sa réussite à la mise en œuvre de cette maxime simple : vos amis sont votre identité »²³¹.

2. De l'autobiographie à l'autoportrait

Notre société de l'image, tournée vers le toujours plus spectaculaire au détriment de la construction discursive dans le temps, voit les réseaux sociaux s'emplier d'images et de vidéos, au détriment des textes. Ceux-ci voient leurs espaces dédiés de plus en plus réduits – en témoigne le principe même des tweets, ou encore la disparition rapide des fonctionnalités de *blogging* des débuts de Facebook (on pouvait poster des notes comme des billets de blog) ... Facebook va même jusqu'à prédire la fin de l'écriture sur le réseau d'ici cinq ans²³². De l'autobiographie en ligne on passe à l'autoportrait, voire à l'autoportrait filmé.

²³⁰ David Reguer, *Blogs, médias sociaux et politique*, Montmoreau, Les 2 encres (collection Sciences humaines), 2009, p.17 (114 p.).

²³¹ Jérôme Bouteiller, Claire Germouty et Karine Papillaud, *Bienvenue sur Facebook ! LE mode d'emploi*, Paris, Albin Michel, 2008, p. 139.

²³² Karyl Ait-Kaci-Ali, « Facebook : l'écrit pourrait disparaître au profit de la vidéo d'ici 5 ans », c|net France, 17 juin 2016. (<http://www.cnetfrance.fr/news/facebook-l-ecrit-pourrait-disparaître-au-profit-de-la-video-d-ici-5-ans-39838528.htm>).

Facebook a développé un mode time line qui permet de construire une traçabilité organisée et personnelle de ses statuts au fil du temps. Mais cette stratégie ressemble plus à une mise en scène de soi type *storytelling*, qui vise à se montrer aux autres plus qu'à chercher une vérité sur soi-même.

« Pour l'individu souhaitant exister sur ces réseaux, il faut renouveler sans cesse sa participation, quitte à accorder peu d'attention aux traces passées »²³³.

Les logiques de flux poussent à abandonner la réflexivité et les tentatives de stabilisation de soi pour se noyer dans le flux sans cesse renouvelé de traces de soi et des autres. Avec l'outil numérique, « Le caractère pulsionnel est davantage stimulé que la logique placée sous le cadre attentionnel et contrôlé d'une écriture de soi. »²³⁴

b) Maîtriser son identité numérique

1. L'identité dans les traces

Le journal personnel « accumule les traces qui permettent une relecture du passé, donc une perception et une maîtrise du changement »²³⁵. Or les traces, si elles sont numériques, impliquent moins de linéarité...

Là où la construction de l'identité est fonction des normes sociales qui se créent dans un environnement pourtant très instable et en reconfiguration incessante, les réseaux sociaux numériques vont encore plus loin dans la modification de la notion d'identité et son authentification. « *Pseudo* » signifie « mensonge » en grec ancien.

Or, la construction de l'identité en ligne est une illusion et seuls quelques clics la séparent d'une perte de contrôle. Au milieu des évolutions technologiques effrénées, il est nécessaire de développer une véritable compréhension de l'objet

²³³ Alexandre Coutant et T. Stenger, « processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux socio-numériques », *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2010, p. 54.

²³⁴ Jean-Paul Pinte (dir.), *Enseignement, préservation et diffusion des identités numériques, Traité des sciences et techniques de l'information*, Editions Lavoisier, Hermes Sciences, 2014, p.27.

²³⁵ Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique, op.cit.*, p. 90.

technique, dont la complexité est souvent masquée par l'ergonomie, et de savoir formuler la complexité de la relation.

2. Commercialisation de l'identité

Outre les traditionnels vols ou usurpations d'identité qui sont à l'œuvre en ligne, la commercialisation de l'identité numérique est significative du caractère insidieusement *traçable* de nos activités en ligne les plus futiles. Dès lors, l'identité numérique est redéfinie par la « personnalisation », comme une collection de *traces* que l'internaute doit apprendre à protéger et à administrer.

« La personnalisation apparaît ainsi comme un moyen de compenser la perte des visions synthétiques et la désorientation par une focalisation sur soi »²³⁶.

On voit ainsi se dissocier l'identité réelle, toujours en construction, d'une identité numérique entendue comme relevant du domaine de la gestion (gestion des traces).

Alors que les réseaux sociaux créent une porosité entre la sphère publique et la sphère privée, en favorisant la divulgation de données personnelles, la construction de l'identité en ligne doit se faire dans une maîtrise des supports et la gestion des données. L'intrusion des techniques *marketing* au sein même de l'espace personnel pour mieux faire de l'individu un objet publicitaire interroge ainsi la neutralité du web en tant qu'outil de l'intellect.

²³⁶ Louise Merzeau, « Du signe à la trace : l'information sur mesure », *op. cit.*

CONCLUSION

Le numérique, en même temps qu'il remet en question les écrits personnels, apporte des réponses aux problématiques d'archivage. N'est-ce pas finalement paradoxal d'étudier des écrits à travers le prisme de ce qui les dénature ?

Tout à la fois espace d'expérimentation et d'interactions, le numérique a permis le prolongement de l'exploration par l'écriture personnelle. Des usages distincts se sont dessinés pour chaque support. De même, l'archivage n'obéit pas aux mêmes règles selon qu'il s'agit du dépôt légal web ou non. Il est une affaire d'amateurs passionnés autant que de structures organisées. Ce sont eux tout à la fois qui prennent en charge, en proposant les textes à la consultation, l'ambiguïté de la finalité de l'écrit personnel, oscillant entre caractère intime et désir de transmission. Une ambiguïté qui n'a plus lieu d'être dans le cas des écrits personnels du web. En revanche, le numérique appliqué aux écrits personnels pose la question du droit à la mémoire et celle du droit à l'oubli.

Les initiatives de mise en commun des pratiques européennes d'archivage de tels écrits montrent la volonté d'améliorer les conditions de conservation et de consultation de ces écrits dont l'exploitabilité pourrait encore être améliorée.

La conservation numérique des écrits personnels et leur éventuelle disponibilité sur le web ne sont pas la garantie d'une lecture attentive. En revanche, ils permettent des travaux de recherche précis. L'archivage des écrits personnels suivra le rythme d'un patrimoine par définition évolutif.

SOURCES

Organismes :

Site de l'APA : <http://autobiographie.sitapa.org/>

Site de la *Fondazione archivio diaristico nazionale* : <http://archiviodiari.org/>

Site de l'IMEC : <http://www.imec-archives.com/>

Site de l'ITEM : <http://www.item.ens.fr/>

Site du groupe « Autobiographie et Correspondances » de l'ITEM :
<https://autobiosphere.wordpress.com/>

Site de l'association Vivre et l'écrire : <http://www.vivreetlecrire.fr/>

Les archives Charlie à L'université de Harvard : <http://cahl.io/>

Cartable virtuel de la BDIC de Nanterre : <http://cartablevirtuel.u-paris10.fr/categorie/1>

Page Facebook de Léon Vivien (Musée de la Grande Guerre de Meaux) :
<https://www.facebook.com/leon1914/>

Fonds sida-mémoires de l'IMEC : <http://www.imec-archives.com/fonds/sida-memoires/>.

Interface de dépôt des entités web à archiver : « BnF-Collecte du web ».

Parcours guidé dans les archives de l'internet de la BnF : « (S')écrire en ligne : journaux personnels et littéraires ».

Site du Mass Observation : <http://www.massobs.org.uk/>

La *Wayback Machine* d'Internet Archive : www.archive.org

Particuliers :

Blog de Bernard Massip : <http://chroniquesbm.blogspot.fr/> .

« Le journal de Max : manuel de démission mentale » (blog) :
<http://www.lejournaldemax.com/> .

Site de François Bon : <http://tierslivre.net>

Site de Philippe Lejeune : <http://autopacte.org>

Site qui présente notamment les écrits personnels numérisés d'Ariane Grimm, tenu par sa mère : <http://www.arianegrimm.net/PAGES/sommaire.html>.

Page Twitter de Swâmi Petaramesh : <http://twitter.com/petaramesh>

Projet Di : Sites de démonstration du concept de la rubrique de référence pour le journal de jour : <https://didsaa.hotglue.me/> et pour l'univers onirique : <https://di-nuit.hotglue.me/>.

Plates-formes en ligne :

Base de données suisse « Egodocuments » :

<http://wp.unil.ch/egodocuments/accueil-test/>

Base de données du groupe de recherche « Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen-Âge à 1914 » (Sorbonne) : <http://ecritsduforprive.humanum.fr/accueilbase.htm> .

Base de données « Frantext » : <http://frantext.fr>

Plate-forme de *blogging* : <http://www.skyrock.com/blog/>

Plate-forme de *microblogging* : <http://twitter.com>

Réseau social numérique : <http://facebook.com>

Plate-forme d'édition en ligne d'écrits personnels : <http://raconterlavie.fr>

Pages web archivées :

« Souvent »

« L'orphelinat des journaux intimes »

« regardsolitaires.free.fr »

Entretiens :

Entretien avec Philippe Lejeune, professeur des universités, essayiste, cofondateur de l'APA, le 12 décembre 2015.

Entretien avec Sophie Gebeil, docteur en histoire contemporaine, 21 février 2016.

Entretien avec Marilyn Himmesoëte, 26 février 2016.

Entretien avec Christine Coutard, 28 juin 2016.

Entretien avec Bernard Massip, 6 juillet 2016.

Entretien avec Noémie Cadet, 29 juillet 2016.

Enquêtes :

Mohammed Aïssaoui, « Un français sur trois rêve d'écrire », Le Figaro Littéraire, 25/09/2009.

Dispositif eStat de Mediametrie : <http://www.mediametrie-estat.com/>

Olivier Donnat, Ministère de la Culture et de la Communication, *Les pratiques culturelles des français à l'ère numérique : enquête 2008*, Paris, La Découverte, 2009, s.p.

Ministère de la Culture et de la Communication, *Chiffres clés, statistiques de la culture et de la communication 2016*, Paris, DEPS, 2016, s.p.

Ministère de la Culture et de la Communication, *Les amateurs : enquête sur les activités artistiques des Français*, Paris, La documentation française, 1996.

Rapport de la CNIL du 10 juillet 2012 :
cnil.fr/fileadmin/documents/La_CNIL/actualite/CNIL-Dossier-Presses-10-07-2012 .

BIBLIOGRAPHIE

- **Fondamentaux :**

Décrets, lois, circulaires :

Code du Patrimoine, Livre II : articles L211-I, L212-15, L212-32, L221-4 et L221-5.

Dictionnaires et Encyclopédies :

Centre national de ressources textuelles et lexicales.

Paul-Emile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, Paris, *Encyclopaedia Universalis*, 2007.

Alain Rey, Josette Rey-Debove, Paul Robert, *Le petit Robert*, Paris, Le Robert, 1991, 2171 p.

- **Culture numérique :**

Monographies :

Régis Debray, *Introduction à la médiologie*, Paris, Presses universitaires de France, 2000, 223 p.

Milad Doueihi, *Pour un humanisme numérique*, Paris, Seuil, 2011, 177 p.

Milad Doueihi, *Qu'est-ce que le numérique ?*, Paris, PUF, 2013, 54 p.

Jack Goody, *La raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Les éditions de Minuit, 1978, 274 p.

Jean-Paul Pinte (dir.), *Enseignement, préservation et diffusion des identités numériques, Traité des sciences et techniques de l'information*, Editions Lavoisier, Hermes Sciences, 2014.

Christian Vanderdorpe, *Du papyrus à l'hypertexte. Essai sur les mutations du texte et de la lecture*, Paris, La Découverte, 1999, 271 p.

Articles de revues et chapitres d'ouvrages collectifs :

Stéphane Crozat *et al.*, « Éléments pour une théorie opérationnelle de l'écriture numérique », dans *Document numérique* 3/2011, Vol. 14, p. 9-3. www.cairn.info/revue-document-numerique-2011-3-page-9.htm.

Louise Merzeau, « Du signe à la trace : l'information sur mesure », dans *La Revue* 1/2009, n° 53, Hermès, p. 21-29. www.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2009-1-page-21.htm.

Louise Merzeau, « L'intelligence de l'usager », *INRIA. L'usager numérique*, ADBS éditions, 2010, p.9-37.

Marcello Vitali-Rosati, « Pour une définition du numérique », dans Michael E. Sinatra, Marcello Rosati (dir.), *Pratiques de l'édition numérique*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal (collection « Parcours Numériques »), 2014, p. 63-75. <http://www.parcoursnumeriques-pum.ca/pour-une-definition-du-numerique>.

• Ecrits personnels :

Monographies :

Philippe Artières, Jean-François Laé, *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011, 191 p.

Philippe Artières, *Clinique de l'écriture, une histoire du regard médical sur l'écriture*, Paris, La Découverte, 2013, 256 p.

Rudolf Dekker, *Egodocuments and History, Autobiographical writing in its social context since the Middle Ages*, Hilverum, Verloren, 2002, s.p.

Philippe Lejeune, « Cher écran... ». *Journal personnel, ordinateur, Internet*, Paris, Seuil, 2000, 443 p.

Philippe Lejeune, *L'autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 2010, 192 p.

Philippe Lejeune, *Le pacte autobiographique*, Paris, Seuil (collection Poétique), 1975, s.p.

Philippe Lejeune, Catherine Bogaert, *Un journal à soi ou la passion des journaux intimes*, Lyon, Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique, Bibliothèque municipale de Lyon, 1997, 143 p.

Daniel Fabre, Jean-Pierre Albert, *Ecritures ordinaires*, Paris, P.O.L., 1993, 374 p.

Patrice Marcilloux, *Les égo-archives. Traces documentaires et recherche de soi*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 250 p.

Articles de revues et chapitres d'ouvrages collectifs :

Madeleine Foisil, « L'écriture du for privé », dans *Histoire de la vie privée*, Seuil, t. III, 1986, p. 331-369.

Annabelle Klein, « Les pages personnelles comme nouveaux lieux de soi, entre espace public et espace privé. Comment se sentir chez soi sur internet ? »,

dans Totching *et al.* (dir.), *La communication médiatisée par ordinateur : un carrefour de problématiques*, Sherbrooke, Université de Sheerbroke, 2001, s.p.

- **Société, identité, temporalité :**

Monographies :

Jacques Ellul, *La parole humiliée*, Paris, Seuil, 1981, 301 p.

Fabio Merlini, *L'époque de la performance insignifiante. Réflexion sur la vie désorientée*, Paris, Les éditions du Cerf, 2011, 208 p.

Hartmut Rosa, *Accélération : une critique sociale du temps*, Paris, La Découverte, 2010, 474 p.

Michel Serres, *Petite poucette*, Paris, Editions le Pommier, 2012, 82 p.

Paul Valéry, *Le bilan de l'intelligence*, Paris, Allia, 2011, 61 p.

- **Statut des archives :**

Articles de revues et chapitres d'ouvrages collectifs :

Christine de Joux, « Les archives privées et les services publics d'archives. Enjeux et défis », dans Marie Cornu, Jérôme Fromageau (dir.), *La préservation des archives privées et l'intérêt public. Mutations et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2013, p. 35-44.

Pascal Even, « Les archives privées : rupture ou continuité ? », dans Marie Cornu, Jérôme Fromageau (dir.), *La préservation des archives privées et l'intérêt public. Mutations et ruptures*, Paris, L'Harmattan (Droit du patrimoine culturel et naturel), 2013, p. 11-20.

Magali Lacousse, « Les archives d'associations en France : se faire connaître ou se protéger ? », *Du papier à l'archive, du privé au public. France et îles Britanniques, deux mémoires*, Jean-Philippe Genet, François-Joseph Ruggiu (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, s.p.

Mohamed Maalej, « Ecrits intimes des hommes politiques : quelle visibilité ? », dans Nicole Aubert, Claudine Haroche (dir.), *Les tyrannies de la visibilité. Être vu pour exister ?*, Toulouse, Erès, 2011, p. 205-214.

Nathalie Mallet-Poujol, « Exploitation des archives politiques : les frontières public/privé », dans Marie Cornu, Jérôme Fromageau (dir.), *Archives et recherche. Aspects juridiques et pratiques administratives*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 145-174.

- **L'archivage des écrits personnels :**

Monographies :

Béatrice Barbalato, Albert Mingelgrün (dir.), *Télémaque. Archiver et interpréter les témoignages autobiographiques*, Belgique, Presses universitaires de Louvain, 2012, 220 p.

Michel Braud, *La forme des jours, pour une poétique du journal personnel*, Paris, Seuil (collection Poétique), 2006, 320 p.

Philippe Lejeune, *Ecrire sa vie : du pacte au patrimoine autobiographique*, Paris, éditions du Mauconduit, 2015, 120 p.

Articles de revues et chapitres d'ouvrages collectifs :

Pierre-Marc de Biasi, « le désarroi de l'herméneute », *Le Monde*, Paris, 14 février 1997, s.p.

Pierre-Marc de Biasi, « Trous de mémoire », *Medium*, n°32-33, 2012, s.p.

Evelyne Cohen, Julie Verlaine, « Le dépôt légal de l'internet français à la Bibliothèque nationale de France », *Sociétés et représentations 1/2013*, p. 208-219.

Fiona Courage, « Observing Britain by Mass Observation », dans *Télémaque. Archiver et interpréter les témoignages autobiographiques*, Belgique, Presses Universitaires de Louvain, p. 49-58.

Gildas Illien, « Les mémoires de la Toile. L'archivage d'internet à la bibliothèque nationale de France », *La faute à Rousseau*, n°45, Association pour l'autobiographie, février 2008, p.63-64.

Clémence Jost, « Archives Charlie : Harvard crée un fonds d'archives sur les attentats de janvier », dans *Archimag*, 02/10/2015. (Voir : <http://www.archimag.com/archives-patrimoine/2015/10/02/archives-charlie-harvard-fonds-archives-attentats-janvier>).

Bernard Massip, « L'archivage des blogs d'expression personnelle à la Bibliothèque nationale de France », *Itinéraires*, février 2010, p.65-71.

Bernard Massip, « Une collaboration entre l'APA et la BnF : l'archivage des journaux personnels en ligne », *La faute à Rousseau*, n°47, février 2008, s.p.

Entretien avec Pauline Péretz, « Raconter la vie, mode d'emploi », *La Faute à Rousseau*, 2014, p.8.

Claire Richard, « Preuves de vie : les sms et e-mails de Pierre Guyotat entrent à la BnF », *Le nouvel observateur*, avril 2015. <http://rue89.nouvelobs.com/rue89-culture/2015/04/15/preuves-vie-les-sms-e-mails-lecrivain-guyotat-entrent-a-bnf-258656> .

Michel Rouger, « Un poilu sur la Toile », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°5, 2013, p.44-48.

Sylvie Sagnes, « Faire saigner ses racines : archives et généalogie », *Actes de la journée d'études organisée le 9 mars 2007 par les étudiants du master 2 professionnel histoire et métiers des archives de l'université d'Angers, le CERHIO et l'AEDAA*, Patrice Marcilloux (dir.), Centre de recherches historiques de l'Ouest CERHIO - UMR 6258, Presses de l'Université d'Angers, 2009, s.p

- **Du blog au réseau social**

Monographies :

Jérôme Bouteiller, Claire Germouty et Karine Papillaud, *Bienvenue sur Facebook ! LE mode d'emploi*, Paris, Albin Michel, 2008, p. 139.

David Reguer, *Blogs, médias sociaux et politique*, Montmoreau, Les 2 encres (collection Sciences humaines), 2009, p.17 (114 p.).

Léo Scheer, Alexandra Varrin, Abeline Majorel, *Traité de savoir-vivre à l'usage des jeunes générations de blogueurs*, Paris, Léo Scheer, 2011, 158 p.

Articles de revues et chapitres d'ouvrages collectifs :

Karyl Ait-Kaci-Ali, « Facebook : l'écrit pourrait disparaître au profit de la vidéo d'ici 5 ans », c|net France, 17 juin 2016.

<http://www.cnetfrance.fr/news/facebook-l-ecrit-pourrait-disparaitre-au-profit-de-la-video-d-ici-5-ans-39838528.htm> .

Alexandre Coutant et T. Stenger, « processus identitaire et ordre de l'interaction sur les réseaux socionumériques », *Les enjeux de l'information et de la communication*, 2010, p.54.

- **Ailleurs dans la littérature :**

François-René de Chateaubriand, *René*, Genève, Droz, 1970, s.p.

John Fante, *Demande à la poussière*, Paris, éditions 10-18, 1988, 271 p.

Ariane Grimm, *Journal intime d'une jeune fille : la flambe*, Paris, Belfond, 1987, 274 p.

Max, *Le blog de Max. Roman*, Paris, Robert Laffont, 2005, s.p.

Georges Perec, *Je me souviens*, Paris, Hachette, 1978, 147 p.

Georges Perec, *L'infra-ordinaire*, Paris, Seuil, 1989, 121 p.

Georges Perec, *Les choses. Une histoire des années soixante*, Paris, Juillard, 1965, 133 p.

Art Spiegelman, *Maus. Un survivant raconte*, Paris, Flammarion, 1998, 295 p.

Michel Tournier, *Journal extime*, Paris, Musardine, 2002, 236 p.

Martin Winckler, *Légendes*, P.O.L., 2002, 446 p.

Martin Winckler, *Plumes d'Ange*, P.O.L., 2003, 524 p.

- **Revue :**

APA, *Garde-mémoire*, Ambérieu-en-Bugey, revue annuelle.

APA, *La faute à Rousseau*, Ambérieu-en-Bugey, revue trimestrielle.

- **Travaux universitaires :**

Sophie Gebeil, *La fabrique numérique des mémoires de l'immigration maghrébine sur le web français (1999-2014)*, thèse dirigée par Maryline Crivello, Université Aix-Marseille, 12 décembre 2015, s.v.

Marilyn Himmesoëte, *Juvenilia : journaux personnels d'adolescents du XIXe siècle*, thèse dirigée par José-Luis Diaz, Paris 7, 2012, s.p.

Véronique Montémont, *Les mots pour se dire : petite cartographie des écrits égotropes*, habilitation à diriger les recherches dirigée par Christelle Reggiani, Université Lille III – Charles de Gaulle, 2 décembre 2011 (inédit).

Ariane Néroulidis, *Le crowdsourcing appliqué aux archives numériques : concepts, pratiques et enjeux*, mémoire dirigé par Céline Guyon, Essib, juin 2015.

ANNEXES

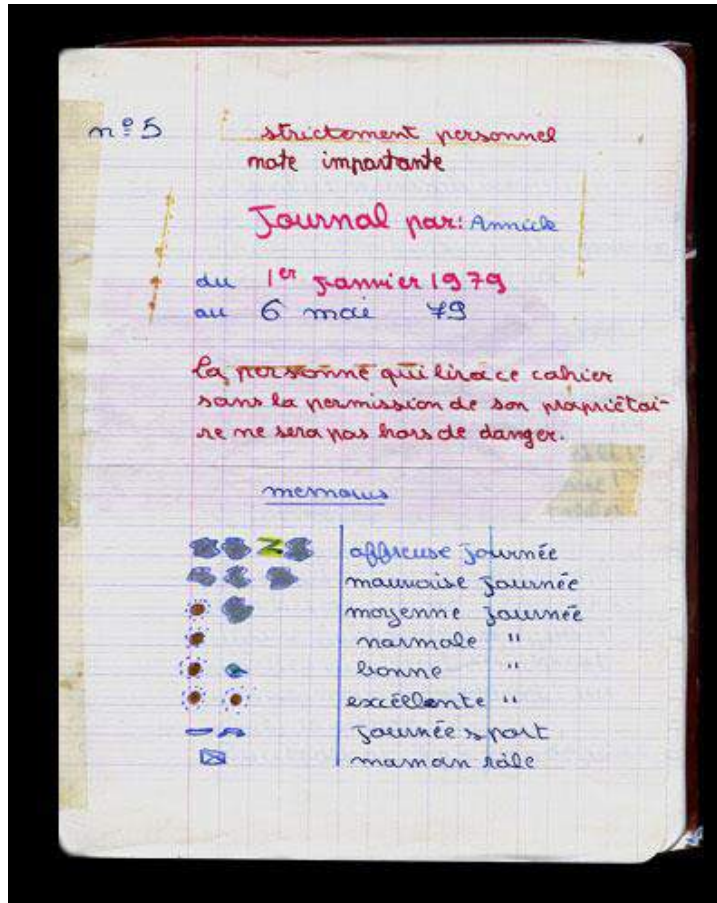
Table des annexes

ANNEXE 1 : TYPOLOGIE DES ECRITS PERSONNELS	106
ANNEXE 2 : « AVERTISSEMENT ».....	107
ANNEXE 3 : « DI DE JOUR »	108
ANNEXE 4 : « EDITER UN DI ».....	109
ANNEXE 5 : « PROFILS DES CHERCHEURS A L'APA »	110
ANNEXE 6 : « PARCOURS GUIDE, THEME 1 : LES PREMIERS JOURNAUX INTIMES »	111

	Forme	Support	Sujet traité	Situation de l'auteur	Temporalité	Énonciation
Autobiographie	Récit, en prose	Libre	Vie individuelle, genèse et histoire de la personnalité	Alignement des identités narrateur - auteur - personnage	Perspective rétrospective du récit	1 ^{ère} personne
Mémoires	Récit, en prose	Libre	Histoire des groupes sociaux et historiques auquel l'auteur appartient	Alignement des identités narrateur - auteur - personnage	Perspective rétrospective du récit	1 ^{ère} personne
Roman autobiographique	Récit, en prose	Libre	Vie individuelle	Narrateur-personnage s'inspire de l'identité de l'auteur	Perspective rétrospective du récit	1 ^{ère} personne
Autobiographie romancée	Récit, en prose	Libre	Vie individuelle	Alignement des identités personnage-narrateur	Perspective rétrospective du récit	1 ^{ère} ou 3 ^{ème} personne
Poème autobiographique	Vers ou prose poétique	Libre	Vie individuelle	Alignement des identités narrateur - auteur - personnage	Libre	Libre
Journal intime	Libre	Libre	Vie individuelle	Alignement des identités narrateur - auteur - personnage	Alignement des temps du discours et du récit	1 ^{ère} personne
Recueil de rêves	Récit, en prose	Libre	Rêves et cauchemars – vie nocturne	Alignement des identités narrateur – auteur-personnage	Abstraction temporelle du récit	1 ^{ère} ou 3 ^{ème} personne selon la perspective
Texte fragmentaire/ autoportrait	Récits / images	Libre	Portraits de soi-même	Alignement des identités narrateur-auteur-personnage	Présent	1 ^{ère} personne ou parfois le tutoiement
Brouillon de chercheur	Texte	Libre	Travaux de recherche			
Brouillon d'écrivain	Texte	Libre	Création littéraire			Libre
Blog	Récit multimedia	Numérique		Alignement des identités narrateur-auteur	Present. Rétrochronologie.	1 ^{ère} personne + parfois adresse au lectorat

ANNEXE 1 : TYPOLOGIE DES ECRITS PERSONNELS

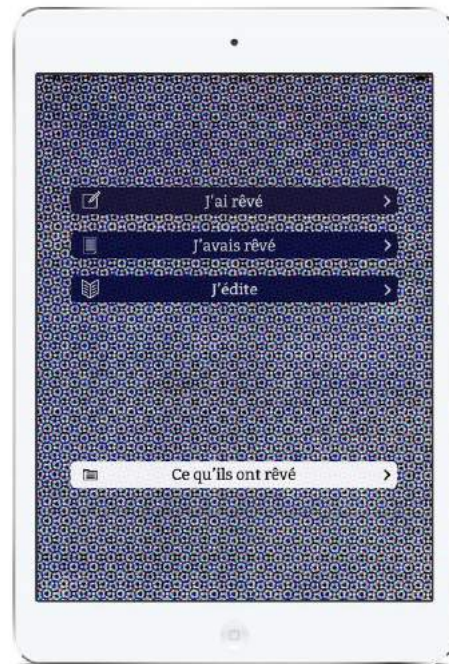
ANNEXE 2 : « AVERTISSEMENT »



ANNEXE 3 : « DI DE JOUR »



ANNEXE 4 : « EDITER UN DI »



ANNEXE 5 : « PROFILS DES CHERCHEURS A L'APA »²³⁷

	Provenance		Sexe		Nombre de textes consultés			Nature de la recherche			
	France	Etranger	Femme	Homme	0-4	5-10	> 10	Histoire-sociologie	Littérature	Projet artistique/documentaire	Projet perso/membre APA
Janv-juin 2016	10	2	11	1	5	3	1	7	1	1	3
2015	14	1	10	5	5	5	5	7	2	3	3
2014	5	3	6	2	3	2	3	5	1	2	/
2013	12	0	9	3	6	3	3	4	/	5	3
Total	47		36	11	19	13	12	23	4	11	9

²³⁷ Ces données ont été collectées le 28 juin 2016. Elles proviennent des fiches remplies par les chercheurs lors de leur première visite. Elles sont indicatives.

ANNEXE 6 : « PARCOURS GUIDE, THEME 1 : LES PREMIERS JOURNAUX INTIMES »

The screenshot shows a web browser window with the following content:

- Browser tabs:** BnF - archives de l'internet, (S) écrire en ligne : journaux personnels et littéraires - Mozilla Firefox
- Address bar:** archives.bnf.fr/parcours/02/s.ecrire.en.ligne/page01.jsp
- Left sidebar (Tous les parcours):**
 - Presse et actualité
 - La ronde des festivals sur le web
 - Le marché de l'art
 - Commémorer en ligne : Jean-Philippe Rameau (1683-1764)
 - Le web scientifique : de la vulgarisation aux sciences participatives
 - Carnets de voyage : le monde au bout des doigts
 - L'administration en ligne : le web au service des citoyens
 - Images amateurs, amateurs d'images
 - La révolution tunisienne à travers le web
 - Le web vert : les politiques du développement durable
 - Le web militant
 - (S) écrire en ligne : journaux personnels et littéraires
- Main content area:**

Parcours guidé

(S) écrire en ligne : journaux personnels et littéraires

Les premiers journaux intimes

L'utilisation d'Internet dans un but d'expression personnelle date d'il y a déjà plus d'une douzaine d'années, avec les tout premiers sites francophones, qui ne sont pas encore des blogs, au Québec en 1995. Dans son enquête effectuée en 1999 pour *Cher écran*, Philippe Lejeune recense seulement 87 journaux francophones en ligne, en majorité québécois, et un an plus tard 126. On en compte sans doute un petit millier avant l'apparition des blogs.

MöngöiO's Diary (almost)

MöngöiO, pseudonyme d'un jeune ingénieur en informatique français parti poursuivre ses études en Angleterre, est l'un des tout premiers diaristes français à être en ligne, du 26 juillet 1997 au 20 juillet 2001. <http://diary.mongolo.org>

► Archive du 25 avril 2002 à 11:47 | autres dates

Regards solitaires

Le journal d'Éva est présent sur Internet depuis 1999 et, assez éloigné du concept actuel des blogs, les mises à jour sont peu fréquentes, les textes denses et très écrits. <http://regardsolitaires.free.fr>

► Archive du 27 août 2007 à 09:05 | autres dates
- Right sidebar (Thèmes de ce parcours):**
 - Les premiers journaux intimes
 - Les premières recherches sur le diarième en ligne
 - Les communautés de l'intime
 - Se raconter
 - Raconter le monde
 - Des mots aux images
 - Regarder sur l'art
 - À chaque métier son blog
 - Les écrivains pionniers
 - Les premiers sites littéraires
 - Science-fiction et roman policier
 - Les journaux d'écrivains
 - Les troupes d'écrivains
 - Les carnets de lecture
 - Les salons littéraires

TABLE DES MATIERES

SIGLES ET ABREVIATIONS	7
INTRODUCTION	8
I) LES ECRITS PERSONNELS AU XXI^{EME} SIECLE	11
1) Les écrits personnels	11
<i>a) Eléments de définition</i>	11
1. Typologie des écrits personnels	12
L'autobiographie	12
Le journal personnel	13
Les autres types d'écrits personnels	14
2. Des écrits qui racontent quoi ?	15
L'ordinaire	16
L'intimité et le secret	17
Une écriture tournée vers soi ?	18
<i>b) Un patrimoine hétéroclite</i>	20
1. Acceptation relative dans le champ littéraire	21
Inscription de l'autobiographie dans l'histoire littéraire	21
Génétique des textes	22
Histoire du journal personnel	22
2. Des projets d'écriture irréductibles à la littérature	24
Réception versus vocation.....	24
Norme versus singularités	25
Projets de sincérité.....	26
2) Les écrits personnels natifs numériques	27
<i>a) Eléments de contexte et problématiques</i>	27
1. L'écriture en environnement numérique	28
De l'outil à la culture numérique	28
L'écriture et la raison computationnelle	29
Ecriture et web 2.0.....	31
2. La construction de l'identité autobiographique à l'heure du numérique	32
Le numérique, lieu de communication ou de transmission ?.....	32
Temporalité et autobiographie	33
L'effondrement de la mémoire autobiographique ?	35
3. L'internaute autobiographe	36
La place de l'utilisateur.....	36

Profil de l'écrivain numérique	37
b) <i>Nouvelles pratiques d'écriture personnelle</i>	38
1. Historique et typologie.....	38
Les premières pages personnelles	38
Les blogs.....	39
Le journal personnel numérique : l'exemple de Di.....	39
2. L'écriture personnelle en réseau	41
La blogosphère	41
Extimité versus intimité	42
Une nouvelle construction du temps	43
3) Les écrits personnels comme objets d'archive	44
a) <i>Constitution en archives</i>	44
1. De l'ombre à la lumière	44
S'écrire, c'est s'archiver	44
Le témoignage individuel constitutif d'une mémoire collective	45
L'archivage comme alternative à la publication	46
2. Des liens paradoxaux entre propriétaires particuliers et services d'archives	47
Méfiance aristocratique.....	47
Agressivité du marché des autographes	48
Accentuation du souci de conservation	48
b) <i>Spécificités des fonds</i>	49
1. Nature des fonds	49
Fonds d'archives privées.....	49
Fonds d'archives personnelles, professionnelles et familiales	49
Les archives de l'internet	50
2. Hétérogénéité des fonds	51
Des contrats de différentes natures	51
Diversité des supports et formats.....	52
De la difficulté de faire corpus	53
II) LE NUMERIQUE APPLIQUE A L'ARCHIVAGE DES ECRITS PERSONNELS : ETAT DES LIEUX	54
1) L'archivage numérique des écrits personnels.....	54
a) <i>Acteurs</i>	54
1) Organismes.....	54
Une prise en charge institutionnelle limitée	54
Les associations.....	55

L'association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique	56
2) Particuliers	57
b) <i>Processus d'acquisition</i>	58
1) Politiques d'acquisition	58
Entre élitisme et désir d'exhaustivité	58
L'entrée « par le bas »	59
Campagnes de collecte	60
2) Dispositifs participatifs	61
Sites web collaboratifs	61
Implication des internautes et crowdsourcing	62
Du contenu contre la pérennité	63
c) <i>Apports et limites de la numérisation</i>	63
1) La dématérialisation des écrits personnels	63
Facilitation de la consultation	63
Renforcement de la pérennité	64
Une numérisation relative	64
2) Enjeux économiques et éthiques	65
Déontologie de la mise en ligne	65
Une déperdition d'essence ?	66
2) L'archivage des écrits personnels du web	67
a) <i>Genèse d'un projet d'archivage</i>	67
1) Inscription dans le cadre du dépôt légal web	67
Cadre juridique	67
Dispositif technique	68
Pour une collecte ciblée	69
2) Pilotage du projet	70
La collaboration avec l'APA	70
Mise en place de la veille	71
Premier bilan	72
b) <i>Le parcours guidé « (S')écrire en ligne »</i>	73
1) Description du parcours guidé	73
Historique	73
Architecture du parcours	73
2) Spécificités de l'archivage	74
L'archivage des bases de données en ligne	74
L'archivage des commentaires	74
3) Tracer l'évolution des contenus	74

Saisir la quête initiale	74
Coup de pouce pour la génétique des textes	75
c) <i>Suivi du projet</i>	76
1) Evolution du projet	76
Une veille en déclin	76
« J’ai aperçu un phénomène »	77
De la difficulté d’archiver le web	77
2) Entre droit à la mémoire et droit à l’oubli	78
Des publications qui s’ignorent	78
Droit à l’oubli	78
Des archives peu visibles	79
III) BILAN ET ELEMENTS DE PROSPECTIVE	81
1) Faire corpus	81
a) <i>Archives versus archives du web</i>	81
1. Clivage de l’archivage	81
2. Division des approches	82
3. Ecrit versus numérique	82
b) <i>Pour une approche globale</i>	83
1. De la constitution de corpus hybrides	83
2. Contextualiser les conditions de conservation	84
2) Evolution des pratiques d’écriture	85
a) <i>Le journal personnel</i>	85
1. Profil de l’écrivain	85
2. Fidélité au papier	86
b) <i>L’autobiographie</i>	87
1. Inhérence d’une résistance à l’internet	87
2. Le souci de la mise en page	87
3. Un avenir numérique pour l’autobiographie ?	88
3) Construction et gestion de l’identité en ligne	88
a) <i>Du blog au réseau social</i>	88
1. Impact des réseaux sociaux numériques	88
2. De l’autobiographie à l’autoportrait	89
b) <i>Maîtriser son identité numérique</i>	90
1. L’identité dans les traces	90
2. Commercialisation de l’identité	91
CONCLUSION	93
SOURCES	95

BIBLIOGRAPHIE..... 99
ANNEXES.....105
TABLE DES MATIERES.....113